

#publifarum

Rivista di linguistica, letteratura e cultura in contesto plurilingue | ISSN: 1827-7482

n. 36|2
2021

Nouvelles formes de l'écriture scientifique

A cura di Elisa Bricco, Anna Giaufret,
Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano Vicari





Nouvelles formes de l'écriture scientifique

A cura di Elisa Bricco, Anna Giaufret, Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano Vicari

SOMMAIRE

Introduction

Elisa Bricco, Anna Giaufret, Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano Vicari p. 3

Vrais et faux repentirs : heurs et malheurs de la relation auteur-relecteur

Alberto Bramati p. 7

Inquietudini tra metodo e narrazione: scrivere la storia, raccontare storie

Fabio Caffarena p. 21

Publier et diffuser les nouvelles formes de l'écriture scientifique : un point de vue d'éditeur public

Damien de Blic p. 33

Écriture scientifique et support numérique.

Formes et effets du discours scientifique sur Twitter

Mathieu Goux, Laélia Véron p. 48

Ce que la « recherche-crédation » fait à l'écriture de la recherche en littérature

Violaine Houdart-Merot p. 63

Neutralité axiologique ou engagement éthique :

de la responsabilité de l'analyste de l'argumentation dans le discours

Roselyne Koren p. 78

La science à l'épreuve de la fiction (et retour)

Benoît Vincent p. 96



Nouvelles formes de l'écriture scientifique

A cura di Elisa Bricco, Anna Giaufret, Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano Vicari

Introduction

Elisa Bricco, Anna Giaufret, Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano
Vicari

Per citare l'articolo

Bricco, E., Giaufret, A., Murzilli, N., Rossi, M., Vicari, S., «Introduction», *Publifarum*, 36, 2021, p. 3-6.

Documento accessibile online:

URL: <https://riviste.unige.it/index.php/publifarum/article/view/2059>

DOI: <https://doi.org/10.15167/1824-7482/pbfrm2021.2.2059>

ISSN: 1824-7482

Devant le constat que l'évolution des approches disciplinaires (sciences participatives, recherche-crédation, recherche « affectée », etc.) et des supports de diffusion de la recherche (blogs de recherche, vidéos, conférences-performances, etc.) transforment aujourd'hui les manières d'écrire la recherche, ce numéro de la revue *Publiforum* s'interroge sur les nouvelles formes de l'écriture scientifique. Afin de développer la réflexion critique sur l'écriture telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui dans les sciences humaines et sociales aussi bien que dans les sciences dites « dures », les articles contenus dans ce numéro rendent compte de quelques parcours de recherche et de réflexions sur de la recherche et sur ses enjeux.

Les chercheurs qui se sont prêtés à cet exercice réflexif sur leurs propres pratiques d'écriture ou celles qui sont en train de transformer le travail de recherche dans leur domaine, nous exposent dans ce numéro leurs approches et leurs convictions et parfois leurs questionnements. Il en est résulté une riche palette de propositions provenant de spécialistes de diverses disciplines - linguistique, littérature, histoire, recherche-crédation -, qui ont emprunté de nouveaux sentiers, s'exposant ainsi à la critique, parfois très dure, des pairs. En répondant librement aux questions que nous leurs avons posées, iels ont courageusement mis à nuleurs convictions.

Nos suggestions, qui ont été prises comme points de départ pour la réflexion, étaient axées sur les points suivants :

- Écriture scientifique et supports (les blogs de recherche notamment).
- Écriture scientifique et corpus/sujets : comment doit/peut-on travailler sur/avec des sujets « sensibles » ?
- Quelle posture les chercheurs et les chercheuses doivent-iels adopter dans la construction de ces objets de recherche ? Peut-on identifier des pratiques vertueuses ?
- Quels sont les nouveaux “observables” et comment les traiter ?
- Le chercheur/la chercheuse peut-il/elle être engagé.e ?
- Comment inclure dans les résultats de la recherche les contributions « citoyennes » à ces recherches ?
- Quel est l'impact de la recherche-crédation sur les nouvelles formes d'écriture scientifiques ?

- Quels effets sont produits par les évaluations d'un texte avant sa publication ?

Il ressort des textes qui composent ce numéro que l'un des principaux enjeux de l'écriture scientifique [ou de l'écriture de la recherche] réside dans la tension entre un renouvellement des formes et des dispositifs d'écriture qui accompagnent de nouvelles pratiques de recherche et les modes d'évaluation académiques qui reposent sur la reconnaissance de formes d'écriture considérées comme fondées en objectivité. Tous les articles de ce numéro abordent cette problématique et exposent leur manière de l'affronter avec honnêteté intellectuelle. En confrontant parfois l'éditeur universitaire à la nécessité de "remettre en cause le circuit éditorial existant" (De Blic) afin d'accueillir les nouvelles pratiques de la recherche au fur et à mesure qu'elles apparaissent. Parfois par l'ouverture vers des formes inédites et hybrides de l'enquête scientifique, comme celle de la recherche-crédation (Houdart-Merot). Tantôt par l'intégration de nouvelles formes de la communication digitale dans la visée d'atteindre de nouveaux publics (Goux-Véron, Caffarena). Les chercheurs doivent assumer leurs choix et affronter des risques, qui comportent parfois la mise en cause des discours étudiés en affirmant un "engagement éthique" (Koren), ou la relation difficile avec les pairs auxquels sont confiées les relectures en double aveugle (Bramati).

Il est assez frappant de remarquer la convergence des propos présentés vers des thématiques communes : avant tout l'omniprésence de la narration et de la fiction considérés comme des outils utilisables dans la diffusion des résultats de la recherche, notamment dans le champ de l'histoire, dans celui de la recherche-crédation et de la critique littéraire. On constate que le recours à la narration, à la fiction, à des formes d'écriture situées, acquiert une place toujours plus grande dans la transmission de la connaissance académique, pour des raisons qui relèvent non seulement d'une volonté de rendre la recherche accessible à un plus large public, mais aussi parce que la valeur heuristique de ces pratiques d'écriture trouve de plus en plus de reconnaissance parmi les chercheurs. Remarquons aussi qu'on assiste au mouvement inverse, lorsque les écrivain.e.s se prêtent à un travail de recherche-crédation en contextualisant dans des récits ou des fictions certains résultats de la recherche scientifique, pour les questionner en les détournant ou en leur offrant un nouveau cadre de compréhension (Vincent).

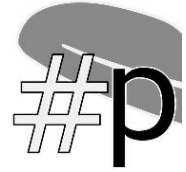
L'autre grande convergence thématique que les articles partagent concerne l'emprise des moyens de communication digitaux et des réseaux sociaux dans et pour la recherche. Les chercheuses et les chercheurs les utilisent de plus en plus pour divulguer leurs résultats. Les questions qu'il se posent et surtout qu'on leur pose ont affaire à la "légitimation de la parole scientifique" (Goux, Véron): est-ce que comme le disait McLuhan "the medium is the message"¹ ou, comme le suggèrent les ces chercheurs, devons-nous faire un pas supplémentaire et considérer qu'aujourd'hui la diffusion de la recherche doit toucher toutes les sphères de la communication sociale ?

Enfin, un autre problème majeur dont il est question ici est celui de la légitimité et de la reconnaissance de l'autorité de l'écriture technique. Ce sujet comprend aussi les problématiques liées à la révision des textes et des textes traduits. Est-il admissible que les éditeurs censurent des traductions et surtout qu'ils ne reconnaissent pas l'autorité d'un traducteur ? (Bramati) Par ailleurs, les auteurs ne devraient-ils pas être considérés comme responsables de leurs objets de recherche et de leurs démarches d'enquête (Koren), puisque , dans toutes les situations où une chercheuse et un chercheur prennent la parole et exposent leurs convictions et leurs résultats, iels s'affirment en tant que spécialistes et prennent le risque d'assumer pleinement leurs propos ?

Ce numéro se veut une première tentative d'exploration réflexive des formes d'écriture d'une recherche en acte. La variété des questions soulevées par les contributions qui vont suivre démontre que le renouvellement de ces formes d'écriture d'écriture est le symptôme d'un mouvement de fond de la recherche scientifique vers une reconception de ses méthodes et de son approche du terrain plus pragmatique, subjectivée, ouverte et partageable.

Nous remercions Pasiphae Leclère qui nous a mis à disposition l'image d'ouverture des storyboard de son projet de recherche-crédation "360°" qu'elle a réalisée en 2021 dans le cadre du Master ARTEC Université Paris Lumières.

¹ Marshall McLuhan, *Understanding Media: The Extensions of Man*, New York, Mentor, 1964.



Nouvelles formes de l'écriture scientifique

A cura di Elisa Bricco, Anna Giaufret, Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano Vicari

Vrais et faux repentirs : heurs et malheurs de la relation auteur-relecteur

Alberto Bramati

Per citare l'articolo

Alberto Bramati, « Vrais et faux repentirs : heurs et malheurs de la relation auteur-relecteur », *Publifarum*, 36, 2021, p. 7-20.

Documento accessibile online:

URL: <https://riviste.unige.it/index.php/publifarum/article/view/2054>

DOI: <https://doi.org/10.15167/1824-7482/pbfrm2021.2.2054>

ISSN: 1824-7482

Résumé

Lorsqu'on travaille à l'élaboration d'un texte écrit, la première version d'un passage correspond rarement à celle qui sera finalement publiée. Si le « repentir », considéré comme la correction de ce qui est jugé imparfait par l'auteur lui-même, est consubstantiel à l'acte d'écrire, on tend souvent à oublier que la version définitive d'un texte est, en règle générale, le résultat des décisions prises, sur un mode consensuel ou conflictuel, à l'intérieur de la relation entre l'auteur et ses relecteurs. Dans cet article, à partir de notre expérience de linguiste et de traducteur du français vers l'italien, nous présenterons quelques réflexions sur la fonction (positive ou négative) des relecteurs (anonymes ou connus) dans l'élaboration de la version définitive d'un texte écrit.

Abstract

When working on a written text, the first version of a passage rarely corresponds to the one that will eventually be published. If 'repentance', considered as the correction of what is judged imperfect by the author himself, is consubstantial to the act of writing, we often tend to forget that the final version of a text is, as a general rule, the result of decisions taken, in a consensual or conflicting mode, within the relationship between the author and his reviewers. In this article, based on our experience as linguists and translators from French into Italian, we will present some reflections on the function (positive or negative) of reviewers (anonymous or known) in the elaboration of the final version of a written text.

Il Commendatore
 Pèntiti, cangia vita: / È l'ultimo momento!
Don Giovanni
 No, no, ch'io non mi pento: / Vanne lontan da me!
Il Commendatore
 Pèntiti, scellerato!
Don Giovanni
 No, vecchio infatuato!
Il Commendatore
 Pèntiti!
Don Giovanni
 No.
Il Commendatore
 Sì.
Don Giovanni
 No.
 (Da Ponte, *Don Giovanni*, atto II, scena XVII)¹

Lorsqu'on travaille à l'élaboration d'un texte écrit (que ce soit un texte narratif, un essai ou une traduction), la première version d'un passage correspond rarement à celle qui sera finalement publiée. Il arrive quelquefois d'avoir de bonnes intuitions dès qu'on commence à composer une phrase, mais plus fréquemment le texte définitif sera le fruit d'un long travail de réécriture, où les autocorrections constituent, plutôt que l'exception, la règle. Le « repentir », considéré comme la correction d'un texte jugé imparfait par l'auteur lui-même, est donc consubstantiel à l'acte d'écrire. Moins couramment, me paraît-il, on prend en compte le rôle que jouent d'autres figures professionnelles dans le travail d'élaboration du texte définitif : que ce soit un ami, un collègue ou un professionnel de la révision, on tend à oublier que la version définitive d'un texte écrit n'est que rarement le fruit du travail solitaire de son auteur : en règle générale, cette version est le résultat des décisions prises, sur un mode consensuel ou conflictuel, à l'intérieur de la relation, tantôt profitable tantôt nuisible au texte, entre l'auteur et ses relecteurs.

Dans cet article, à partir de mon expérience de linguiste et de traducteur du français vers l'italien, je voudrais présenter quelques réflexions sur la fonction (positive ou négative) des relecteurs dans l'élaboration d'un texte. Comme le facteur qui me paraît discriminant dans la relation entre l'auteur et son relecteur est la possibilité ou non de connaître l'identité de ce dernier, je traiterai d'abord des révisions effectuées par un relecteur connu (qu'il soit choisi ou non par l'auteur) et ensuite des révisions effectuées par un relecteur anonyme, aujourd'hui très en vogue (*peer review*).

1. La relation d'un auteur avec un relecteur connu

Lorsqu'un relecteur est une personne connue, on peut envisager deux cas de figure : 1) le relecteur est choisi par l'auteur lui-même pour recueillir un avis sur une version préliminaire du texte (il peut s'agir d'un collègue spécialiste du même domaine ou, dans le cas d'une traduction, d'un réviseur de confiance) ; 2) le relecteur est choisi par l'éditeur (il s'agit alors d'un rédacteur qui travaille pour la maison d'édition censée publier le texte). Dans les deux cas, l'auteur est dans la condition de construire avec son relecteur une relation constructive dont le but partagé est l'amélioration du texte. Si l'auteur ne connaît pas son relecteur, il se peut que leur relation soit, surtout au début, difficile, voire tout à fait conflictuelle. C'est ce qui m'arriva en 2008 avec ma

traduction d'*Apprendre à finir* de Laurent Mauvignier. L'éditeur en avait confié la révision à une rédactrice qui faisait passer la lisibilité du texte cible avant la reproduction du style du texte source : concrètement, ses interventions revenaient à effacer les répétitions, à normaliser la syntaxe, et plus généralement à clarifier le texte. Le conflit a été très dur. J'ai menacé de retirer mon nom de cette publication et ce n'est que grâce à l'intervention du directeur éditorial qu'on a pu établir une méthode consensuelle de travail : d'un côté, Giusi Drago a compris la nécessité de respecter les répétitions et les anacoluthes ; de l'autre, j'ai accepté des interventions visant à créer un texte plus lisible². Sur cette base partagée, nous avons pu reprendre le travail, toujours à la recherche du meilleur équilibre entre la reproduction du style du texte source et la nécessaire lisibilité du texte cible pour le lecteur italien. Je suis convaincu que ce travail en commun a profité à la qualité de ma traduction³.

La révision d'un texte par un relecteur expert est toujours indispensable pour plusieurs raisons. Puisque la présentation de problèmes de syntaxe prendrait trop d'espace, je vais donner quelques exemples tirés de mon expérience de traducteur. En premier lieu, le relecteur expert peut trouver des erreurs ayant échappé au traducteur. C'est le cas typique des calques : dans l'exemple 1, tiré de ma traduction d'*Apprendre à finir* de Mauvignier, j'avais erronément interprété le nom *boulimie* comme un emploi métaphorique pour exprimer le désir irrépressible de la narratrice. En fait, en français, le sens de « désir irrépressible » est bien une acception du nom *boulimie* enregistrée dans les dictionnaires, alors que ce n'est pas le cas pour le nom correspondant *bulimia*, qui n'a que le sens de « besoin pathologique de manger ». C'est justement à Giusi Drago que je dois la correction de cette erreur : dans la version définitive, le nom *boulimie* a été correctement traduit par *frenesia*.

1

J'avais cette boulimie qu'on a, à vouloir tout donner parce qu'on se dit que ce ne sera jamais assez à côté de ce qu'on a reçu. (Mauvignier 2000 : 37)

lo avevo addosso quella bulimia che si ha quando si vuole dare tutto e ci si dice che non sarà mai abbastanza a confronto di quello che si è ricevuto. (Version remise au relecteur)

Avevo addosso quella frenesia che si ha quando si vuole dare tutto, perché si crede che non sarà mai abbastanza rispetto a quello che si è ricevuto. (Mauvignier 2008 : 26)
--

En deuxième lieu, un relecteur expert peut repérer les passages ambigus : ce qui est clair pour le traducteur qui connaît le texte source, n'est pas forcément clair pour le lecteur de sa traduction. Dans l'exemple 2, tiré de ma traduction d'un autre texte de Mauvignier, la pièce de théâtre *Une légère blessure*, le démonstratif neutre *ça*, en position d'objet direct, avait été traduit dans une première version par le clitique accusatif neutre *le*. En choisissant cette solution, très fréquente en italien, je ne m'étais pas rendu compte de l'ambiguïté de la phrase italienne, qu'a vue Giuliano Geri, le relecteur de ma traduction : alors que le pronom français *ça* renvoie à la situation décrite dans la phrase précédente, le pronom italien *le* a pour antécédent soit le nom *uomo*, soit le nom *sorriso*. D'où ma décision de changer ma traduction, le démonstratif *ça* étant finalement traduit par le syntagme nominal *un'esperienza simile*.

2

Elles savent, mes vraies amies, comment, à chaque fois, j'arrive avec ce sourire que j'ai presque malgré moi, dès qu'un homme entre dans ma vie. Toutes les femmes connaissent ça un jour. Toi aussi tu l'as connu, partout, toutes, nous l'avons connu. (Mauvignier 2016 : 25)
--

Lo sanno, le mie vere amiche, come ogni volta, non appena un uomo entra nella mia vita, arrivo con quel sorriso quasi incontrollato. Tutte le donne lo conoscono, un giorno. Anche tu l'hai conosciuto, tutte, ovunque, l'abbiamo conosciuto. (Version remise au relecteur)
--

Lo sanno, le mie vere amiche, come ogni volta, non appena un uomo entra nella mia vita, arrivo con quel sorriso quasi incontrollato. Tutte le donne hanno un'esperienza simile , un giorno. Anche tu l'hai avuta. Tutte, ovunque, l'abbiamo avuta. (Mauvignier 2021 :197)
--

En troisième lieu, un relecteur expert signale les passages obscurs. Dans l'exemple 3, tiré de la même pièce, ce qui pose problème c'est la traduction en italien de la conjonction d'opposition *alors que*, à cause sans doute de sa position dans la phrase. Pour essayer de garder la même structure syntaxique, j'ai d'abord traduit *alors que* par *quando*, cette conjonction de temps pouvant exprimer aussi l'opposition. Dans ce cas, Giuliano Geri m'a signalé qu'il ne comprenait pas l'enchaînement logique entre les deux infinitives (*smettere di negarli o nasconderli*) et la dernière proposition, signe que la conjonction *quand* n'exprimait pas d'une façon suffisamment claire un sens d'opposition. D'où ma décision de restructurer la phrase.

3

Ce serait comme une photo – ça ne ment pas, une photo, et mes défauts, je serais obligée d'arrêter de les fuir ou de les masquer à mes yeux **alors qu'ils s'étalent à ceux de tous les autres**. (Mauvignier 2016 : 19)

Sarebbe stata come una foto – una foto non mente, e i miei difetti, sarei stata obbligata a smettere di negarli o nasconderli ai miei occhi **quando sono evidenti a quelli di tutti gli altri**. (Version remise au relecteur)

Sarebbe stata come una foto – una foto non mente, e i miei difetti, **così evidenti agli occhi degli altri**, sarei stata costretta a smettere di negarli o di nasconderli a me stessa. (Mauvignier 2021 : 189)

En révisant une traduction, un relecteur expert peut, enfin, signaler des maladresses au niveau mélodico-rythmique : tout en étant correcte du point de vue lexical et grammatical, une phrase du texte cible peut ne pas être équilibrée à cause d'une mauvaise disposition des syntagmes, i.e. des accents des mots. L'exemple 4, tiré de la même pièce, montre une phrase complexe qu'il a fallu restructurer pour obtenir une phrase vraisemblable dans la bouche du personnage qui la prononce⁴. La version remise au relecteur n'était pas pour autant tout à fait satisfaisante, à cause de la position finale du syntagme prépositionnel *nel metrò*. Mes doutes ont été confirmés par Geri : dans sa révision, il a, en effet, déplacé ce syntagme, en le positionnant à l'extérieur de la phrase relative. Tout en partageant sa critique de la première version, j'ai préféré chercher une solution qui permettrait de garder ce complément en position finale, ce que j'ai obtenu en transformant le syntagme simple *nel metrò* en un syntagme complexe (*in un vagone del metrò*). Cet ajout permet d'obtenir une phrase équilibrée sur le plan mélodico-rythmique, tout en gardant la position du complément en fin de phrase.

4

Parce que, quand ils vous reviennent en tête, les souvenirs éclatent à votre cerveau comme les mots qu'un inconnu vous susurrerait à l'oreille, l'air de rien, avec cette discrétion et ce culot incroyable de celui qui débiterait en souriant ses obscénités **dans le métro**. (Mauvignier 2016 : 38)

Perché, quando ti tornano in mente, i ricordi ti scoppiano nel cervello come le parole sussurate all'orecchio da uno sconosciuto che, facendo finta di niente, con discrezione e un'incredibile sfacciataggine, ti sciorina sorridendo le sue oscenità **nel metrò**. (Version remise au relecteur)

Perché, quando tornano in mente, i ricordi ti scoppiano nel cervello come le parole sussurate all'orecchio da uno sconosciuto **nel metrò** che, facendo finta di niente, con discrezione e un'incredibile sfacciataggine, ti sciorina sorridendo le sue oscenità. (Proposition du relecteur)

Perché, quando ti tornano in mente, i ricordi ti scoppiano nel cervello come le parole sussurate all'orecchio da uno sconosciuto che, facendo finta di niente, con discrezione e un'incredibile sfacciataggine, ti sciorina sorridendo le sue oscenità **in un vagone del metrò**. (Mauvignier 2021 : 213)

Comme on vient de le voir, souvent les solutions aux différents problèmes que pose le texte sont trouvées à la suite d'une série d'échanges : une fois que le traducteur et le relecteur s'accordent sur la nature d'un problème, la recherche d'une solution se fait en concertation, par essais et erreurs, jusqu'à trouver la bonne solution, dont la paternité est souvent difficile à établir. Cette collaboration étroite peut aller plus loin : si le traducteur connaît bien le réviseur et qu'il a confiance dans son travail, il peut essayer des solutions « limites », dont il n'est pas lui-même tout à fait convaincu, pour voir si le relecteur les juge ou non acceptables.

Ce que je viens de montrer pour la révision d'une traduction est valable aussi pour la révision d'une étude linguistique ou littéraire : la collaboration avec un relecteur expert permet à l'auteur non seulement d'éviter des erreurs, mais aussi de corriger des phrases ambiguës ou obscures, et plus généralement d'améliorer la clarté de son texte. Tout « repentir » est alors le résultat d'une prise de conscience par l'auteur des défauts que présentait la première version de son texte : en général, l'auteur est bien content de se corriger pour présenter au public un texte de bonne qualité. Ce résultat ne peut être atteint que si le relecteur est compétent et si la relation auteur-relecteur se base sur le respect réciproque : dans ce cas, le travail de révision, mené tantôt en solitaire, tantôt en équipe, s'avère non seulement précieux, mais aussi indispensable pour la qualité du texte définitif. C'est précisément ce qui n'arrive presque jamais lorsque le réviseur est anonyme.

2. La relation d'un auteur avec un relecteur anonyme

Les conditions qui rendent très profitable la collaboration entre auteur et relecteur quand les personnes se connaissent manquent presque entièrement lorsque le

relecteur est désigné sous forme anonyme par les responsables d'une publication, que ce soit un numéro de revue ou un volume contenant les contributions de plusieurs spécialistes (*peer review*). Comme son travail consiste à évaluer un texte, j'utiliserai plutôt le terme d'« évaluateur ».

Tout d'abord, la condition même de l'anonymat est difficile à respecter. Il n'est pas rare que l'auteur d'un article soit aisément identifiable pour plusieurs raisons : dans la plupart des cas, les spécialistes d'un domaine spécifique d'une discipline ne sont pas très nombreux et, pour peu qu'ils aient déjà écrit sur le même sujet, il est très facile de les retrouver sur Internet. Leur identification peut être également obtenue en cherchant le programme d'un colloque ou d'une journée d'étude portant sur le sujet de la publication. L'anonymat est donc une condition facilement contournable, ce qui rend illusoire l'objectivité de l'évaluateur anonyme : si son regard sur le texte à évaluer est partial, il pourra profiter de son travail pour avantager ceux qui partagent ses opinions au détriment de ses adversaires théoriques.

Mais ce qui rend, à mon avis, inutiles, voire nuisibles, la plupart des révisions anonymes, ce sont surtout trois facteurs négatifs, souvent présents simultanément, qui concernent la figure même de l'évaluateur : 1) l'absence de motivation ; 2) le défaut de compétence ; 3) la posture rigide et défensive. Je vais les décrire rapidement à l'aide de quelques exemples.

L'absence de motivation d'un évaluateur anonyme tient à l'inutilité de son travail : le temps qu'il aura consacré à la révision d'un texte (souvent loin de ses domaines de recherche) sera pour lui et pour sa carrière tout simplement du temps perdu. S'il accepte ce travail, c'est soit parce qu'il veut se faire apprécier soit parce qu'il sait qu'il aura besoin lui-même de ses collègues pour une publication à venir. Dans tous les cas, il désirera se débarrasser le plus vite possible d'une tâche devenue presque obligatoire avec la grande mode de l'évaluation par les pairs. Cette absence de motivation entraîne souvent une mauvaise qualité de la relecture. Les exemples pourraient être nombreux⁵, mais je ne m'y attarde pas car ce premier facteur négatif n'est qu'une condition préliminaire qui se répercute sur les deux facteurs suivants.

Le deuxième facteur – l'incompétence du relecteur anonyme – est bien plus important. Il ne suffit pas d'appartenir à une discipline donnée pour être en mesure de bien évaluer les résultats de toute recherche dans ladite discipline. Soyons clair : chacun d'entre nous n'est spécialiste que d'une petite portion de sa discipline, c'est tout à fait

normal. Mais au lieu de faire profil bas et d'essayer de comprendre ce qu'un texte veut réellement dire, certains évaluateurs anonymes adoptent par principe une attitude critique. Comme une recherche basée sur une approche autre que la leur les agace, ils prétendent d'abord obtenir des explications supplémentaires dont un spécialiste ne devrait pas avoir besoin. En travaillant au croisement entre grammaire contrastive et traduction, j'ai reçu très souvent ce type de remarques, surtout de la part de traductologues qui ne s'y connaissent pas en grammaire⁶. Mais l'incompétence de l'évaluateur anonyme se manifeste surtout dans son refus de se mettre à la place de l'auteur pour comprendre réellement sa démarche : d'où parfois des critiques vraiment étonnantes. Un exemple paradigmatique c'est l'évaluation que j'ai reçue pour mon article *Enseigner la grammaire pour la traduction : traduire le pronom clitique on en italien*, publié en 2019 dans les actes du colloque « La formation grammaticale du traducteur. Enjeux didactique et traductologique » organisé en 2017 par l'Université de Mons. Mon article était divisé en deux parties : dans la première partie, en prenant comme exemple le problème de la traduction en italien du pronom clitique *on*, je présentais la méthodologie suivie dans mes recherches de grammaire contrastive pour déterminer les solutions de traduction de certains « points de conflit » grammaticaux : cette première partie se terminait par un tableau qui résumait les résultats de mes recherches concernant la traduction de *on* ; dans la deuxième partie, je présentais la méthodologie que j'utilise dans mes cours de traduction pour apprendre à mes étudiants comment reconnaître les différents emplois de *on* et comment traduire ce pronom en italien. Voici les conclusions des deux évaluateurs :

Not research-oriented, rather description of good-practice. [...] Overall, I think that this contribution could be presented as a description of good didactic practice, but it is difficult to consider it as a research contribution.
Recommandations: reject. (Évaluateur 1 de Bramati 2019)
Très bonne étude de cas. Le texte peut être publié tel quel si l'objectif de la publication est une étude de cas concrète et élaborée. Le texte doit être rejeté si l'objectif de la publication est une étude théorique.
Recommandation : à publier tel quel. (Évaluateur 2 de Bramati 2019)

Ce que j'aimerais souligner ce ne sont pas les conclusions opposées auxquelles ils arrivent, mais plutôt le fait qu'aucun des deux n'a vu, sans doute à cause d'une connaissance superficielle de l'italien, que la première partie de mon article présente non seulement ma méthodologie mais aussi les résultats de mes recherches sur le pronom *on*. Or, ces résultats peuvent, bien évidemment, faire l'objet de critiques, mais ils restent tout de même une contribution originale au débat sur la traduction de ce pronom en italien.

L'incompétence entraîne souvent une posture rigide et défensive : le discours proposé par le texte est, en effet, ressenti comme une mise en question de sa propre vision du monde. Le malaise qui en ressort se manifeste alors par une critique aussi systématique qu'injustifiée. Un symptôme révélateur du refus d'une nouvelle approche est le recours au principe d'autorité : dans les articles que j'ai consacrés au problème de la traduction des répétitions du français vers l'italien, un domaine de recherche où les publications sont presque inexistantes, il m'est arrivé deux fois que des relecteurs me reprochent une bibliographie trop pauvre :

L'agencement du texte et l'économie argumentative de l'article auraient sans doute bénéficié d'un traitement plus extensif et détaillé de la littérature traductologique ; je pense, bien sûr, à Meschonnic (*Critique du rythme*, 1982 ; *Poétique du traduire*, 1999), mais aussi à un collectif récent consacré à la traduction des répétitions (*La répétition à l'épreuve de la traduction*, sous la dir. de Lindenberg et Vegliante, 2011) (Évaluateur 1 de Bramati 2017)

L'état de l'art et la méthodologie sur la répétition me semblent plutôt minces : trois articles en bibliographie. L'ouvrage de Madeleine Frédéric, *La répétition, étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, 1985 n'est pas cité ni utilisé. (Évaluateur 2 de Bramati 2020)

En fait, j'avais attentivement lu ces textes (et bien d'autres), mais aucun ne donnait des informations utiles à ma recherche, soit parce que la figure de la répétition était envisagée selon une perspective différente, soit parce que, tout en traitant le problème de sa traduction en italien, la méthodologie et les résultats proposés ne correspondaient pas à mon approche. Faut-il indiquer dans une bibliographie tous les textes qu'on a lus, même ceux qui n'ont rien apporté à la recherche en cours ? Autrement dit : un chercheur est-il crédible seulement si sa recherche prend appui sur l'autorité d'autres recherches ? Dans cette nécessité presque obsessionnelle de s'appuyer sur

l'autorité d'autrui, je vois surtout l'incapacité d'évaluer une recherche en elle-même, c'est-à-dire pour l'originalité de son approche, pour la rigueur de sa méthodologie et pour l'intérêt de ses résultats (validés ou non par d'autres études précédentes). Inutile de dire que, dans ce cas, mon « repentir » – car j'ai bien ajouté les textes indiqués dans la bibliographie de mon article – était un « faux repentir ». Il en est de même pour les conseils de lecture que certains évaluateurs prodiguent dans leurs commentaires : dans la plupart des cas, ces textes ont la fonction de flatter leur narcissisme plutôt que de donner des conseils réellement utiles à la recherche en question⁷.

Un exemple frappant de la difficulté de la plupart des évaluateurs de comprendre le but et la démarche d'un auteur a été l'évaluation d'un article que j'ai consacré en 2017 aux raisons purement stylistiques qui poussent un traducteur italophone à ne pas reproduire dans le texte cible certaines répétitions présentes dans le texte français qui ne posent aucun problème du point de vue lexical ou grammatical. La question à laquelle je voulais essayer de répondre était la suivante : existe-il des configurations textuelles qui favorisent ou qui entravent la reproduction de ces répétitions ? Autrement dit, lorsqu'un traducteur décide de ne pas reproduire une répétition *a priori* tout à fait possible, son choix stylistique répond-il à des règles textuelles inconscientes partagées par la majorité des locuteurs de la langue cible ? C'est une question difficile à aborder, ne serait-ce que parce qu'il est impossible de connaître les vraies raisons qui ont poussé un traducteur à effacer une répétition. D'où, d'un côté, l'absence d'études sur ce sujet ; de l'autre, la nécessité de m'appuyer sur mes propres traductions ainsi que sur le jugement d'un groupe de locuteurs italophones. Il s'agissait d'une recherche expérimentale qui, malgré les difficultés méthodologiques, montrait clairement, à mon avis, l'existence de « tendances » à la reproduction ou non d'une répétition, liées à la position des éléments répétés dans le texte. Difficile de faire accepter une démarche pareille à un évaluateur anonyme :

Bien qu'une tentative de typologie des répétitions soit en soi utile et légitime, il apparaît assez risqué (et peut-être un peu hâtif) d'affirmer, comme le fait l'auteur dans ses conclusions, que « ce qui peut changer d'un genre textuel à l'autre, ce sont les types de répétitions employés, non pas les stratégies de traduction » [*sic !*]. Pourquoi soumettre à des règles génériques, typologiques et structurales la dynamique énonciative des stratégies de traduction ? (Évaluateur 1 de Bramati 2017)

Ce jugement confus, voire contradictoire, montre bien que cet évaluateur ne partage ni l'hypothèse de base ni les résultats de mon étude. Néanmoins, une attitude négative de la sorte, malheureusement assez fréquente, comporte ce que j'appellerai un « risque d'homologation ». Ce qui est nouveau sur le plan de la recherche se heurte trop souvent à un refus plus ou moins explicite. L'impossibilité d'établir un dialogue constructif avec un évaluateur anonyme ainsi que le risque concret de voir son article refusé font que les auteurs tendent à concentrer leurs études dans les domaines plus en vogue, en suivant des méthodologies bien reconnues, ce qui est tout à fait nuisible à la liberté et à la créativité de la recherche.

Paola Galimberti, responsable des archives de la recherche de l'Università degli Studi di Milan, résume ainsi les limites de la révision anonyme par les pairs :

Fra i limiti della *peer review* più frequentemente citati ci sono quello dell'efficienza e del costo sociale della *peer review* ex ante, quello dell'allungamento dei tempi di pubblicazione, l'obbligo per gli autori di accogliere le revisioni anche se non le condividono pur di vedere pubblicato il proprio lavoro, la scarsa efficienza in termini di assicurazione della qualità (ad esempio l'individuazione di errori o di casi di plagio) e la difficoltà di individuare la ricerca davvero innovativa. A ciò si aggiunge l'influenza esercitata dall'appartenenza a una scuola di pensiero piuttosto che a un'altra (una revisione non può mai essere completamente oggettiva) e quindi il forte carattere di soggettività che a volte rende persino superflua la lettura, e il fatto che per comunità molto piccole è molto difficile anonimizzare il processo⁸.

Conclusion

En amont de la soumission de son texte, un auteur sérieux cherche de lui-même de bons relecteurs, sachant qu'il n'est pas facile d'en trouver aussi bien parce que les gens compétents sont rares que parce qu'une révision sérieuse prend beaucoup de temps. Un auteur sérieux désire lui-même avoir un débat franc et constructif avec son réviseur dans le but non seulement d'éviter toute méprise grossière, mais aussi d'améliorer globalement la qualité de son texte. Un auteur sérieux accepte toujours, même si quelquefois c'est douloureux, les critiques bien argumentées qui visent non pas à détruire, mais à aider à mieux construire le texte en question. Pour que cela arrive, il faut que la relation entre l'auteur et son relecteur soit fondée sur le respect réciproque et qu'elle puisse accepter une discussion ouverte, indispensable aussi bien pour clarifier les positions de chacun que pour chercher ensemble des solutions satisfaisantes.

C'est bien ce qui fait défaut quand le relecteur reste anonyme. À quoi bon alors la *peer review* ? Ma réponse : sauf rares exceptions, c'est un travail inutile, voire contreproductif. Les corrections imposées ne sont souvent que de « mauvais repentirs ». Voici ma proposition : les responsables d'un numéro de revue ou d'un recueil d'articles devraient évaluer eux-mêmes (éventuellement avec l'aide d'autres spécialistes) la qualité des contributions, en proposant ouvertement aux auteurs les corrections qu'ils jugent nécessaires. Dans cette configuration, ce serait donc aux directeurs d'une publication que reviendrait la responsabilité de la qualité des textes contenus dans leur volume. On aurait ainsi une révision non anonyme et plus motivée qui, grâce à une discussion franche et ouverte, pourrait réellement contribuer à l'amélioration d'un texte.

Bibliographie

Traductions du français vers l'italien révisées par des relecteurs connus

- MAUVIGNIER Laurent, *Apprendre à finir*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2000 (trad. it. *La camera bianca*, Rovereto, Zandonai, 2008).
- MAUVIGNIER Laurent, *Une légère blessure*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2016 (trad. it. *Una ferita leggera*, in J.-P. Dufiet (dir.), *Laurent Mauvignier. Théâtre – Teatro*, Trento, Università degli Studi di Trento, Dip. di Lettere e Filosofia, *Labirinti* 188, 2021, pp. 174-219).

Articles évalués par des relecteurs anonymes

- BRAMATI Alberto, « Arbitraire du langage et traduction: de l'interprétation du texte à la médiation de l'Autre », *Lingue Culture Mediazioni - Languages Cultures Mediation* (LCM), 2014, 1, 1-2, [en ligne] <http://www.ledonline.it/index.php/LCM-Journal/article/view/727>
- BRAMATI Alberto, « "Structure" et "distance" des éléments répétés : deux critères qui influencent l'acceptabilité des répétitions dans les traductions du français à l'italien », *Repères DoRiF*, octobre 2017, 3, [en ligne] http://dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=356
- BRAMATI Alberto, « Enseigner la grammaire pour la traduction : traduire le pronom clitique on en italien », in M. Berré et alii (dir.), *La formation grammaticale du traducteur. Enjeux didactiques et traductologiques*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2019, pp. 163-177.

BRAMATI Alberto, « “Partir, sans partir” : répétitions, polyptotes et dérivations dans Mercier et Camier de Samuel Beckett et dans sa traduction en italien », *L’analisi linguistica e letteraria*, 2020, XXVIII, 1, pp. 43-62.

BRAMATI Alberto, « Une grammaire du français vers l’italien pour les traducteurs : méthodologie et résultats », in F. Lautel-Ribstein (dir.), *Approches linguistiques contemporaines de la traduction*, Arras, Artois Presses Université, 2021, pp. 53-66.

Textes critiques

BRAMATI Alberto, « Recréer un style dans une autre langue. Quelques réflexions sur la difficulté d’évaluer une traduction », *Repères DoRiF, Traduction, médiation, interprétation – volet n. 1*, juin 2013, [en ligne] http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=64.

BRAMATI Alberto, DRAGO Giusi, « Il rapporto tra traduttore e revisore. L’esempio delle traduzioni di Mauvignier », *Repères DoRiF Traduction, médiation, interprétation - volet n. 2*, août 2014, [en ligne] http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=176

DA PONTE Lorenzo, « Don Giovanni » [1787], in *Memorie. Libretti mozartiani*, Milano, Garzanti, 1988, pp. 509-595.

GALIMBERTI Paola, « La saggezza della follia », in A. Banfi, E. Franzini, P. Galimberti, *Non separate sull’umanista. La sfida della valutazione*, Guerini e Associati, Milano, 2014, pp. 113-146.

ZAREMBA Charles, « Traduction, traductions », *CLAIX, Travaux 10, “La traduction” (Problèmes théoriques et pratiques)*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1993, pp. 29-49.

¹ Da Ponte 1988 : 590-591.

² Pour la notion de « lisibilité » chez les éditeurs, voir Zarembo 1993.

³ Sur les critères établis pour la révision de ma traduction d’*Apprendre à finir*, voir Bramati-Drago 2014.

⁴ Le changement le plus important concerne les deux éléments nominaux coréférents (*un inconnu* et *celui*) qui ne sont traduits en italien que par un seul syntagme nominal (*uno sconosciuto*).

⁵ Un seul exemple : dans sa fiche sur Bramati 2021, un évaluateur a fait suivre une phrase de mon article par le commentaire lapidaire « structure de la phrase à revoir ». Je regarde : je ne vois rien. Je demande à une collègue francophone, qui ne voit rien non plus. Finalement, en relisant sa retranscription en commentaire, je comprends : l’évaluateur avait lu une conjonction *ou* comme un adverbial relatif *où*. On comprend que pour lui la phrase était bancale...

⁶ Quand un évaluateur anonyme commente par un point d’interrogation le terme de *complétive objet* pour désigner l’argument phrastique d’un verbe, il est évident qu’il ne s’agit pas d’un relecteur approprié pour le texte en question (voir évaluateur 2 de Bramati 2014).

⁷ Silvana Borutti, professeure émérite de Philosophie théorique à l’Université de Pavie, spécialiste en philosophie de la traduction, m’a raconté qu’en 2019 l’un de ses articles avait reçu une évaluation négative. Que lui conseillait dans ses conclusions l’évaluateur anonyme ? Eh bien, de lire attentivement deux livres de... Silvana Borutti ! (communication personnelle).

⁸ Galimberti 2014 : 136.



Nouvelles formes de l'écriture scientifique

A cura di Elisa Bricco, Anna Giaufret, Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano Vicari

Inquietudini tra metodo e narrazione: scrivere la storia, raccontare storie

Fabio Caffarena

Per citare l'articolo

Fabio Caffarena, «Inquietudini tra metodo e narrazione: scrivere la storia, raccontare storie», *Publifarum*, 36, 2021, p. 21-32.

Documento accessibile online:

URL: <https://riviste.unige.it/index.php/publifarum/article/view/2064>

DOI: <https://doi.org/10.15167/1824-7482/pbfrm2021.2.2064>

ISSN: 1824-7482

...ogni scienza ha un'estetica del linguaggio, che le è propria. I fatti umani sono, per essenza, fenomeni assai delicati, e molti di essi sfuggono al calcolo matematico. Per tradurli bene, e dunque per penetrarli a fondo (giacché non si comprende mai perfettamente ciò che non si sa dire?), sono necessari una grande finezza di linguaggio [un giusto colore nell'espressione verbale]. Laddove è impossibile calcolare, occorre suggerire.

Marc Bloch, *Apologia della storia o Mestiere di storico*, 1998 (ed. or. *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, 1949)

1.1. In archivio: pesci, polvere e pidocchi

Nel capitolo dedicato ai cambiamenti nel modo di scrivere e conoscere la storia, inserito nel saggio *Democrazia e populismo*, lo storico John Lukács sostiene che gli studiosi dell'età contemporanea sono paragonabili perlopiù a «pesci freddi che hanno passato la loro vita in archivi polverosi», a scrivere in «una lingua burocratica brutta e inumana, una lingua di legno prosciugata di tutta la poesia, piatta come un pidocchio e grigia come il giornale quotidiano» (LUKÁCS 2006: 179). Emerge in questo passo una visione che potremmo definire antipositivista della ricerca storica, in cui l'archivio diventa luogo sclerotizzato, depositario di informazioni restituite attraverso un linguaggio asettico. Il lessico iperbolico di Lukács, nel contesto più ampio di un'analisi rivolta al ruolo totalizzante dei media nella società contemporanea, tradisce tuttavia fondamentali implicazioni riguardanti modalità e strumenti per la comunicazione e la restituzione dei risultati della ricerca.

Il rapporto, seppur tutto in accezione negativa, «tra archivi polverosi» e «lingua burocratica» rivela l'inestricabile legame tra ricerca storica e narrazione, cui non è aliena una componente di «poesia», evocata dallo stesso Lukács, e che anche Marc Bloch ammonisce di non «togliere alla nostra scienza», alla storia (BLOCH, 1998: 10). La consuetudine con le carte d'archivio è di non trascurabile supporto per orientarsi nella

doppia anima – scientifica e umanistica – della disciplina convenzionalmente identificata come storia: non è un caso che la lingua latina distinguesse le *res gestae* (i fatti accaduti) dall'*historia* (il racconto e l'interpretazione dei fatti) e che ancora oggi la lingua inglese abbia mantenuto la distinzione tra *story* e *history*.

L'archivio – la cui pratica prevede competenze tecniche di ricerca – rappresenta il luogo del metodo scientifico necessario per muoversi all'interno della documentazione, grazie agli strumenti di consultazione (guide, inventari) compilati in base a un lessico specifico (ZANNI ROSIELLO 1996). Rintracciare le fonti documentali in archivio – inteso come complesso organico di documenti legati da un vincolo – significa essere in possesso di tale linguaggio, che poi si traduce nelle note inserite in una ricerca (BERTINI 2008), ma è necessario anche intuito per immaginare possibili percorsi e presenze documentali nel «reticolato archivistico» preso in esame (ZANNI ROSIELLO 1987: 43). Rappresentando il con-testo dei documenti, l'archivio non è mai neutro ed è frutto di una sedimentazione causale: «malgrado quel che talora sembrano credere i principianti – ha scritto a tale proposito Marc Bloch – i documenti non spuntano fuori, qua o là, per l'effetto di non si sa qual misterioso decreto degli dèi. La loro presenza o la loro assenza, in quei fondi d'archivio, in quella biblioteca, in quel suolo, dipendono da cause umane che non sfuggono affatto all'analisi» (BLOCH 1998: 56).

2.1. Scegliere: s-montare

Le parole dello scrittore e critico letterario Renato Serra spiegano efficacemente – al di là delle definizioni tecniche della scienza diplomatica – la natura dei documenti: «C'è della gente che s'immagina in buona fede che un documento possa essere un'espressione della realtà; uno specchio, uno scorcio più o meno ricco, fedele di qualche cosa che esiste al di fuori. Come se un documento potesse esprimere qualche cosa di diverso da sé stesso. La sua verità non è altro che la sua esistenza. Un documento è un fatto» (SERRA 1974: 286).

In tal senso gli archivi sono degli artefatti e tali sono anche i documenti, come forma di espressione della cultura, del periodo storico, dell'istituzione o del privato che li hanno prodotti. Contenitori (archivi) e contenuto (documenti) rappresentano delle narrazioni: le carte, per diventare fonti, vanno quindi decodificate avendo chiaro il contesto e le circostanze di produzione. La fase di reperimento dei documenti, per quanto

accurata, approfondita ed estesa è sempre una campionatura: tale scelta rappresenta la prima fase dello smontaggio, del vaglio critico, ma non può essere espressione di una formula matematica, bensì riflette un'alchimia che dipende dal punto di osservazione, dal tipo di domanda che si pone al documento, all'uso – informativo o narrativo – che se ne vuol fare all'interno della ricerca.

Scegliere un documento e utilizzarlo come fonte implica un'operazione di de-contestualizzazione e di ri-contestualizzazione, ancor più complessa nel caso occorra utilizzare e far dialogare fonti eterogenee, da quelle scritte a quelle materiali, iconografiche, fino – per la storia contemporanea – alle fonti orali (DE LUNA 2001).

È stato opportunamente osservato da Lukács che «contrariamente alle aspettative, l'accessibilità degli archivi nelle democrazie ha reso il compito dei ricercatori non meno, ma sempre più difficile. Ciò che è accaduto è una fantastica proliferazione di carte e di altre registrazioni e documenti di ogni specie» (LUKÁCS 2006: 175) e ancor più significativamente il presente sta portando alla perdita di qualità e autenticità delle fonti, alla distinzione sempre più problematica e sfuggente fra fonti primarie e secondarie che la documentazione digitale e la «riproducibilità informatica dei documenti stanno ampliando in modo esponenziale» (RAGAZZINI 2004: 3). Il passaggio epocale «dalla fonte alla risorsa» on line (VITALI 2004: 69) contribuisce a rendere sempre più complessa la «struttura degli eventi» (LUKÁCS 2006: 176) e quindi la loro restituzione attraverso la scrittura.

Smontare, decostruire testi e testimonianze, di qualsiasi natura siano, richiede competenze articolate per evidenziarne la genesi, la struttura, soprattutto nell'ottica di perseguire una storia che preveda l'utilizzo di fonti da armonizzare nel caleidoscopio documentale di riferimento per la ricerca.

La storia che io auspico – così Fernand Braudel nel 1944 in occasione di un ciclo di lezioni tenute nel campo di concentramento tedesco di Lubeca – è una storia nuova, imperialistica e anche rivoluzionaria, capace, per rinnovarsi e compiersi, di saccheggiare le ricchezze delle vicine scienze sociali; una storia, ripeto, che è profondamente cambiata, che ha fatto notevoli passi avanti, lo si voglia o no, nella conoscenza degli uomini e del mondo: in una parola, nell'intelligenza stessa della vita. La definirei una grande storia, una storia profonda. Una grande storia vuol dire una storia che punta al generale, capace di estrapolare i particolari, di superare l'erudizione [...]. Grande

storia, ma anche storia profonda [...], una storia degli uomini vista nelle sue realtà collettive, nell'evoluzione lenta delle strutture (BRAUDEL, 1998: 27-28).

Andare in profondità implica complicare il quadro, allargare la panopia di fonti di cui lo storico deve armarsi, rivolgendosi a strumenti in grado non solo di sondare la storia delle realtà collettive, ma anche il piano della soggettività, ad esempio attraverso le fonti di scrittura popolare o le testimonianze orali (CAFFARENA 2016; BONOMO 2013) in grado di far emergere l'«atto configurante» che la gente comune, di fronte a grandi eventi separatori come migrazioni e guerre, ha lasciato nelle scritture personali (CATUCCI 2003: 217). In tale contesto, si può comprendere «l'ansia semplificatrice degli storici tradizionali, di quelli che preferiscono battere i sentieri relativamente sgombri e rettilinei dell'histoire-bataille¹ invece dei tortuosi cammini dell'histoire-homme²», attraverso una prospettiva filologica apprezzabile, ma da ampliare (FERRAROTTI 1986: 116).

Ai «documenti» e ai «monumenti» sono da aggiungersi le testimonianze [...]. La storia così «complessificata» sfugge alle categorie tradizionalizzate, forse comode ma anguste [...]. Da storia storica, più o meno marmorizzata, si scioglie nella fluidità problematica delle storie di vita. La storia dei principi deve accogliere, e accettare di venire riscritta, come storia dei sudditi. Storico e vissuto cominciano a dar luogo a una sottile, inesplorata dialettica relazionale (FERRAROTTI 1986: 117).

3.1. Scrivere: ri-montare

«In ogni storia, l'autentico protagonista è sempre chi la racconta. Gli specialisti dediti alla ricostruzione del passato hanno messo a punto, nel corso del tempo, molte strategie per rendere meno evidente un'identificazione così imbarazzante» (SCHIAVONE 1999: Prologo). Lo storico, sul suo ideale tavolo da lavoro, stabilisce nessi tra i documenti e tale operazione – analogamente alla fase di montaggio cinematografico – esprime un'«identificazione» che, senza arrivare necessariamente all'imbarazzo, rappresenta un elemento non trascurabile e non negativo a priori.

Il lavoro di rimontaggio delle fonti rappresenta una fase che lascia scarti, ritagli, proprio come il girato cinematografico: si tratta di una fase creativa, difficilmente adattabile

però ai canoni del montaggio letterario proposti da Walter Benjamin, metodologicamente convinto di non aver «niente da dire. Solo da mostrare [...]. Stracci e rifiuti, ma non per descriverli, bensì per mostrarli» (BENJAMIN 1982: 941). Lo storico non sempre mostra i suoi «stracci e rifiuti», talvolta neppure descrive analiticamente le fonti, ma certamente le interpreta: la costruzione del dispositivo storico può essere considerata quindi un'operazione implicitamente narrativa, seppur sorretta dal metodo scientifico, e non può prescindere dall'efficacia stilistica dello scrivente, che sfugge all'analisi (GUIDARELLI-MALACRINO 2005 e GIUDELI-NICOLIN 2006).

Hayden White, tra i maggiori esponenti del narrativismo storico, ha sostenuto che «i racconti storici traggono parte del loro effetto esplicativo dalla loro capacità di costruire storie partendo da semplici cronache», in cui è fondamentale la «costruzione di strutture d'intreccio» (WHITE 2006: 17): la messa a punto dell'intreccio narrativo, che nella pratica si manifesta nell'indice di un lavoro di ricerca, sposta la riflessione nell'ambito della teoria letteraria, alla base di un ampio dibattito epistemologico sulla narrazione della storia (FLECHET-HADDAD 2018; MICHONNEAU 2018; FAVILLI 2013; FONDAZIONE BELLONCI 2006). Ma si tratta anche di intrecciare linguaggi: «saccheggiare» – per dirla con Braudel – significa appropriarsi di linguaggi disciplinari, tuttavia per la scrittura della storia occorre trovare una sintesi narrativa capace di esprimere «efficacia comunicativa, rigore di argomentazione, rapporto corretto con le fonti, eleganza stilistica», quindi una leggibilità che è compito dello storico/narratore restituire (LANARO 2004: 9).

Come è stato osservato, la «posta in gioco di ogni discussione su storia e narrazione è molto alta. Si tratta o di arrendersi di fronte all'ondata che declassa la storiografia a mero racconto [...], ovvero di fare quadrato intorno alla discriminante [...] della ricerca della verità: anche quando questa sia una verità parziale» (CANFORA 2015: 23). È ciò che Krzysztof Pomian, ha definito la «consapevolezza dell'esistenza di un confine tra il regno della realtà e quello in cui è la finzione a esercitare un pieno potere», confine senza il quale «non è possibile avere alcuna storia» (POMIAN 2001: 7).

4.1. Raccontare: dai tropi all'history-telling

La ricerca della verità, per quanto parziale, rappresenta la prima missione dello storico (CAFIERO 2008; MENOZZI 2008), ma si può anche affermare – con un po' di

inquietudine – che «scrivere la storia significa raccontare un vuoto, vale a dire raccontare la sua inafferrabilità», come si legge nell'introduzione a un'edizione italiana dello studio *L'écriture de l'histoire* di Michel de Certeau, pubblicato a Parigi per i tipi di Gallimard nel 1975 (FACIONI 2006: XI). Tale inafferrabilità contribuisce a spiegare perché – attingendo al pensiero di Benedetto Croce ripreso da Antonio Gramsci nei Quaderni dal carcere – «la storia è sempre storia contemporanea» (GRAMSCI 2001: 1242) e necessita quindi di strumenti comunicativi e trasmissivi adeguati ai tempi, soprattutto nell'ambito della Public History (BANDINI-OLIVIERO 2019)³.

Il racconto della storia – analizzata a livello informativo, persuasivo e teorico ideologico (TOPOLSKI 1997) o inquadrata da White nel sistema dei tropi (metafora, metonimia, sineddoche, ironia) e nei canoni dell'intreccio romantico, tragico, comico e satirico (DAMI 1994) – è sempre più al centro degli interessi degli storici, consapevoli di dover appropriarsi, o almeno convivere, con strumenti e linguaggi extra-disciplinari che giocano un ruolo determinante non solo nella comunicazione, ma anche nella costruzione di storie e della storia (VOLPI 2020; PALLECCHI 2017).

La televisione, dove sono disponibili canali tematici dedicati alla storia (History Channel, Rai Storia), ha fatto emergere l'importanza di una riflessione sulla dimensione extra-accademica, pubblica e di massa della comunicazione storica: un medium che si è affermato anche come agente di storia, capace di produrre immagini al medesimo tempo identificabili come fonte, evento e memoria (SCAGLIONI 2006: 17-46). Per comprendere la capacità dei prodotti audiovisivi di creare e al contempo testimoniare i fatti, basti pensare al crollo delle Torri gemelle a New York nel 2001: evento intrinsecamente televisivo, il cui impatto sociale (storico?) non sarebbe stato il medesimo senza la narrazione per immagini dell'impatto dei due aeroplani sugli edifici (CHÉROUX 2010).

Ben più che il racconto cinematografico (ORTOLEVA 1991; DI BLASIO 2014), la narrazione televisiva della storia e la sua contestuale capacità di generare storie e storia rappresenta uno snodo cruciale, su cui si è concentrato un dibattito che pone lo storico davanti alla necessità di ripensare il modo di scrivere per restituire la storia non solo agli specialisti, ma alla società (SORLIN 1999, 2013; CICOGNETTI et alii 1999, 2008, 2011; GRASSO 2006; SANGIOVANNI 2006). L'historytelling, concepito come racconto di storie utili alla comprensione della storia, rappresenta un metodo narrativo capace di persuadere all'ascolto un uditorio accademico, ma anche non specialista (COLOMBO

2020⁴ ; BIDUSSA 2016): la forza comunicativa di tale approccio può essere testimoniata dalla narrazione di teatro civile dedicata alla tragedia della diga del Vajont (1963) proposta da Marco Paolini, che rappresenta un efficace esempio di metodo storico restituito attraverso l'historytelling (PAOLINI 2008; BIANCHESSI 2010). Tale esempio riporta per alcuni aspetti alla storia profonda evocata da Marc Bloch, in grado di attingere competenze e metodi da altre discipline, che in questo caso sono linguaggi lontani da quelli freddi provocatoriamente descritti da Lukács. Si tratta di una contaminazione utile per ripensare la scrittura delle storie e della storia, che deve tener conto di nuovi strumenti comunicativi che saranno in futuro anche fonti, come le piattaforme social, i podcast, le chat (IANNELLI 2010)⁵.

In gioco sono infatti la conservazione del senso del passato nel mondo globalizzato (GRUZINSKI 2016) e «il passaggio del ricordo attraverso le generazioni» (BLOCH 1998: 56): per questo temperare il metodo scientifico della ricerca con i linguaggi narrativi della contemporaneità rappresenta un'esigenza irrinunciabile dello storico, affinché possa continuare a esercitare il suo «mestiere» da attore della comunicazione disciplinare senza diventare incomprensibile (DETTI, DE LILLO, FERRARIS 2010)⁶. Diversamente, l'esito sarà quello di non poter più maneggiare e utilizzare come fonti gli strumenti di comunicazione storica del presente (TONELLI 2002; ZORZI 2002): un recente esempio, fra i tanti, è Storie di Storia, la newsletter del quotidiano La Repubblica, che dal 2022 propone due volte alla settimana storie e vicende del passato presentate come breaking news appena accadute, per restituire «il fascino dell'attualità del passato attraverso un avvincente racconto giornalistico». Un racconto che prevede anche (o ancora) «ricerche negli archivi storici»⁷, luoghi fisici e simbolici – per nulla concettualmente «polverosi» – da dove lo storico deve sempre ri-partire, con i suoi strumenti, con la sua capacità di ascolto, decodificazione e montaggio delle fonti. Con il suo linguaggio, disciplinato, ma aperto alle contaminazioni.

Bibliografia

- BANDINI G., S. OLIVIERO S. (a cura di), *Public History of Education: riflessioni, testimonianze, esperienze*, Firenze University Press, Firenze 2019.
- BENJAMIN W., *I «passages» di Parigi*, Vol. 2, Einaudi, Torino 1982.
- BERTINI M.B., *Che cos'è un archivio*, Carocci, Roma 2008.

- BIACCHESSI D., *Teatro civile: nei luoghi della narrazione e dell'inchiesta*, Edizioni Ambiente, Milano 2010.
- BIDUSSA D., «Oltre il libro di storia» in RUMIZ P., GREPPI C., BIDUSSA D., *Il passato al presente. Raccontare la storia oggi*, Fondazione Giangiacomo Feltrinelli, Milano 2016, senza pp.
- BLOCH, M., *Apologia della storia o Mestiere di storico*, Einaudi, Torino 1998.
- BONOMO B., *Voci della memoria. L'uso delle fonti orali nella ricerca storica*, Carocci, Roma 2013.
- BRAUDEL F., *Storia, misura del mondo*, Il Mulino, Bologna 1998.
- CAFFARENA F., *Scritture non comuni. Una fonte per la storia contemporanea*, Unicopli, Milano 2016.
- CAFIERO M., «Libertà di ricerca, responsabilità dello storico e funzione dei media», in Cafiero M., Procaccia M. (a cura di), *Vero e falso. L'uso politico della storia*, Donzelli, Roma 2008, pp. 3-26.
- CANFORA L., *Il presente come storia. Perché il passato ci chiarisce le idee*, BUR, Milano 2015.
- CARDINI F. e DE LUNA G., «Porta a porta con la Storia», in *La Stampa – Tuttolibri*, Torino 23/10/2004, pp. 1 e 12.
- CATUCCI S., *Per una filosofia povera. La Grande Guerra, l'esperienza, il senso: a partire da Lukács*, Bollati Boringhieri, Torino 2003.
- CHÉROUX C., *Diplopia. L'immagine fotografica nell'era dei media globalizzati: saggio sull'11 settembre 2001*, Einaudi, Torino 2010.
- CICOGNETTI L., SEVETTI L., SORLIN P. (a cura di), *Archivi televisivi e storia contemporanea. Quattro esperienze europee a confronto*, Marsilio, Venezia 1999.
- CICOGNETTI L., SEVETTI L., SORLIN P. (a cura di), *Che storia siamo noi. Le interviste e i racconti personali al cinema e in televisione*, Marsilio, Venezia 2008.
- CICOGNETTI L., SEVETTI L., SORLIN P. (a cura di), *Tanti passati per un futuro comune? La storia in televisione nei paesi dell'Unione Europea*, Marsilio, Venezia 2011.
- COLOMBO, P., *History Telling. Esperimenti di storia narrata*, Vita e pensiero, Milano 2020.
- DAMI R., *I Tropi della Storia. La narrazione nella teoria della storiografia di Hayden White*, FrancoAngeli, Milano 1994.
- DE CERTEAU M., *L'écriture de l'histoire*, Gallimard, Paris 1975.
- DE LUNA G., *La passione e la ragione. Fonti e metodi dello storico contemporaneo*, La Nuova Italia, Milano 2001.
- DETTI T., DE LILLO A., FERRARIS M., «La macchina del tempo per studiare il nostro presente», in 2060: con quali fonti si farà la storia del nostro presente? Tecniche, pratiche e scienze sociali a confronto, comunicazioni del convegno promosso dalla Fondazione Telecom Italia

- in collaborazione con Politecnico di Torino, Associazione Italiana di Sociologia, Società Italiana per lo Studio della Storia Contemporanea e Cliomedia Officina, Torino 8-9 aprile 2010.
- DI BLASIO T. M., *Cinema e Storia. Interferenze/Confluenze*, Viella, Roma 2014.
- FACIONI S., «Michel de Certeau e il futuro del passato», in De Certeau M., *La scrittura della storia*, Jaca Book, Milano 2006.
- FAVILLI P. (a cura di), *Il letterato e lo storico. La letteratura creativa come storia*, FrancoAngeli, Milano 2013.
- FERRAROTTI F., *La storia e il quotidiano*, Laterza, Roma-Bari 1986.
- FLECHET A., HADDAD É., «Introduction. Écriture de l'histoire et récit littéraire: actualités d'un débat», *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n. 65-2, 2018/2, pp. 7-20.
- FONDAZIONE MARIA E GOFFREDO BELLONCI, ACCADEMIA NAZIONALE VIRGILIANA (a cura di), *Narrare la storia. Dal documento al racconto*, Mondadori, Milano 2006.
- GIUDELI J., NICOLIN P. (a cura di), *Costruire il dispositivo storico. Tra fonti e strumenti*, Bruno Mondadori, Milano 2006.
- GRAMSCI A., *Quaderni dal carcere, Volume secondo, Quaderni 6-11 (1930-1933)*, a cura di Geratana V., Einaudi, Torino 2001.
- GRASSO A. (a cura di), *Fare storia con la televisione. L'immagine come fonte, evento, memoria, Vita e pensiero*, Milano 2006.
- GRUZINSKI S., *Abbiamo ancora bisogno della storia? Il senso del passato nel mondo globalizzato*, Raffaello Cortina Editore, Milano 2016.
- GUIDARELLI G., MALACRINO C. G. (a cura di), *Storia e narrazione. Retorica, memoria, immagini*, Bruno Mondadori, Milano 2005.
- IANNELLI L., «I primi studi sui social networks sites come traccia del presente», in 2060: con quali fonti si farà la storia del nostro presente? *Tecniche, pratiche e scienze sociali a confronto*, comunicazioni del convegno promosso dalla Fondazione Telecom Italia in collaborazione con Politecnico di Torino, Associazione Italiana di Sociologia, Società Italiana per lo Studio della Storia Contemporanea e Cliomedia Officina, Torino 8-9 aprile 2010.
- LANARO S., *Raccontare la storia*, Marsilio, Venezia 2004.
- LUKÁCS J., *Democrazia e populismo. Come i media, la pubblicità e la propaganda hanno alimentato una nuova forma di populismo*, Longanesi, Milano 2006.
- MENOZZI D., «Verità storica e rappresentazioni mediatice», in Cafiero M., Procaccia M. (a cura di), *Vero e falso. L'uso politico della storia*, Donzelli, Roma 2008, pp. 209-223.
- MICHONNEAU S., «L'histoire au risque du récit», *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n. 65-2, 2018/2, pp. 68-77.
- ORTOLEVA P., *Cinema e storia. Scene dal passato*, Loescher, Torino 1991.

- PALLECCHI S. (a cura di), *Raccontare l'archeologia. Strategie e tecniche per la comunicazione dei risultati delle ricerche archeologiche*, All'Insegna del Giglio, Sesto Fiorentino 2017.
- PAOLINI M., *Vajont 9 ottobre '63. Orazione civile*, Einaudi, Torino, 2008, cofanetto con DVD e libro di PAOLINI M., PONTE DI PINO O., *Quaderno del Vajont. Dagli album al teatro della diga*, Einaudi, Torino 2008.
- POMIAN K., *Che cos'è la storia*, Mondadori, Milano 2001.
- RAGAZZINI D. (a cura di), *La storiografia digitale*, Utet, Torino 2004.
- SANGIOVANNI A., «La storia, la televisione e lo storico: a colloquio con Giovanni Sabbatucci», *Il mestiere di storico*, n. VII, 2006, pp. 43-52.
- SCAGLIONI M., «L'immagine come fonte, come evento, come memoria. Questioni e problemi nel rapporto fra televisione e storia», in GRASSO A. (a cura di), *Fare storia con la televisione. L'immagine come fonte, evento, memoria, Vita e pensiero*, Milano 2006, pp. 17-46.
- SCHIAVONE A., *I conti col comunismo*, Einaudi, Torino 1999.
- SERRA R., *Scritti letterari, morali e politici. Saggi e articoli dal 1900 al 1915*, a cura di Isnenghi M., Einaudi, Torino 1974.
- SORLIN P., *L'immagine e l'evento. L'uso delle fonti audiovisive*, Paravia, Torino 1999.
- SORLIN P., *Memoria narrazione audiovisivo*, a cura di Leonzi S., Armando editore, Roma 2013.
- TONELLI A., «Sull'incapacità di comunicare degli storici», *Storia e problemi contemporanei*, n. 29, 2002 (numero monografico *Comunicare storia*), pp. 171-174.
- TOPOLSKI J., *Narrare la storia. Nuovi principi di metodologia storica*, con la collaborazione di Righini R., Bruno Mondadori, Milano 1997.
- VITALI, S., *Passato digitale. Le fonti dello storico nell'era del computer*, Bruno Mondadori, Milano 2004.
- VOLPI A., *Una storia cento storie in tre parole. Coerenza contraddizione caso*, Pacini, Pisa 2020.
- WHITE H., *Forme di storia. Dalla realtà alla narrazione*, a cura di Tortarolo E., Carocci, Roma 2006.
- ZANNI ROSIELLO I., *Archivi e memoria storica*, Il Mulino, Bologna 1987.
- ZANNI ROSIELLO I., *Andare in archivio*, Il Mulino, Bologna 1996.
- ZORZI D., «Linguaggi storici e nuovi "media"», *Storia e problemi contemporanei*, n. 29, 2002 (numero monografico *Comunicare storia*), pp. 161-169.

¹ Con la definizione *histoire-bataille* (o *histoire événementielle*) si fa riferimento a un approccio che predilige la dimensione politico-istituzionale e militare della storia, oltre alle biografie di personaggi noti (regnanti, generali...).

² Con la definizione *histoire-homme* Ferrarotti mette al centro della riflessione e della narrazione storica non gli eventi, ma l'uomo, colto in profondità, nella dimensione sociale e soggettiva.

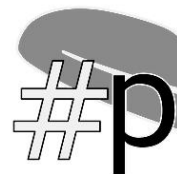
³ L'ultima edizione della manifestazione La Storia in Piazza di Genova (31 marzo-3 aprile 2022) è stata non a caso dedicata al tema Raccontare la storia. Su tali aspetti si veda CARDINI F. e DE LUNA G., «Porta a porta con la Storia», in *La Stampa-Tuttolibri*, Torino 23/10/2004, pp. 1 e 12, in cui gli storici Franco Cardini e Giovanni De Luna riflettono su «come sta cambiando il mestiere di storico e il suo rapporto con i media, perché è necessario fare i conti con la divulgazione e, dalla TV alla scuola, controbattere gli stereotipi», p. 1.

⁴ <https://storiaenarrazione.jimdofree.com/>

⁵ <https://www.cliomediaofficina.it/portfolio-2/progetti-culturali/2060-con-quali-fonti-si-fara-la-storia-del-nostro-presente-tecniche-pratiche-e-scienze-sociali-confronto/paper-gruppi-di-lavoro/>

⁶ <https://www.cliomediaofficina.it/portfolio-2/progetti-culturali/2060-con-quali-fonti-si-fara-la-storia-del-nostro-presente-tecniche-pratiche-e-scienze-sociali-confronto/paper-gruppi-di-lavoro/>

⁷ https://www.repubblica.it/cultura/2022/02/17/news/le_newsletter_di_repubblica_nasce_storie_di_storia_per_gli_appassionati_della_grande_storia-338151416/



Nouvelles formes de l'écriture scientifique

A cura di Elisa Bricco, Anna Giaufret, Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano Vicari

Publier et diffuser les nouvelles formes de l'écriture scientifique : un point de vue d'éditeur public

Damien de Blic

Per citare l'articolo

Damien de Blic, « Publier et diffuser les nouvelles formes de l'écriture scientifique : un point de vue d'éditeur public », *Publifarum*, 36, 2021, p. 33-47.

Documento accessibile online:

URL: <https://riviste.unige.it/index.php/publifarum/article/view/2061>

DOI: <https://doi.org/10.15167/1824-7482/pbfrm2021.2.2061>

ISSN: 1824-7482

Résumé

Depuis quelques années, les maisons d'édition scientifique publiques reçoivent des propositions de publication de textes qui relèvent de nouvelles formes d'écriture de la recherche : fictions documentées, manuscrits de recherche-crédation, restitutions littéraires d'enquêtes sociologiques, etc. Plusieurs éditeurs ont répondu positivement, non seulement en accueillant ces manuscrits dans leurs collections existantes, mais aussi en leur créant des espaces éditoriaux dédiés. Dans cet article, nous proposons d'aborder ce phénomène à partir de l'expérience des Presses Universitaires de Vincennes, dont l'offre éditoriale a été clairement redéfinie ces derniers mois sous l'effet de ces ouvrages innovants. Nous verrons comment ces nouveaux formats ont pu remettre en cause le circuit éditorial existant (à commencer par l'évaluation des textes), jusqu'à interroger la mission même de l'édition scientifique ou universitaire. Nous montrerons ensuite comment l'intégration de ces formats est en fait parfaitement justifiée du point de vue d'une mission de transmission des connaissances, et correspond même à une conception exigeante d'une science ouverte, en rouvrant les possibilités de rencontre entre le monde de la recherche et la société.

Abstract

For the past few years, public scientific publishing houses have been receiving proposals to publish texts that are part of new forms of research writing: documented fiction, research-creation manuscripts, literary renditions of sociological surveys, etc. Several publishers have responded positively, not only by welcoming such manuscripts into their existing collections, but also by creating dedicated editorial spaces for them. In this article, we propose to approach this phenomenon from the experience of the Presses Universitaires de Vincennes, whose editorial offer has been clearly redefined in the last few months under the effect of these innovative works. We will see how these new formats have been able to question the existing editorial circuit (starting with the evaluation of texts), up to questioning the very mission of scientific or academic publishing. Then we will show how the integration of these formats is in fact perfectly justified from the point of view of a mission of transmission of knowledge, and even corresponds to a demanding conception of an open science, by reopening the possibilities of meeting between the world of research and the society.

L'émergence de nouvelles formes de l'écriture scientifique pose la question de leur publication et de leur circulation. Si l'usage de nouveaux supports de diffusion (blogs, podcasts, vidéo, performances scéniques entre autres) est intrinsèquement lié aux nouvelles manières d'écrire la science, ces dernières recourent aussi aux formats les plus habituels de partage du savoir, tels que les revues ou les ouvrages universitaires. Cette question de la diffusion et de la publication des nouvelles écritures scientifiques sera envisagée ici du point de vue situé et concret d'un éditeur public. Directeur éditorial d'une maison d'édition attachée à une université, l'auteur de ces lignes a pu

constater, au cours des dernières années, une accélération des projets éditoriaux convoquant de nouvelles formes d'écritures : fictions documentées, essais reposant des expériences subjectives ou des mémoires familiales, ouvrages issus de thèses ou d'HDR (Habilitation à diriger des recherches) en recherche-crédation ou restitutions littéraires d'enquêtes sociologiques. Ces productions représentent désormais une part importante des manuscrits proposés pour publication, jusqu'à redessiner significativement les contours de l'offre éditoriale des maisons d'édition universitaires. Nous entendons montrer dans le cadre cet article que, si cette irruption peut sembler déstabiliser les procédures établies jusque-là au sein d'une structure destinée à la publication de contenus scientifiques, les nouvelles formes d'écriture sont en fait très bien ajustées à une mission de diffusion large des résultats de la recherche. Elles représentent même une formidable opportunité d'ouverture des savoirs scientifiques, dans une conjoncture où une injonction de contribuer à la « science ouverte » pèse sur les éditeurs publics, et alors que la diffusion de travaux en sciences humaines et sociales rencontre aujourd'hui de sérieuses limites. Une telle affirmation suppose de broser dans un premier temps un panorama de l'édition scientifique publique dans le cas de la France et d'identifier les principaux enjeux auxquels ce secteur est confronté. Cette mise en perspective nous aidera dans un second temps à comprendre comment l'accueil de nouvelles formes d'écriture s'offre comme une réponse à certains de ces défis et justifie un engagement éditorial des éditeurs publics.

1. Situation de l'édition scientifique publique en France aujourd'hui

Créées en 1982, service commun de l'Université Paris 8, les Presses Universitaires de Vincennes (PUV) appartiennent à la centaine d'éditeurs publics recensés en France aujourd'hui, dont une quarantaine sont attachés à des universités¹. Constituées d'une équipe de neuf personnes², publiant entre 20 et 25 ouvrages et numéros de revue par an, les PUV sont très représentatives de cet ensemble d'acteurs. Rappelons que l'existence d'un secteur de l'édition scientifique public et universitaire correspond à une mission de service public de diffusion des savoirs et des travaux issus de la recherche³. Cette mission repose sur le constat que si la recherche fait partie intégrante de la mission des universités et des grands établissements scientifiques, les résultats de ces

recherches demeurent lettre morte s'ils n'étaient publiés et, par-là, mis à la disposition des chercheurs et des publics intéressés⁴. Pour assurer cette responsabilité, les éditeurs publics ont publié en 2019, par exemple, plus de 250 revues et 1600 ouvrages, essentiellement en SHS pour ces derniers.

Il est utile également de rappeler que l'accomplissement de cette mission de partage des savoirs suppose l'exécution d'une série d'opérations : pour s'en tenir au cas des ouvrages, l'évaluation et la sélection des manuscrits⁵, le processus éditorial proprement dit - prise en charge du manuscrit et mise en cohérence stylistique et orthotypographique par l'éditrice, jeu d'allers et retours d'épreuves entre cette dernière et les auteurs et autrices, directeurs et directrices de volumes pour les ouvrages collectifs, montage et mise en page du volume – puis le travail de diffusion – sachant que l'essentiel de la production scientifique publique est aujourd'hui multisupport, papier et numérique⁶.

L'édition publique est aujourd'hui concernée par deux enjeux principaux, dont nous montrerons qu'ils peuvent être mis en lien avec celui des nouvelles écritures : celui de la difficulté à atteindre le lectorat potentiellement intéressé par les sciences humaines et sociales, et l'exigence régulièrement réaffirmée d'une science ouverte, reposant sur le principe que la recherche réalisée sur fonds publics puisse être accessible facilement et gratuitement. Le second enjeu pourrait être compris comme la solution au premier, mais nous allons voir que ce n'est pas nécessairement le cas.

La difficulté à toucher un lectorat en SHS se manifeste très concrètement par des chiffres limités de vente d'ouvrage, obligeant les éditeurs à se contenter aujourd'hui de tirages le plus souvent compris entre 200 et 300 exemplaires⁷. Les raisons de cette situation sont plurielles et difficiles à hiérarchiser⁸. Concernant le lectorat non universitaire, le rapport à la lecture est évidemment concurrencé aujourd'hui par tous les supports proposant des partages de connaissances scientifiques, en particulier sur internet. La raréfaction de la pratique de lectures d'ouvrages chez les étudiants en SHS figure aussi parmi les raisons expliquant le rétrécissement des exemplaires diffusés. L'édition en SHS pâtit enfin de la très forte concurrence sur l'espace en librairie, dans un contexte où la baisse des tirages qui concerne d'autres secteurs du livre, y compris la littérature, tend à être compensée par la multiplication et le renouvellement rapide des titres⁹. Les ouvrages moins liés au calendrier littéraire ou à l'actualité politique trouvent plus difficilement leur place dans ce contexte.

La multiplication des dispositifs supposés promouvoir la « science ouverte » pourrait apparaître dans ce contexte comme une issue à cette situation, sur la base d'un modèle de diffusion bien éloigné de l'existant, où le papier céderait entièrement la place au numérique, et en s'appuyant sur un schéma économique radicalement différent également, puisque fondé sur la gratuité des publications. On peut douter que ce modèle puisse constituer une solution, pour deux raisons au moins.

D'une part parce que ce modèle économique reste précisément peu défini : nul ne sait vraiment qui serait susceptible de prendre en charge le coût du travail réalisé par une maison d'édition, de l'expertise et l'accompagnement scientifique à la fabrication des ouvrages et revues (BLIC (DE) D. et SORIN C. 2020). D'autre part parce que les médiations concrètes de la diffusion gratuite passent par des plateformes numériques dont on peut douter qu'elles soient visibles par un autre public que celui des chercheurs spécialisés. La promotion d'une science dont les résultats soient accessibles au plus grand nombre représente certes un défi fondamental et le modèle dans lequel sont engagées les presses universitaires, avec des modes de publication diversifiés, conserve en fait toute sa pertinence. La présence en librairie représente un fort enjeu de ce point de vue. Non seulement elle permet aux éditeurs d'assurer le « petit équilibre » par lequel les recettes commerciales doivent couvrir les frais d'édition¹⁰, mais elle permet surtout de continuer à être en contact avec un public et un lectorat potentiel qu'une concentration exclusive sur les plateformes de diffusion numérique maintiendrait sans doute à l'écart des résultats de la recherche en SHS¹¹. Ce faisant, les éditeurs publics contribuent à cette opération essentielle consistant à extraire un « savoir particulier pour le mettre plus largement à disposition, une opération qui n'a donc rien à voir avec l'exposition pure et simple de résultats, et qui réside au contraire dans leur traduction dans une langue suffisamment commune pour être comprise au-delà du petit cercle des spécialistes » (ANHEIM É. & FORAISON L. 2020b : 17).

Il était important de prendre le temps de rappeler les missions de l'édition scientifique et des conditions pratiques dans lesquelles elle s'exerce pour être en mesure de comprendre la place que peuvent prétendre y occuper les nouvelles écritures scientifiques. Nous allons maintenant préciser sous quelles formes se présentent ces nouvelles écritures à l'éditeur, les questions qu'elles soulèvent et les opportunités qu'elles représentent dans le contexte qui vient d'être dessiné.

2. Le défi éditorial des nouvelles écritures

De façon significative, parmi les manuscrits soumis aux Presses Universitaires de Vincennes depuis deux ans, de plus en plus nombreux sont ceux qui proposent des modalités d'écriture de la recherche ou de restitution de terrains d'enquête en sciences humaines et sociales dérogeant aux formats auxquels se conformaient jusque-là la plupart des manuscrits, individuels ou collectifs. Précisons d'emblée que ces propositions ont d'ores et déjà su retenir l'attention de l'éditeur, puisque plusieurs titres les représentant sont aujourd'hui disponibles en librairie ou en format numérique, et que deux collections ont été mises en place pour leur être dédiées. Commençons par présenter ces publications et ces espaces innovants avant d'interroger leur place d'une maison d'édition publique.

2.1. *De puissants stimulants à la pratique d'écritures nouvelles*

Parmi les collections ouvertes récemment aux PUV et ouvertes à différents formats d'écriture, la collection « Singulières migrations » a été créée par des enseignantes-chercheuses en sociologie-anthropologie, en sciences de l'éducation et en géographie qui souhaitent ouvrir un espace éditorial apte à rendre visibles les sujets migrants et leur cheminement, « avec des dispositifs d'écriture aussi divers que l'enquête de terrain, la restitution scientifique, ou la création artistique, notamment sous la forme littéraire¹². » De fait, le volume inaugurant cette collection en 2021 se présente sous la forme d'une fiction relatant le parcours de mineurs isolés arrivés depuis l'Afrique ou l'Asie centrale dans un camp de réfugiés en Europe (MESSINA M. 2021). Nous y reviendrons. Parallèlement était publié, au début de l'année 2022, un recueil collectif réunissant, sous le titre *Raconter le chômage*, la restitution littéraire d'une enquête sur la recherche d'emploi, enquête menée par des écrivaines et écrivains de deux masters de Paris 8 et de Paris Nanterre. Ce volume se présente lui-même comme le prologue d'une collection en recherche-crédation dont le premier titre est à paraître à l'automne 2022, et qui portera sur l'expérience de critiques affectées et de réceptions performées en danse.

Les PUV bénéficient certes d'un environnement institutionnel qui les destine à être plus particulièrement réceptrices de propositions éditoriales innovantes, étant adossées à une université fondée sur une appétence originelle à l'expérimentation¹³,

poursuivie aujourd'hui avec la présence d'un master de Création littéraire, autour duquel interviennent plusieurs figures importantes de la littérature de terrain contemporaine (O. Rosenthal, S. Pattieu, V. Message, C. Montalbetti...). La recherche-crétion y occupe une place privilégiée avec la présence de l'École Universitaire de Recherche ArTec, au sein de laquelle « la création comme activité de recherche » et « les nouveaux modes d'écritures » constituent deux des trois axes scientifiques¹⁴. L'intérêt des éditeurs publics pour de nouveaux formats d'écriture semble cependant s'étendre au-delà de Paris 8, comme en témoigne par exemple l'ouverture d'une collection « Apartés » présentée par les Éditions de l'EHESS comme regroupant des « textes à part, courts et originaux, dans lesquels l'expérimentation narrative et subjective se mêle aux sciences sociales » et où « la réflexivité scientifique croise les interrogations littéraires et autobiographiques et s'empare d'expériences personnelles pour explorer de nouvelles configurations du savoir¹⁵. » La dernière édition des Rencontres annuelles de l'édition scientifique en SHS¹⁶, ou encore les discussions engagées par l'ensemble des éditeurs via leurs établissements de tutelle dans le campus Condorcet¹⁷, témoignent aussi d'un intérêt commun au monde de l'édition scientifique pour les nouvelles écritures.

La multiplication des projets éditoriaux innovants en sciences humaines et sociales correspond donc à un mouvement de fond que les éditeurs sont bien placés pour observer. Si cette dynamique est bien évidemment multifactorielle (comme en témoignent les contributions à ce numéro), du point de vue éditorial précisément on peut y déceler une réaction contre une certaine standardisation de l'écriture scientifique, elle-même issue des transformations récentes, observables en France comme ailleurs, des conditions de la recherche, en particulier de la recherche par projet qui ne favorise pas nécessairement le modèle de l'essai personnel et valorise *a contrario* fortement l'article de revue¹⁸. On ajoutera ici, à titre d'hypothèses, deux orientations thématiques qui nous semblent de nature à stimuler de nouvelles manières d'écrire la recherche :

- La première tient à une attention croissante portée à l'imagination comme une compétence sociale fondamentale et à l'imaginaire comme une production collective, sous-évaluée jusqu'ici par les sciences de la société du fait d'une division historique d'avec les sciences de la psyché. On observe cet intérêt aussi bien en anthropologie où un auteur comme C. Stépanoff a pu montrer comment les sociétés et les groupes sociaux distribuaient inégalement les

compétences imaginatives et comment cette répartition pouvait constituer une forme basique de division du travail social et donc de hiérarchisation¹⁹. De même, en sociologie comme en histoire, on note l'ouverture de champs de recherche autour des dimensions sociales de l'inconscient et des productions qui en sont issus, qu'il s'agisse des rêves (LAHIRE B. 2018) des fantasmes et des complexes psycho-affectifs (MAZUREL H. 2021, par exemple). Mieux encore, cette compétence sociale à imaginer tend à être aujourd'hui valorisée comme une compétence heuristique. Cet intérêt est particulièrement visible en histoire, avec une revalorisation récente de la démarche contrefactuelle, s'appropriant un type de questionnement surtout pratiqué en littérature et dans la fiction en général sous le mode de l'uchronie (« Que se serait-il passé si... ? »)²⁰. Ce mouvement se prolonge dans d'autres disciplines comme la science politique, où certains chercheurs proposent une investigation plus systématique de la question des « possibles » de façon à réconcilier les sciences de la société, l'utopie, la critique sociale et les perspectives d'émancipation, et à susciter de nouvelles articulations entre « le savant, le lecteur et le politique » (GUEGUEN H. & JEANPIERRE L. 2022 : 20).

- Une autre incitation forte à écrire autrement la science tient à l'investissement des sciences de la société dans la compréhension de la crise environnementale et la prise au sérieux de l'hypothèse d'un anthropocène qui interroge, par définition, les SHS. L'une des dimensions de ce bouleversement épistémologique est la remise en cause du partage entre nature et sciences naturelles d'une part, et culture et sciences de la société d'autre part²¹, qui entraîne une nécessaire recomposition des descriptions et des récits, dès lors, en particulier, qu'il n'est plus question d'écrire une histoire des sociétés qui n'intègrent pas les non-humains au titre de composants essentiels, voire d'acteurs à part entière. Alors même qu'il s'agit de faire entendre dans cette perspective, comme le résume C. de Toledo, « plus de langages, plus de signes » (2021 : 9), la question de l'écriture adéquate se trouve posée avec acuité.

Ces éléments de contexte ne sauraient évidemment épuiser la question des motivations à écrire autrement la recherche : elles visent à montrer que nous sommes en présence d'une tendance profonde et durable dont les éditeurs doivent tenir compte et, comme nous le proposons ici, soutenir.

2.2. *Des textes innovants au service du savoir*

Si les nouvelles écritures de la recherche sont fortement motivées dans le contexte qui vient d'être rappelé, leur publication par des éditeurs scientifiques ne va pas de soi pour autant, tout particulièrement lorsqu'elles prennent la forme de fictions ou de restitutions littéraires d'expériences sociales. Sous quelles conditions de tels textes peuvent-ils correspondre à la mission initiale des éditeurs publics, que nous avons rappelé plus haut, de diffusion des savoirs issus de la recherche ?

Nous pouvons reprendre ici l'exemple de la nouvelle collection des PUV consacrée aux migrations, et dont le volume inaugural prend la forme d'une fiction mettant en scène des personnages imaginés par l'autrice : des mineurs isolés hébergés dans un camp pour réfugiés en Europe dont la localisation « dans une capitale européenne » est laissée volontairement imprécise et une travailleuse humanitaire dont l'histoire est elle-même marquée par une migration familiale. La question du rapport entre sciences sociales et fiction n'est certes pas nouvelle, mais leur partage a fait l'objet de débats disputés, récemment, à la suite du succès rencontré par des fictions à fort ancrage historique²², puis de la revendication par certains chercheurs en SHS d'une attache de leur travail à la littérature²³. Ici, c'est le souhait de rendre tangible la singularité de *chaque* migration qui a motivé les créatrices de la collection à y accueillir les formats les plus divers, y compris donc fictionnels. L'ambition est clairement posée : « articuler études migratoires et productions fictionnelles, littéraires ou artistiques, est non seulement possible, mais nécessaire pour sortir de l'essentialisation du phénomène migratoire » (LEROY D., PERRETI-NDIAYE M. & SPIRE A. 2021 : 3). En mettant l'accent non seulement sur la singularité, mais aussi sur le caractère souvent ordinaire des migrations pour celles et ceux qui les vivent, les formats d'écriture ajustés à de telles restitutions peuvent donc participer à une œuvre de déconstruction des registres de représentations dominantes (politiques, sociales, culturelles) et interroger au passage le cela-va-de-soi de l'existence d'un problème public de « l'immigration » : de telles représentations sont précisément incapable de rendre compte de la multiplicité des trajets et des trajectoires, et tend à écraser sous les données chiffrées et massifiées la réalité des expériences vécues par les migrants comme par celles et ceux qui les accueillent. « Si l'imaginaire, la fantaisie, le rêve peuvent détourner de la rugosité du réel, on peut défendre l'idée selon laquelle le pas de côté fictionnel peut aussi s'avérer

fécond pour rendre sensibles des réalités *a priori* éloignées. Ce sont parfois des métaphores qui nous permettent d'appréhender ce qui paraît dérangent, inaccessible, trop complexe au raisonnement » (*ibid.* : 5).

En fictionnalisant son récit, l'auteur du *Vertige des acrobates*, qui ouvre la collection, rend ainsi possible une polyphonie des acteurs, pour laquelle la forme romanesque est parfaitement appropriée. Marine Messina fait entendre non seulement la voix des mineurs en migration, mais aussi celle des travailleurs sociaux généralement ignorés tant des études sociologiques que des discours politiques. Les logiques institutionnelles, de plus, parce qu'elles sont décrites depuis les effets qu'elles produisent sur leurs récipiendaires, sont rendues très compréhensibles ici, qu'il s'agisse de la politique migratoire de l'Union Européenne et de ses procédures « Dublin », des contraintes financières et juridiques qui pèsent sur les ONG ou encore de l'organisation hiérarchique des camps. Or, si l'auteur est en mesure de partager ce savoir, c'est qu'elle s'appuie sur une expérience de travail de deux ans dans un foyer pour mineurs isolés à Chypre, au cours de laquelle elle a collecté des données et des récits²⁴. La qualification de « fiction documentée » semble ainsi adéquate. Elle remplit indubitablement une fonction de partage des savoirs, la forme romanesque étant de plus susceptible d'élargir ce partage à un lectorat non spécialiste, mais en quête de compréhension de ces questions. Notre second exemple, l'ouvrage *Raconter le chômage*, pose un peu différemment la question de l'articulation de la recherche et de sa restitution littéraire. Le lien à l'université est ici évident puisque le texte proposé est issu d'une enquête menée par des étudiants en master²⁵, sous la direction d'un enseignant-chercheur en littérature, lui-même romancier, Vincent Message. Ce dernier, dans un texte conclusif destiné à préciser les enjeux d'une telle démarche (MESSAGE V. 2022), insiste sur l'importance de l'enquête préalable à l'écriture des textes, et de ses enjeux politiques et sociaux, puisqu'il s'agissait d'aborder la question du chômage à partir de la situation de recherche d'emploi, abordée dans le cadre d'une agence Pôle Emploi, d'une Mission Locale et d'une association de soutien aux chômeurs en recherche de travail. À partir d'entretiens ayant fait l'objet de retranscriptions systématiques, les contributeurs au volume disposaient d'une latitude pour en rendre compte, avec la possibilité, là aussi, de les fictionnaliser. Ce parti pris reposait sur la conviction que l'enquête littéraire produit « une certaine forme d'attention » (*ibid.* : 254), attention précisément relancée par la variation de style entre les auteurs, et qui diffère d'un rendu sociologique

« classique » par une sensibilité au « dire » autant qu'au dit, et par une liberté dans la variation des focales (situation décrite minutieusement, inscription dans une histoire de vie, etc.). Une « connaissance d'ordre sensible » est ainsi rendue possible et justifiée, comme dans l'exemple précédent, la valeur du genre de connaissance que permet ce dispositif d'écriture. L'affirmation d'une éthique de l'entretien posée préalablement à l'enquête et l'organisation d'une discussion collective des résultats obtenus par chacun des participants, contribuent enfin à garantir que la dimension littéraire de l'écriture ne se développe pas au détriment de la réalité sociale dont elle témoigne.

La dimension d'enquête et la définition d'un protocole de recherche inscrit l'expérience de *Raconter le chômage* dans une démarche de recherche-création qui figure comme un champ de recherche en plein essor et auquel un éditeur scientifique peut vouloir ouvrir un espace de visibilité, comme c'est le cas pour les PUV qui ont décidé d'y consacrer une collection. Si la recherche-création ne répond pas à une définition unique, son affirmation repose sur la double conviction que toute recherche en sciences sociales peut être envisagée comme une forme de création, et que toute création intègre réciproquement une dynamique de recherche. Le volume inaugural de la nouvelle collection de recherche-création des PUV s'inscrit dans ce champ de réflexion en interrogeant, à partir d'une trajectoire personnelle et narrée à la première personne du singulier, différentes modalités selon lesquelles une chercheuse est affectée par son objet d'investigation, ici la danse, et comment la réponse à cette interrogation peut passer par une pratique réflexive : « penser en dansant » pourrait-on dire (L. BOULBA P. 2022). Pauline L. Boulba assume un point de vue situé, dans l'univers académique (comme jeune chercheuse précaire), artistique (comme danseuse en cours de professionnalisation) et plus généralement dans le monde social (en revendiquant une position transféministe). Ce faisant elle rejoint une volonté partagée par beaucoup d'explicitier les situations et les intérêts à partir desquels la connaissance est produite, et de ne pas dissimuler les rapports de pouvoir, pratiques et théoriques, au sein desquels le savoir est construit. Assumer la particularité d'un point de vue, manifesté par écriture qui peut prendre une dimension personnelle et intime, devient en fait la garantie d'une vision objective.

Les directrices de la collection, également coordinatrices du volume *Raconter le chômage* défendent plus généralement les formes de recherche impliquées, reposant sur une conception de la recherche qui ne se limite pas à ses définitions les plus

positivistes : « L'expérience dans laquelle enquêteurs et enquêtés se sont engagés est un processus de connaissance sans rapport avec la vérification d'une hypothèse préalable ou la reconnaissance d'une idée déjà là. Elle se construit dans une continuité entre faire et former une idée, dans la mise à l'épreuve des données de l'enquête par des dispositifs littéraires » (HOUDART-MEROT V. & MURZILLI N. 2022 : 8).

2.3. *Les nouvelles écritures au service d'une science vraiment ouverte*

Des éléments de bilan se dessinent maintenant.

Il ne s'agit pas ici de refuser, avec ces exemples, de déterminer toute frontière entre fait et fiction ; dans le cas de la danse, l'attention aux processus de réception et aux affects qu'ils engendrent n'exclut pas une connaissance critique des œuvres ainsi reçues, et de leur contexte sociohistorique de production. De même, si la fiction documentée peut produire une connaissance appuyée sur la tangibilité des situations, elle n'économise pas pour autant la description des processus et des dispositifs.

De telles productions n'invalident donc aucunement les circuits et les procédures habituelles de validation des textes (par exemple la lecture en double aveugle), qui s'inscrivent bien dans un processus de transmission de savoirs certifié par des communautés savantes ; les évaluations peuvent porter sur les protocoles mis en œuvre à l'occasion des terrains, et sur l'absence de contradiction entre les résultats présentés sous des formes alternatives (et/ou donnant accès à des points aveugles des enquêtes plus académiques), avec les résultats les plus généraux obtenus par ces dernières. Le comité éditorial d'une maison d'édition scientifique continue ici de jouer un rôle important de validation des textes qui lui restent soumis, de même que les directeurs de collection spécialistes du domaine thématique (dans le cas de migrations par exemple) ou de la qualité de la démarche d'enquête (dans le cas de la recherche-création).

- On aura perçu, dans les paragraphes précédents, l'importance de l'appareil critique accompagnant les textes : avant-propos, préfaces, postfaces relatant les conditions méthodologiques de production des contenus. Elles témoignent de la réflexivité qui a accompagné ces œuvres tout au long de leur élaboration. Elles sont autant d'espaces de dialogues avec des formes plus universitaires de savoir. Ce paratexte confirme l'importance du travail de l'édition scientifique dans la promotion des nouvelles écritures de la recherche.

On observera qu'en permettant la diffusion de ces pratiques innovantes de la recherche et de ces modes d'écriture, un éditeur universitaire comme les PUV répond aux exigences réitérées d'une science ouverte : il y répond d'autant mieux qu'il s'appuie sur une conception exigeante de celle-ci, pour laquelle l'ouverture ne consiste pas simplement en la mise à disposition gratuite de résultats, mais repose sur le souci que les connaissances en sciences humaines et sociales se présentent sous des formes accessibles à un large public. Réciproquement, le choix fait par des Presses universitaires de publier des formes d'écriture expérimentales dans le domaine de la recherche scientifique en sciences humaines et sociales constitue une manière d'y promouvoir l'innovation en leur accordant une reconnaissance académique.

- Ces derniers points entrent en résonance avec le constat des difficultés rencontrées aujourd'hui par les éditeurs publics et évoquées au début de cet article. Sans prétendre bien sûr que l'ouverture aux nouvelles écritures va résoudre miraculeusement ces difficultés, celles-ci permettent bien cependant d'envisager la reconquête d'un lectorat curieux d'aborder les questions de théorie, de méthode et d'objets que se posent aujourd'hui les sciences humaines et sociales.

Bibliographie

- ANHEIM É. & FORAISON L. (dir.), *L'édition en sciences humaines et sociales. Enjeux et défis*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2020a.
- ANHEIM É. & FORAISON L., « L'édition en sciences humaines et sociales, un bien commun », in Anheim É. Et Foraison L. (dir.), 2020 b., p. 17-22.
- AUERBACH B., « Travail éditorial et marché du livre », in Anheim É. Et Foraison L. (dir.), *L'édition en sciences humaines et sociales. Enjeux et défis*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2020, p. 29-37.
- BLIC (DE) D. et SORIN C., février 2020, « Derrière les injonctions à publier, une mise en danger de l'édition scientifique », <https://academia.hypotheses.org/category/politique-de-la-recherche/lppr-notre-avenir/page/13>
- DE TOLEDO C., *Le fleuve qui voulait écrire. Les auditions du parlement de Loire. Une mise en récit* par Camille de Toledo, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2021.
- DELUERMOZ Q. & SINGARAVELOU P., *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non advenu*, Paris, Le Seuil, 2016.
- GRAEBER D. et WENGROW D., *Au commencement était. Une nouvelle histoire de l'humanité*, Paris, Les liens qui libèrent, 2021.

- GUEGUEN H. & JEANPIERRE L., *La perspective du possible. Comment penser ce qui peut nous arriver, et ce que nous pouvons faire*, Paris, La Découverte, 2022.
- HARAWAY D., "Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective", *Feminist Studies*, Vol. 14, No. 3, Autumn 1988, p. 575-599.
- HOUDART-MEROT V. & MURZILLI N., « Avant-propos », in *Message V. (dir.)*, *Raconter le chômage*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2022, p. 7-9.
- JABLONKA, I., *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*. Paris, Seuil, 2014.
- LAHIRE B., *L'interprétation sociologique des rêves*, Paris, La Découverte, 2018.
- L. BOULBA P., *CritiQueer la danse. Réceptions performées et critiques affectées*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, à paraître en octobre 2022.
- LEROY D., PERRETI-NDIAYE M. & SPIRE A., « Préface », in *Messina M., Le Vertige des acrobates*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2021, p. 3-7.
- MAZUREL H., *L'inconscient ou l'oubli de l'histoire. Profondeurs, métamorphoses et révolutions de la vie affective*, Paris, La Découverte, 2021.
- MESSAGE V. (dir.), *Raconter le chômage*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2021.
- MESSAGE V., « Esthétique et éthique de l'enquête littéraire », in *Message V. (dir.)*, *Raconter le chômage*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2022, p. 249-266.
- MESSINA M., *Le Vertige des acrobates*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2021.

¹ Les autres peuvent être attachés à des laboratoires, des grands établissements de la recherche, des instituts français de recherche à l'étranger, des EPIC, etc. Je m'appuie ici sur les données communiquées à titre provisoire en janvier 2022 par C. Dandurand, dans le cadre de sa mission de préfiguration d'un réseau des éditeurs scientifiques publics engagés dans la science ouverte.

² Un directeur éditorial, une responsable administrative et financière, deux éditrices, deux maquettistes, un responsable de la diffusion, un assistant d'édition en charge des contrats, des droits et de la communication, une adjointe administrative.

³ Cf. la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, article 7, et le Code de l'éducation, article L 123-6 qui stipulent que « la diffusion des connaissances et des résultats de la recherche » relève des missions de l'université qui a capacité d'« assurer l'édition et la commercialisation d'ouvrages et de périodiques scientifiques ».

⁴ Voir la charte de l'AEDRES (Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur) : http://www.aedres.fr/IMG/pdf/01_Charte_AERES.pdf.

⁵ Assurée dans le cas des PUV par un comité éditorial composé des directeurs et directrices de collection et d'une partie des salariés, et animé par le directeur éditorial. On trouvera sur le site des PUV la présentation de ces collections et la composition du comité éditorial : <http://www.puv-editions.fr/presses-universitaires-de-vincennes.html>.

⁶ Les publications des PUV sont diffusées par l'AFPU-Diffusion qui assure la diffusion des ouvrages et des revues de 21 éditeurs.

⁷ Le cas des revues est différent, toute l'économie des périodiques scientifiques ayant été complètement transformée par l'apparition des plateformes de diffusion numérique du type de Cairn, Jstor ou OpenEdition qui ont amené la quasi-disparition des volumes papier de ces revues. Il est à noter aussi que la

diffusion des ouvrages en format numériques (epub) n'a connu depuis son apparition aucune croissance spectaculaire, et ne compense donc que très peu la faible diffusion des ouvrages papier.

⁸ Pour un panorama très complet de la situation de l'édition en SHS, on se référera à l'excellent volume dirigé par ANHEIM É. & FORAISON L. (dir.) (2020).

⁹ B. Auerbach observe une multiplication par neuf des titres diffusés en librairie entre 1970 et 2018 accompagnée d'une forte diminution des ventes moyenne par titre (AUERBACH : 2020).

¹⁰ On parle de « petit équilibre » car celui-ci ne comprend pas les salaires versés par les établissements. L'origine publique de ces salaires distingue l'édition publique de l'édition scientifique privée. Elle est la contrepartie de la diffusion à des tarifs accessibles au plus grand nombre d'une production éditoriale qui, sans la première, ne trouverait pas sa place au sein des réseaux commerciaux traditionnels.

¹¹ Le coût d'accès à la totalité du texte intégral sur ces plateformes est par ailleurs pris en charge la plupart du temps par des bibliothèques universitaires auxquelles n'ont accès que leurs adhérents.

¹² Selon la présentation que ses directrices donnent de cette collection : <http://www.puv-editions.fr/collections/singulieres-migrations-41-1.html>

¹³ Que le nom de Vincennes vient rappeler, du site où a été créée en 1968 le « Centre universitaire expérimental », à l'origine de l'université, où tant les contenus pédagogiques, les disciplines enseignées, les rapports professeurs-étudiants, les modalités d'évaluation, etc., ont fait l'objet de véritables innovations dans le sillage de mai 1968.

¹⁴ <https://eur-artec.fr/leur-artec/presentation/>

¹⁵ <https://www.ehess.fr/fr/communiqu%C3%A9/nouvelle-collection-apat%C3%A9s-aux-%C3%A9ditions-lehess>

¹⁶ <https://editionshs2021.sciencesconf.org/>

¹⁷ Destiné à devenir l'un des principaux campus européens dans le domaine de la recherche et de la formation en SHS.

¹⁸ On rejoint ici encore Anheim É. & Foraison L., lorsqu'ils affirment que « la fonction accordée à l'article de revue, en particulier dans le monde anglophone, est corrélée à une standardisation des modes de narration et de présentation des résultats qui laisse peu de place et l'expression d'interventions originales ou innovantes » (2020 b : 24).

¹⁹ Encore plus récemment, GRAEBER D. et WENGROW D. (2021) proposent de revisiter l'histoire de l'humanité en accordant une place essentielle à la capacité des humains à imaginer les formes d'organisations politiques les plus diverses. Il en découle un récit radicalement différent des versions évolutionnistes de l'histoire longue.

²⁰ Voir en particulier DELUERMOZ Q. & SINGARAVELOU P. 2016.

²¹ Remise en cause auxquelles ont fortement contribué en France les œuvres de B. Latour et P. Descola.

²² La publication des *Bienveillantes* de J. Littell en 2006 a contribué à initier ce débat.

²³ Voir par exemple JABLONKA, I. 2014. Pour un état récent des débats en histoire sur cette question, voir le numéro de la *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine* sur le thème « L'écriture de l'histoire : sciences sociales et récit » (n° 2, 2018), et en particulier les contributions de Élie Haddad et de Philippe Artières. Plus anciennement, le dossier « Savoirs de la littérature » des *Annales HSS*, 65-2, 2010 propose également un éclairage précieux sur ces questions.

²⁴ Cette expérience et les conditions de recueil des données ayant nourri l'ouvrage sont précisées dans une postface au récit, pp. 285-288.

²⁵ Le master Création littéraire de Paris 8 et le master Mise en scène et dramaturgie de l'université Paris Nanterre.



Nouvelles formes de l'écriture scientifique

A cura di Elisa Bricco, Anna Giaufret, Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano Vicari

Écriture scientifique et support numérique. Formes et effets du discours scientifique sur Twitter

Mathieu Goux, Laélia Véron

Per citare l'articolo

Mathieu Goux, Laélia Véron, « Écriture scientifique et support numérique. Formes et effets du discours scientifique sur Twitter », *Publifarum*, 36, 2021, p. 48-62.

Documento accessibile online:

URL: <https://riviste.unige.it/index.php/publifarum/article/view/2063>

DOI: <https://doi.org/10.15167/1824-7482/pbfrm2021.2.2063>

ISSN: 1824-7482

Résumé

Notre contribution étudie les effets d'un support spécifique numérique, le réseau social Twitter, sur le discours de la recherche scientifique en sciences humaines et sociales. Nous revenons sur la façon dont les logiques de légitimation de la parole scientifique dans la sphère scientifique rentrent en conflit avec les logiques du réseau social qui opèrent selon d'autres critères de validité et qui peuvent contrecarrer ou au contraire amplifier le discours scientifique.

Abstract

Our paper investigates the effects of a specific digital medium, the social network Twitter, on the discourse of scientific research in humanities and social sciences. We study the way in which the logics of legitimisation of academic discourse in the scientific sphere come into conflict with the logics of the social network, which operate according to other criteria of validity. Those criteria can counteract or, on the contrary, amplify the scientific discourse.

Les supports numériques de diffusion de la recherche se multiplient : blogs, vidéos (chaînes youtube), conférences-performances (conférence TDx par exemple), mais aussi fils twitter, streamings sur Twitch, etc. Chercheuses et chercheurs collaborent avec des professionnel·les de la vulgarisation numérique (ainsi, un collectif d'historiennes et d'historiens a écrit un bref essai *Zemmour contre l'histoire*¹, et a demandé à la docteure en histoire et youtubeuse, Manon Brill, de relayer le contenu de cet ouvrage sur sa chaîne²) ou s'essayaient elles-mêmes et eux-mêmes au maniement de ces nouveaux supports³.

La mobilisation de supports variés dans la transmission des savoirs, du monde de la recherche à la société civile, est étudiée depuis longtemps notamment dans les sciences dites « dures » (BOLTANSKI et MALDIDIER 1977, JACOBI 1986, FAYARD 1988), mais aussi dans les sciences humaines et sociales (on peut citer à titre d'exemple la journée d'études « Les nouvelles formes de la vulgarisation et de l'écriture des savoirs » en 2018 dans le cadre du projet Légipop⁴). Il est admis dans ces recherches que la mobilisation de nouveaux supports transforme l'écriture scientifique. Depuis les travaux pionniers de MacLuhan, il paraît établi que le « le message, c'est le médium » :

[...] le vrai message, c'est le médium lui-même, c'est-à-dire, tout simplement, que les effets d'un médium sur l'individu ou sur la société dépendent du changement d'échelle que produit chaque nouvelle technologie, chaque prolongement de nous-mêmes, dans notre vie. (MACLUHAN 1968 : 37)

Cette réflexion s'est depuis abondamment vérifiée dans le spectre des études en sciences du langage, qu'il s'agisse d'étudier la spécificité du discours numérique (PAUL

& PERRIAULT 2004, PAVEAU 2017) ou les effets de la médialité (SIOUFFI 2018) ou des « affordances » et contingences (NORMAN 2013 : 11) du support qui détermine, de différentes façons, la dimension, les prérogatives, la diffusion et la compréhension du message. Ce qui est vrai pour le discours général l'est d'autant plus dans le cadre d'énoncés fortement codifiés à l'instar des discours de spécialité, qu'ils soient scientifiques (CORNU 2005, pour le discours juridique, QOTB 2020, pour le discours médical) ou administratifs (comme la « diplomatie numérique », NOCETTI 2017 : 150-155). Ces nouveaux supports proposent effectivement de nouvelles écritures, des dispositions pragmatiques d'écriture et de lecture inédites, avec, souvent, des strates polyphoniques complexes entre différentes identités qui se chevauchent et s'entrecroisent, entre la voix plurielle d'une institution et celle, singulière, d'un individu écrivant, ou non, sous le couvert du pseudonymat.

Notre contribution se propose de se concentrer sur les effets d'un support spécifique numérique, le réseau social Twitter, sur le discours de la recherche scientifique en sciences humaines et sociales. Précisons que nous englobons, dans ce thème, différents discours : discours de diffusion, de vulgarisation, d'annonces et de discussions scientifiques. Nous considérerons ainsi que la diffusion ne doit cependant pas nécessairement se comprendre en termes de vulgarisation, dans la mesure où quand bien même on considérerait que la parole scientifique, étant toujours citation, est toujours reformulation (LOFFLER-LAURIAN, 1984 : 111), elle ne s'accompagne pas nécessairement d'un dispositif de dénomination (*ibid.*, p. 113) ou d'équivalences entre termes simples et compliqués (*ibid.*, p. 117-118). En revanche, elle présente toujours un sujet lié à une compétence disciplinaire. La reformulation propre à la vulgarisation s'accompagne de reprises métalinguistiques ou paraphrastiques des mots spécialisés (REBOUL-TOURÉ, MOURLHON-DALLAS *et al.*, 2004) : la diffusion scientifique sur Twitter peut ainsi désigner le partage des résultats d'une enquête ou le fait de rapporter des propos lors du *live-tweet* d'une conférence, alors que la vulgarisation scientifique nécessite un tweet ou un fil qui explicite ces propos. L'annonce scientifique peut, pour sa part, désigner la notification d'une nouvelle publication, d'un séminaire ou d'un colloque. Enfin, la discussion scientifique englobe les échanges qui peuvent suivre un tweet, de quelque nature qu'il soit : diffusion, vulgarisation ou annonce.

Étudier les formes et les effets du discours scientifique sur Twitter permet de croiser deux paramètres :

- i. D'une part, la question de la légitimité de cette plate-forme en termes de diffusion scientifique, notamment au regard d'autres espaces numériques (journaux de recherche, chaîne Youtube ou Twitch, sites personnels ou institutionnels...) et, partant, de la légitimation des discours scientifiques
- ii. d'autre part, la question de l'incarnation des comptes Twitter, en distinguant cette fois-ci leur statut individuel ou collectif, institutionnel ou personnel, et la logique de communication qui les sous-tend tant dans le cadre de la production d'énoncés que de l'interaction, voire de la responsabilité (scientifique comme personnelle) qu'elle engage.

Ce rapport complexe entre légitimité et incarnation des discours doit être abordé en prenant en compte les problèmes spécifiques de légitimité qui entourent la vulgarisation (BERGERON 2016) et plus généralement tout type d'écriture expérimentale qui s'éloigne des canons de l'écriture scientifique érigée comme standard (LE BART et MAZEL 2021), mais aussi la tension possible entre légitimité, c'est-à-dire « conform[ité] à ce qui est dicté ou considéré comme justifié par ledit milieu professionnel académique » (LEMOINE-SCHONNE et LEPRINCE 2019 : 15) et reconnaissance, par les pairs, les institutions de recherche, mais aussi les médias (*ibid.* : 16), la reconnaissance médiatique ne rimant pas forcément avec reconnaissance scientifique (BOURDIEU 1984, VIRY 2006). Nous nous proposons d'interroger le processus de légitimation scientifique de twitter, c'est-à-dire la reconnaissance (ou non) de ce support comme légitime pour le milieu professionnel académique.

La diffusion et la valorisation de la recherche, si elles occupent encore une place très marginale dans le temps de travail des chercheurs (LEMOINE-SCHONNE et LEPRINCE 2019 : 12) sont néanmoins en voie de légitimation institutionnelle. Elles font ainsi partie des critères mobilisés dans les instances françaises d'évaluation du CNRS (Centre National de la Recherche scientifique) et de l'Hcéres (Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). On peut citer également le lancement, sur l'initiative du MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et l'Innovation) du label SAPS (« Science Avec et Pour la Société ») dont la stratégie « science-société » comprend quatre axes, le premier visant à la « valorisation de la recherche et de ses enjeux auprès de tous les publics » et le deuxième la « formation à la médiation, la communication et à la démarche scientifiques⁵ ». Le premier forum

SAPS en novembre 2021 porte ainsi sur les thèmes de la « médiatisation des sciences et du désordre informationnel⁶ ». Si la mobilisation de l'espace numérique est bien présente dans ces projets, puisqu'elle semble nécessaire à toute diffusion à grande échelle de la science (LEMERCIER, 2015), les réseaux sociaux sont peu mentionnés. Un espace comme Twitter semble constituer, contrairement aux initiatives de type « Open Access », une sortie du discours scientifique hors du champ traditionnel.


Les effets du discours scientifique sur Twitter doivent être compris à la fois au sein de cette plate-forme et au-delà : car si l'on considère que l'une des particularités notables de ces discours numériques est leur faculté d'émancipation et leur dimension intertextuelle ou inter-médiatique, puisque les tweets ont vocation à s'extraire, dans leur totalité médiatique (capture d'écran avec avatar, nom d'utilisateur, nombre de « likes » et de « retweets »...) ou partiellement (avec simple reprise du *dictum*, cf. DEVELLOTTE & PAVEAU, 2017, PAVEAU, 2019), les interactions discursives et le statut de ces discours tweetés sont par excellence mouvants et dynamiques et se définissent selon des logiques complexes, délinéaires, augmentables et innombrables (DEVELLOTTE & PAVEAU, 2017 : 207-208) qui fondent non seulement leur complexité analytique au regard des énoncés traditionnellement étudiés par la linguistique, mais également leur intérêt premier pour ces mêmes études. Notre propos se veut cependant plus modeste et envisage ces notions surtout sur le plan pragmatique, et notamment au regard de l'*ethos* numérique (FOURMENTRAUX, 2015, SEKHNIACHVILI-KOMPERDRA & CHATENET, 2017) des agents à l'origine des tweets.

1. Le discours scientifique sur Twitter : processus de légitimation

Sur Twitter, la légitimation du discours scientifique s'opère selon deux dimensions complémentaires, l'une relevant des supports choisis, l'autre de l'utilisateur ou utilisatrice (personne individuelle ou institution). Le milieu académique est en effet, par excellence, un milieu où se télescopent le travail des individus et le travail des structures, du groupe de travail à l'université en passant par toute la stratification administrative universitaire, collaboration entre collègues, axe de recherche, laboratoire, UFR (unité de Formation et de Recherche) ou UMR (Unité Mixte de Recherche), revue à comité de lecture, etc. Il se distingue également par différentes entreprises de diffusions des

savoirs, qu'il s'agisse de savoir-savants par l'intermédiaire des cours et séminaires de recherche à destination des étudiant·e·s ou des pairs, de sites des laboratoires, des UFR ou des universités, qui essaient eux-mêmes pages dédiées aux projets de recherche, blogs d'actualité ou d'expériences scientifiques, liens vers les réseaux sociaux ou les sites communautaires (Youtube notamment).

La multiplicité de ces exemples rend particulièrement complexe le classement de la légitimité de ces plates-formes, notamment pour le public non-universitaire, d'autant plus que les espaces numériques et les réseaux sociaux ne semblent pas avoir des critères de légitimité qui se superposent avec ceux du monde académique. Ainsi, le badge bleu qui indique un « compte certifié » sur Twitter signale un compte « authentique, notoire et actif » c'est-à-dire un compte dont l'identité est vérifiée, qui représente une marque ou une personne référencée (par exemple sur Wikipédia) ou qui bénéficie d'une forte couverture médiatique. Un·e scientifique, légitime dans son champ par sa qualité statutaire, son parcours et son travail, peut dès lors ne pas avoir de compte certifié sur Twitter. Partant, la légitimité scientifique au sein des espaces numériques ne peut se calculer dans l'absolu mais en termes de dynamiques complexes et de processus de légitimation. Il est néanmoins possible d'opérer un classement et un panorama de ces espaces numériques en croisant plusieurs données : le choix du nom (titre affiché, nom personnel ou nom désignant un groupe de recherche), la nature du support, le caractère univoque ou plurivoque du discours, le rattachement institutionnel et le processus de diffusion. En considérant ces entrées, on peut ainsi distinguer, en rattachant la légitimité anticipée de ces espaces :

Réseau social à titre personnel ;	- légitime  + légitime
Réseau social à titre collectif ;	
Réseau social à titre académique ;	
Blog à titre personnel ;	
Blog à titre collectif ;	
Blog à titre académique ;	
Communication, écrite ou orale, à titre personnel ;	
Communication, écrite ou orale, à titre collectif ;	
Communication, écrite ou orale, à titre académique.	

Cette schématisation ne doit pas masquer la porosité relative des utilisations d'un même support. Un réseau social peut être utilisé à la fois à titre personnel et académique, quand une personne poste pêle-mêle des tweets privés et des tweets relevant de son domaine d'expertise, les deux n'étant pas forcément faciles à distinguer. Un tweet personnel peut également servir à relayer ou à renvoyer vers une communication à titre académique. Le principe du retweet (d'un compte personnel via le compte d'une institution académique) peut également créer un changement catégoriel qui (re)légitimera le discours. Cependant, ce classement explicite la présence, en termes de légitimation, de deux hiérarchies : l'une relevant de l'identité de la locutrice ou du locuteur (individu, collectif, structure), l'autre le média par lequel passe le message (post twitter, blog de recherche, article de revue relu par les pairs). La hiérarchie médiatique l'emporte et peut influencer, en retour, la légitimité des voix locutrices : le même propos scientifique sera considéré comme plus légitime par les actrices et acteurs du champ scientifique s'il paraît dans une revue plutôt que sur un blog ou sur un tweet, et ce même s'il est parfaitement identique dans son écriture.

2. Stratification des comptes Twitter et écriture scientifique

Twitter implique une difficulté complémentaire, liée en partie au principe de « micro-blogging » du site, unique en son genre. Cette contrainte du support crée une limite en termes de longueur du message, qui peut être occasionnellement étendue par l'image ou la vidéo, partie par le pointage vers un lien extérieur qui peut être accompagné, ou non, d'un texte explicatif, ce qui reproduit une dynamique multimodale bien connue par ailleurs et assimilable à une relation texte/image (KLINKENBERG 2008). Autrement dit, il est, en plus de la stratification déterminée précédemment (compte Twitter personnel/collectif/académique), une stratification de contenu qui amplifiera ou nuancera l'impression de légitimité liée aux comptes Twitter concernés. Ainsi, dans les cas de l'utilisation du réseau social à titre personnel, on verra plus souvent des marques de singularisation de l'écriture scientifique (via l'usage de la première personne, des marques de subjectivité de la locutrice ou du locuteur vis-à-vis de son discours) traditionnellement considérée comme le contraire de l'écriture scientifique savante « légitimée par son impersonnalité même » (LE BART et MAZEL 2021 : 10). De

même, la nature du *post* lui-même, entre message « original », réponse, sub-tweet, *quote reply tweet*, message unique ou *thread*, diffracte d'autant plus la logique communicationnelle à l'œuvre et la rend incroyablement riche d'une part, mais également particulièrement compliquée à analyser.

Partant, un réseau comme Twitter oblige à naviguer entre plusieurs degrés d'analyse du discours numérique, au-delà des principes qui régissent celui-ci en général. Particulièrement, la brièveté du message, restreint à 280 caractères espaces comprises, nécessite des stratégies d'écriture spécifiques, visant soit à rendre chaque message (semi) autonome à la façon d'une maxime (en cas de message unique) ou d'un paragraphe dans le cadre d'une série de messages, ce qui implique une disposition textuelle tantôt propre aux aphorismes, faisant la part belle aux référents homophores, tantôt saturée d'éléments anaphoriques dans le cadre d'un *thread* ou d'une réponse à un autre tweet. Pour ainsi dire, soit ces messages sont destinés à être lus de façon autonome, décontextualisés d'énoncés antérieurs publiés sur Twitter, soit en réponse à ceux-ci, de différentes façons. S'ils ont une autonomie médiale, qui leur permet d'être isolés et reproduits en-dehors du Twitter, chaque post prenant l'apparence d'une capsule linguistique bornée par l'espace et les contraintes du site (PAVEAU 2017), c'est leur dimension intertextuelle qui influencera en retour leur légitimité.

En effet, on peut remarquer que les comptes institutionnels, que l'on peut considérer comme les plus légitimes tant ils sont à la fois « certifiés » et émanant d'institutions et d'écoles reconnues comme telles par les états et la communauté scientifique, appartiennent à cette première catégorie de tweets décontextualisés : ils renverront prioritairement à des événements scientifiques relevant tantôt de la communication académique (séminaires, colloques, journées d'études, publication de revues...), tantôt de la diffusion et de la vulgarisation (expositions, intervention dans les médias). Ces tweets sont également souvent accompagnés d'une URL pointant vers un site institutionnel ou d'un fichier joint (une image de type « affiche ») détaillant la nature de la communication. Ce sont ici des tweets de pointage, dont le contenu vaut moins que l'indexation qu'ils proposent du contenu scientifique et qui, partant, tirent leur légitimité tant de l'instance d'origine du message que de leur caractère exophorique, le site ou la ressource cible opérant une transitivité de la légitimité de la source de la cible vers le réseau social. Il faut en revanche sortir du domaine institutionnel pour rencontrer des tweets « traditionnels », qu'ils soient du chef de collectifs de recherche ou d'individus

en eux-mêmes. Ceux-ci sont davantage situés, endophoriques au regard des stratégies énonciatives propres à Twitter, bien que l'on retrouve également des pointages vers des ressources extérieures, en tant que telles ou en citant des comptes institutionnels (par exemple en soulignant une intervention dans le cadre d'un événement scientifique). Les autres formes de communication sont de deux grands ordres : message personnel, non lié à l'expertise académique ; ou message lié à l'expertise académique (sachant que les deux sont parfois, et encore une fois, difficiles à séparer). Les premiers sortent, par définition, du domaine de cette contribution. En revanche, un message lié à une expertise académique contribue, de plusieurs façons, à la diffusion scientifique dans la mesure où elle fait partie, extensionnellement, des attributions de la profession du chercheur. Cette diffusion scientifique répond à des demandes de la part des publics (CARTIER 2019) et participe à l'évolution générale des idées scientifiques, notamment par leur mise à l'écrit (VERIN 1995).

On pourrait ainsi distinguer, sur l'échelle de la légitimation scientifique, les tweets exophoriques (plus légitimes) et les tweets endophoriques (moins légitimes) en remarquant que ce classement en termes de légitimation peut radicalement s'opposer à celui des tweets en termes de diffusion. Un tweet exophorique institutionnel aura peu de chance de « buzzer », de se retrouver en TT (« Trending Topic ») et d'être repris par les médias, contrairement à un tweet individuel endophorique. On retrouve ici la distinction entre reconnaissance académique et reconnaissance médiatique (LEMOINE-SCHONNE et LEPRINCE 2019 : 20). Il faut donc considérer (et distinguer) la légitimité non seulement du statut mais de l'effet de la parole scientifique sur Twitter.

3. Validité et contre-validité de la parole scientifique

L'un des enjeux de la parole scientifique, et ce qui fonde généralement sa spécificité, est qu'elle est par essence plurivoque et située. Le scientifique s'adresse à ses pairs — c'est un des principes structurants du champ scientifique (BOURDIEU, 1976) — et la parole scientifique assoit sa légitimité sur le fait qu'elle s'appuie, en amont, sur un autre texte scientifique, qu'elle cite (LOFFLER-LAURIAN, 1984), ce qui crée un réseau ascendant de légitimité : on sait que la critique des sources, leur sélection et leur discussion, compose un enjeu primordial de la *disputatio* et appuyer une démonstration sur un texte douteux rend douteuse la démonstration elle-même. Or, même dans ces

cas de remises en question, la procédure de relecture par les pairs est censée assurer la bonne tenue du débat.

Le réseau social Twitter ne reproduit pas, dans son fonctionnement, le respect de ces principes. Chaque utilisatrice, chaque utilisateur peut citer les messages écrits par d'autres, y compris dans le cadre de messages « protégés » par leur autrice ou leur auteur, soit par les fonctionnalités du site, soit par une capture d'écran. Le processus citationnel de Twitter est tributaire d'une hiérarchie répondant non aux logiques scientifiques, mais propre au réseau social : un « gros compte » citant un discours scientifique (pour le reprendre, le nuancer ou le contredire) aura un effet et une visibilité bien plus grande qu'un compte institutionnel ou personnel d'un ou d'une chercheuse citant ce même discours, pour le reprendre, le nuancer ou le contredire. La hiérarchie institutionnelle se heurte à la hiérarchie du réseau, ce qui peut avoir des conséquences sur la façon dont le discours scientifique s'extirpe de Twitter pour s'introduire, par le jeu des citations de tweets et de reprises, sur divers sites, journalistiques par exemple (VÉRON, 2022). En effet, tandis que le discours scientifique se légitimise par un jeu de citations internes (y compris dans le cadre de la vulgarisation), le discours sur Twitter se légitimise non seulement par sa popularité dans le microcosme du réseau social (popularité calculée en termes de *likes*, de *retweets*, de *qrt* ou *quote retweets* — tweets repris avec une citation — sans dépasser une certaine proportion ou « ratio »), mais également par sa reprise à l'extérieur du site par des discours médiatiques. La logique de diffusion d'une parole scientifique sur twitter est ainsi bien différente d'une logique de diffusion d'une parole scientifique dans le champ scientifique. Une diffusion efficace (en termes de chiffres) sur Twitter implique ainsi une remise en question de la validité du discours scientifique, détaché de sa circulation : en effet, et alors que la circulation et la citation du discours scientifique renforcent sa légitimité, sa circulation sur Twitter, et notamment en-dehors des cercles institutionnels, peut au contraire l'abîmer et l'illégitimer. C'est le principe du « bad buzz » qui entraîne des moqueries, voire du harcèlement, qui peut toucher soit des concepts dont les spécificités méthodologiques et disciplinaires ne sont pas forcément préparées à une opération de vulgarisation et de diffusion⁷ ou même des disciplines, typiquement la sociologie et plus généralement les sciences humaines et sociales, dont le statut scientifique est sans cesse contesté⁸.

De même, aucune hiérarchie de parole n'est *a priori* observable sur Twitter : un compte certifié peut répondre à un compte non-certifié et réciproquement, un compte à plusieurs milliers d'abonné-e-s peut répondre à un compte récemment créé et réciproquement. Ce dispositif, bien différent d'une intervention en colloque (soumise à la délégation de la prise de parole par l'équipe de modération) crée une horizontalisation de fait qui met en vis-à-vis le texte scientifique et la réponse, quand bien même cette horizontalisation ne serait-elle pas synonyme d'équipollence entre les messages, Twitter masquant certaines réponses sur la base de mots-clés (d'insultes ou de termes désobligeants, par exemple) et de comptes trop récents ou au nombre d'abonné-e-s faibles au regard des « gros comptes » et créant, de fait, une hiérarchie entre les différents messages (PAVEAU, 2017). Cette horizontalisation énonciative est redoublée, dans le cas des sciences humaines par l'illusion de l'utilisation d'une langue commune (ALLEMAND, 2016) qui ne permet pas forcément de distinguer la parole de l'expertise scientifique de celle de l'opinion. C'est justement en ces termes que les logiques scientifiques, sur Twitter, se heurtent et perturbent le déroulement des procédures de diffusion.

Le discours scientifique sur Twitter se positionne en des termes distincts, fondés non sur la légitimité au sein de la sphère scientifique mais sur la popularité au sein du réseau lui-même. On peut dès lors se demander quelle place peut avoir le discours scientifique sur Twitter dans la mesure où le calcul de l'efficacité de ce discours, quelle que soit sa nature (diffusion, vulgarisation, débat), ne se fait pas selon les mêmes critères que ceux qui existent dans le cadre des formes hiérarchiques de discussion (conférences modérées, intervention monogale sans réponses, écriture).

Conclusion

« Le message, c'est le medium » et le médium *Twitter*, par son principe même, semble faire obstacle à la diffusion du discours scientifique autrement que dans une perspective de pointage exophorique. Ce n'est cependant ni son public, ni ses contraintes d'écriture qui l'empêchent d'accéder à une autonomie et à une légitimation du discours scientifique (puisque ces paramètres influencent davantage la rédaction des messages que leur contenu à proprement parler), mais bien son principe de « microblogging » et d'exploitation de critères non reconnus par la communauté scientifique.

Il ne s'agit pas, il faut le noter, de contraintes tributaires d'un algorithme mais bien de la façon dont le site gère ses utilisatrices et utilisateurs et l'importance relative qu'il leur donne en termes de visibilité selon la certification des comptes ou leur nombre d'abonné-e-s, autant d'éléments déconnectés de ce que le discours scientifique considère comme propre à la légitimation de son contenu. C'est donc bien au niveau du média que se situe l'enjeu.

Ce n'est pas à dire cependant que les instances du « web 2.0 » ne proposent pas des alternatives à cette situation, du moins, des plates-formes permettant de court-circuiter ces inconvénients. Notamment, les services de *streaming*, en direct ou en différé comme Twitch et Youtube, réinstaurent non seulement une hiérarchie entre les publics en reprenant des formats d'adresse qui peuvent rappeler un cours plus ou moins magistral, mais également une asymétrie fondamentale : il est certes possible de répondre à une vidéo par une autre vidéo, mais le travail que cela implique, et la difficulté de les mettre en relation les unes avec les autres en l'absence de la fonction de citation de Twitter, réduit considérablement l'effet de terrassement des discours les uns au regard des autres. Ils se prêtent en ce sens davantage à la diffusion et à la vulgarisation scientifique, certaines des chaînes Youtube ayant le plus d'abonné-e-s relevant de cette catégorie. On peut d'ailleurs se demander en quelle mesure Twitch et/ou Youtube se substituent à la télévision dans ces pratiques (ROUZE, 1995) et s'ils parviennent à être un meilleur vecteur de vulgarisation, la télévision (et par là l'écran, ou l'image) étant considérée comme « plus propre à susciter de l'émotion et de la curiosité qu'à transmettre de l'information » (art. cit., p. 126). Précisons que cette spécificité des supports n'empêche évidemment pas les discours frauduleux, complotistes ou anti-scientifiques, puisque se repose alors la question du temps qu'ont à consacrer les scientifiques à ces dispositifs et des compétences qu'ils et elles ont pour les créer.

Quant à Twitter, si le site demeure une extraordinaire plate-forme pour la communication scientifique sous toutes ses formes, il semble que ses affordances ne permettent pas, à l'heure actuelle, une diffusion efficace du consensus et du discours scientifique légitime. On peut se demander si certains ajustements sont possibles et souhaitables. Ainsi, on peut imaginer un autre processus de certification des comptes fondé sur d'autres critères (pour mettre en valeur des comptes possédant une légitimité reconnue dans le monde scientifique) et de hiérarchisation des réponses autorisées (réponses découlant de cette hiérarchie). Une telle importation des fonctionnements de

la légitimité scientifique sur l'espace Twitter aurait sans doute un intérêt, mais d'une part, elle ne permettrait pas d'éviter certains écueils (argument d'autorité vs argument de fond, flou entretenu par la locutrice ou le locuteur sur le lien entre sa parole et son domaine d'expertise, flou entre prise de position politique personnelle et prise de position scientifique académique) et d'autre part, elle ôterait ce qui est, malgré ses limites, un intérêt réel de Twitter : la mise en relation directe de locutrices et locuteurs qui appartiennent à des mondes différents, à des champs différents. Plutôt qu'un changement de dispositifs aussi majeur sur Twitter, nous pensons qu'une amélioration possible peut venir, d'une part, d'une structuration de la diffusion et vulgarisation de la recherche sur les réseaux sociaux au niveau des différentes institutions (prise en compte effective du temps passé à la diffusion, coordination et formation des actrices et acteurs de cette diffusion, prise en charge technique professionnelle), et d'autre part, d'une meilleure diffusion scientifique hors des réseaux sociaux, et notamment dans les médias traditionnels, grâce au travail des journalistes scientifiques spécialisés. Un discours scientifique est (aussi) légitimité lorsqu'il n'est plus lié à une personne atypique, mais lorsqu'il entre en écho avec d'autres prises de parole, qui portent les mêmes résultats ou les mêmes principes méthodologiques. C'est toute la différence entre une légitimité scientifique (qui se réclame d'un champ, de son fonctionnement, de ses principes et de ses traditions) et une autorité charismatique (WEBER, 1917-1919) – fusse-t-elle liée à une ou un scientifique.

Bibliographie

- ALLEMAND, L., « Vulgariser pour valoriser les sciences humaines et sociales », *Mélanges de la Casa de Velázquez* [En ligne], 46-1, 2016, URL : <http://journals.openedition.org/mcv/7010>, consulté le 17 février 2022.
- BERGERON, A., « Médiation scientifique », *Arts et Savoirs* [En ligne], 7, 2016, URL : <http://journals.openedition.org/aes/876> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aes.876>, consulté le 17 février 2022.
- BESSON, A., FRANÇOIS, A.-I., LECOSSAIS S., LETOURNEUX M. et WEBER A.-G., « Mutations des légitimités dans les productions culturelles contemporaines », *Belphégor*, n°17, 2019, URL : <https://journals.openedition.org/belphegor/1450>, consulté le 17 février 2022.
- BOLTANSKI, L., et MALDIDIER, P., *La vulgarisation scientifique et son public : enquête sur « Sciences et vie »*, Paris, CORDES, 1977.

- BOURDIEU, P., « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 2, n°2-3, 1976, p. 88-104.
- , *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1984.
- CARTIER, « “Il y a une énorme demande de science de la part du public” », *Hermès, La Revue*, n° 85, 2019, p. 109-112.
- COLLECTIF, *Zemmour contre l’histoire*, Tracts n°34, Paris, Gallimard, 2022.
- CORNU, G., *Linguistique juridique*, Paris, LGDJ, 2005.
- DEVELOTTÉ C., PAVEAU M.-A. « Pratiques discursives et interactionnelles en contexte numérique. Questionnements linguistiques », *Langage et société*, n° 160-161, 2017, p. 199-215.
- FAYARD, P., *La communication scientifique publique. De la vulgarisation à la médiatisation*, Lyon, Chronique sociale, 1988.
- FOURMENTRAUX, J.-P., *Identités numériques. Expressions et traçabilité*, Paris, CNRS éditions, 2015.
- JACOBI, D., *Diffusion et vulgarisation. Itinéraires du texte scientifique*, Paris, Les Belles Lettres, 1986.
- KLINKENBERG, J.-M., « La relation entre le texte et l’image. Essai de grammaire générale » *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, tome 19, 2008, p. 21-79.
- LE BART, C. et MAZEL, F., (dir.), *Écrire les sciences sociales, écrire en sciences sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2021.
- LEMERCIER, C., « Pour qui écrivons-nous ? », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, vol. 62, n°4 bis, suppl., 2015, p. 43-61.
- LEMOINE-SCHONNE, M., et LEPRINCE, M., (dir.), *Être un chercheur reconnu ? Jugement des pairs, regard des publics, estime des proches*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.
- LOFFLER-LAURIAN A.-M., « Vulgarisation scientifique : formulation, reformulation, traduction » *Langue française*, n°64, 1984, p. 109-125.
- MCLUHAN, M., *Pour comprendre les médias*, Paris, Seuil, 1968.
- NOCETTI J., « La diplomatie à l’heure du numérique. De la diplomatie numérique à la diplomatie du numérique », Thierry de Montbrial (éd.), *La guerre de l’information aura-t-elle lieu ?*, 2017, p. 150-155.
- NORMAN, D., *The Design of Everyday Things : Revised and Expanded Edition (Revised edition)*, New York, Basic Books, 2013.
- PAUL V. & PERRIAULT J., « Introduction. Pratiques d’information et de communication : l’empreinte du numérique », *Hermès, La Revue*, n° 39, 2004, p. 9-16.
- PAVEAU, M.-A., *L’analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann, 2017.

- « La resignification. Pratiques technodiscursives de répétition subversive sur le web relationnel », *Langage et société*, n° 167, 2019, p. 111-141.
- QOTB H., « L'identité numérique du locuteur dans les échanges professionnels en ligne : le cas du forum médical *infirmiers.com* », *Langage et société*, n° 170, 2020/2, p. 129-146.
- REBOUL-TOURÉ, S., « Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui », Colloque *Sciences, Médias et Société*, Lyon, ENS-LSH, 2004, URL : http://sciences-medias.ens-lyon.fr/article.php?id_article=65 consulté le 17 février 2022.
- ROUZE, M., « Vulgarisation scientifique et télévision » dans *Raison présente*, n°116, 1995, p. 124-126.
- SEKHNIACHVILI-KOMPERDRA E., CHATENET L., « Identité et ethos discursif du candidat dans l'espace numérique », *Communication & Organisation*, n° 53, 2018, p. 71-89.
- SIOUFFI, G., « Médialité et séquentialité », *Cahiers de praxématique*, 71, 2018, URL: <http://journals.openedition.org/praxematique/4962> consulté le 17 février 2022.
- VERIN, A., « Mettre par écrit ses idées pour les faire évoluer en sciences ». dans *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n°12, 1995, p. 21-36.
- VÉRON, L., « "Twitta", "Influenceuse", "Intellectuelle", "Communicante" ? Être enseignante-chercheuse sur Twitter », *Tracés. Hors-série*, [En ligne], #21 | 2021.
- VIRY, L., *Le monde vécu des universitaires ou la République des Egos*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2006.
- WEBER, M., *Le savant et le politique*, traduction par Catherine Colliot-Thélène, Paris, La Découverte, [1917-1919] 2003.

¹ Collection Tracts (n° 34), Gallimard, 2022

² « Les historiens débunkent Zemmour » <<https://www.youtube.com/watch?v=QR3BCuJwA4>> (lien consulté le 16 février 2022).

³ C'est aussi notre cas : Laélia Véron est présente sur Twitter, Mathieu Goux sur Twitter et sur Twitch. Nous avons décidé cependant de ne pas évoquer notre pratique, analysée ailleurs (voir VÉRON 2021) dans cet article, dont la perspective est davantage théorique.

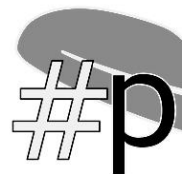
⁴ Journée d'études organisée par Anne-Isabelle François et Sarah Lécossais, publiée en partie dans « Mutations des légitimités dans les productions culturelles contemporaines » (BESSON *et al.* 2019).

⁵ <<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/criteres-du-label-science-avec-et-pour-la-societe-saps-49490>> (lien consulté le 16 février 2022).

⁶ <<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/forum-national-sciences-recherche-et-societe-81784>> (lien consulté le 16 février 2022).

⁷ On évoquera les travaux de la chercheuse Mathilde Cohen sur le concept de « blanchité alimentaire », dont la diffusion massive en ligne avait conduit Sciences Po Paris à se désolidariser de cette chercheuse en écrivant notamment sur Twitter : « les positions exprimées par Sarah Mazouz et Mathilde Cohen n'engagent pas Sciences Po » <<https://atlantico.fr/article/atlantico-light/sciences-po-se-desolidarise-d-une-video-sur-la-blanchite-alimentaire-francaise>> (lien consulté le 16 février 2022).

⁸ On peut penser aux commentaires de Cyril Hanouna « Moi je savais pas du tout que les chercheurs au CNRS pouvaient faire des recherches sur la télévision. Je croyais qu'ils cherchaient des vaccins, des trucs comme ça » (*Touche pas à mon poste*, 1^{er} février 2022) suite à l'étude de la chercheuse Claire Sécaïl mettant en évidence le traitement privilégié d'Éric Zemmour dans son émission.



Nouvelles formes de l'écriture scientifique

A cura di Elisa Bricco, Anna Giaufret, Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano Vicari

Ce que la « recherche-création » fait à l'écriture de la recherche en littérature

Violaine Houdart-Merot

Per citare l'articolo

Violaine Houdart-Merot, « Ce que la « recherche-création » fait à l'écriture de la recherche en littérature », *Publifarum*, 36, 2021, p. 63-77.

Documento accessibile online:

URL: <https://riviste.unige.it/index.php/publifarum/article/view/2065>

DOI: <https://doi.org/10.15167/1824-7482/pbfrm2021.2.2065>

ISSN: 1824-7482

Résumé

L'introduction récente en France des thèses de « recherche-crédation » qui associent recherche et création littéraire bouscule la tradition française de la recherche en littérature, marquée par la méfiance pour le style et la rhétorique, au nom d'une exigence de scientificité. Ces nouvelles thèses se caractérisent par une posture réflexive, le recours parfois à des formes narratives, voire des modalités de « fiction théorique ». Elles se rapprochent souvent de la plasticité de l'essai, réconciliant style et pensée, abordant l'écriture dans sa dimension heuristique.

Abstract

The recent introduction in France of "research-creation" theses that combine research and literary creation is shaking up the French tradition of research in literature, marked by mistrust for style and rhetoric, in the name of a requirement for scientificity. These new theses are characterized by a reflective stance, the sometimes recourse to narrative forms, even try of "theoretical fiction". They often approach the plasticity of the essay, reconciling style and thought, approaching writing in its heuristic dimension.

Les nouvelles pratiques de « recherche-crédation » transforment-elles la manière de concevoir l'écriture de la recherche en littérature ? Il importe de rappeler d'abord les principes plus ou moins tacites qui règnent depuis la fin du XIX^e siècle sur l'écriture universitaire dans le domaine littéraire, celle qui est attendue dans un travail de thèse notamment, pour mieux saisir en quoi la recherche-crédation en littérature bouscule une tradition française de plus d'un siècle.

La méfiance historique pour le style et la rhétorique

Après la période des « belles-lettres » qui englobait tout savoir élaboré à partir du langage écrit, les études littéraires se sont séparées des études historiques à la fin du XIX^e siècle. De même que l'histoire en tant que discipline se rallie à la science et revendique alors de devenir une science historique¹, les recherches en littérature vont se focaliser sur l'histoire littéraire et importer des protocoles d'écriture issus d'autres sciences, comme gage de légitimité.

Cette exigence de scientificité se développe dans le contexte positiviste de cette fin de siècle et converge avec la méfiance pour la rhétorique et même son rejet aussi bien dans les études secondaires qu'à l'université. Les exercices de style associés à la

Ce que la « recherche-création » fait à l'écriture de la recherche en littérature

rhétorique sont perçus comme antagonistes avec l'exigence de rigueur scientifique. Comme le souligne Charles Coustille² dans son étude sur l'évolution des thèses de littérature depuis le XIX^e siècle, le style impersonnel est requis et l'écriture est jugée secondaire, comme dans les sciences dures où il s'agit d'observer et d'expérimenter avant de retranscrire ses observations. Ainsi, « écritures littéraires et universitaires s'autonomisent les unes des autres³ ». Depuis le début du XX^e siècle, on aboutit le plus souvent à un « non-style » précise-t-il, comme dans les sciences expérimentales. Il y a donc, paradoxalement, une dissociation entre le fond et la forme, ou plutôt l'idée d'une transparence de la forme. Ce clivage entre écriture scientifique et écriture littéraire explique le lien conflictuel entre les écrivains et le monde universitaire, même s'il s'atténue, explique Coustille, dans des thèses d'écrivains plus récentes. Dans un tel contexte, la recherche-création peut sembler totalement subversive.

L'émergence en France de la recherche-création littéraire

Dans le domaine littéraire en France, les thèses de recherche-création sont relativement récentes, elles commencent à exister en 2012, d'abord avec le doctorat SACRe, acronyme « de Sciences, Arts, Création, Recherche ». Ce programme doctoral entend explorer les territoires communs de la recherche et de la création et les relations entre arts et sciences. Mais la présentation des types de thèse possibles range la littérature plutôt du côté de la recherche académique et des théoriciens que de la création artistique. Le doctorat également créé en 2012 à l'Université d'Aix-Marseille, « Pratique et théorie de la création artistique et littéraire » aborde réellement la recherche en littérature en tant que pratique artistique. Ce doctorat existe désormais à CY Paris Cergy Université⁴, à Toulouse-Jean-Jaurès et à Paris 8.

En revanche, ce type de doctorat associant recherche et création existe depuis plusieurs décennies dans d'autres disciplines artistiques, en France et depuis bien plus longtemps encore à l'étranger, et notamment aux États-Unis et au Canada.

Rappelons que le terme même de recherche-création⁵ est inventé par les Canadiens : au début des années 2000 le Fonds de Recherche du Québec-Société et culture (FRQSC) offre un soutien financier aux Activités et démarches de recherche « associées à la création ou à l'interprétation d'œuvres artistiques ou littéraires ». Le site du FRQSC précise :

La recherche-cr ation peut emprunter divers modes d'exploration ou d'exp rimentation, marier diverses disciplines artistiques ou explorer divers techniques, mat riaux, formes ou technologies, et ce, dans le but de contribuer au d veloppement et   l'enrichissement du patrimoine culturel.⁶

Ces recherches « associ es   la cr ation » concernent donc toutes les disciplines artistiques, y compris litt raires. Mais cette d marche qui consiste   associer recherche et cr ation a des origines plus lointaines, celles du *Creative writing* aux  tats-Unis : depuis plus d'un si cle, les  crivains y enseignent leur art   l'universit  et des m moires cr atifs donnent lieu   des dipl mes. Aujourd'hui nombreux sont les pays o  des modalit s de recherche en litt rature sont associ es   la cr ation, sous des appellations et des formats tr s divers, y compris en France : pratiques et th ories de la cr ation artistique et litt raire, recherche en cr ation, doctorat par le projet, doctorat en  tudes et pratiques des arts...

Rappelons aussi que, si les mod les  trangers ont pu jouer un r le dans l' mergence en France de ces nouveaux doctorats, d'autres  v nements ont favoris  leur naissance et notamment la situation dans les  coles d'art ou les d partements d'art   l'universit  qui ont cherch  un mod le de doctorat qui leur convienne, moins acad mique, lors de leur entr e dans le LMD. De m me, les positions de Roland Barthes⁷, tout comme les travaux de Marc Escola⁸ ou de Pierre Bayard⁹, pr nant une critique litt raire cr ative, vont bien dans le sens d'une ouverture de la recherche   la cr ation litt raire.

Pour la litt rature, une premi re charte de ces nouvelles th ses a  t   labor e en mars 2019 lors d'une rencontre   l'universit  de Toulouse-Jean Jaur s,   l'initiative d'Isabelle Ser a¹⁰. Plusieurs universit s impliqu es dans ces nouvelles th ses (CY Cergy Paris Universit , Paris 8, Aix-Marseille, Toulouse) se sont accord es sur les principes suivants, qui pourraient  tre amen s   se modifier ou   se pr ciser dans les ann es   venir :

1. Enjeux de la th se

La th se comprend trois dimensions  troitement articul es autour d'une m me probl matique : pratique litt raire, r flexivit  et th orisation.

- La pratique de cr ation litt raire est con ue comme une exp rimentation — et non pas seulement une  tude — des formes et ressources propres   l' criture.

- La r flexivit  est con ue comme la capacit    porter un regard distanci  sur la cr ation et porte davantage sur le processus que sur l' uvre achev e.

- La th orie suppose une mont e en g n ralit  par la confrontation   d'autres  uvres et aux travaux th oriques d j   existants.

L'enjeu de la th se repose sur la pertinence de l'articulation de ces trois dimensions.

2. Forme de la thèse

La forme achevée de la thèse peut être diverse et dépend de la problématique même ; l'intégration d'un objet littéraire inédit en constitue un élément caractéristique.

On notera à ce sujet que ces travaux de recherche peuvent être menés autant par des auteurs confirmés que par des auteurs en devenir.

Ce texte insiste sur la diversité des formes que peut prendre la thèse : présence de deux volets, l'un créatif, l'autre théorique, voire trois, en distinguant une dimension réflexive. On peut aussi concevoir une forme mêlant ou alternant les différentes dimensions.

L'ouvrage publié en 2021¹¹ à la suite d'un colloque international nous a permis d'observer des positions divergentes sur plusieurs points : au Québec, à l'université Laval, Alain Beaulieu se méfie de la dimension réflexive. Une doctorante de l'UQAM aurait rêvé de pouvoir écrire une « fiction théorique », en faisant fusionner les dimensions créative et théorique. Pour certains, c'est le travail critique et théorique sur les textes qui fait émerger la partie créative. Pour d'autres, c'est à l'inverse l'écriture du texte créatif qui permet dans un second temps une théorisation qui prend appui sur d'autres œuvres également.

Mais on peut néanmoins dégager des **fondements communs**, et tout d'abord le recours à l'expérimentation et l'exploration par la pratique comme source de savoirs. La recherche-crédation repose aussi sur la conviction que la pratique littéraire est en elle-même une forme de recherche, apportant un savoir spécifique. En abordant la recherche par l'expérimentation littéraire, un travail de recherche-crédation associe de manière dialectique écriture créative et théorisation. Ainsi, une recherche en littérature peut être conçue comme recherche *par* la littérature et non plus seulement *sur* la littérature. Autre élément qui bouscule aujourd'hui le paysage universitaire : le fait que ces travaux puissent être co-dirigés par des écrivains (non-universitaires) en même temps que par des universitaires. Enfin, c'est la souplesse même du format qui est le plus souvent revendiquée : chaque recherche doit trouver la forme qui lui est adéquate, en assumant le risque d'un écart par rapport aux normes habituelles.

Tout cela remet profondément en question le clivage traditionnel en France depuis le début du XX^e siècle entre une écriture de la recherche qui se veut scientifique, rigoureuse, dans un style impersonnel et une écriture créative pour laquelle la forme est essentielle ou plus exactement qui ne dissocie plus le sens et la forme.

Quelles sont les conséquences de ces nouvelles démarches de recherche en littérature sur la manière d'écrire ? Un certain nombre d'entretiens ou de témoignages ainsi que les premiers travaux que j'ai eu l'occasion de diriger ou de découvrir lors de soutenances me conduisent à dégager quelques points saillants.

Réflexivité et implication dans l'écriture

Il convient d'abord de revenir sur cette dimension réflexive¹² qui est le plus souvent demandée pour les travaux de recherche-crédation littéraire en France mais qui fait débat. Elle me semble répondre à différentes visées qui ne se situent pas sur le même plan.

La première concerne la dimension créative : il s'agit d'être un lecteur ou une lectrice critique de soi-même, dans l'optique de retravailler un travail d'écriture en cours, de percevoir les faiblesses ou les points forts d'un projet et de sa mise en œuvre. Mais cette posture réflexive peut aussi contribuer à une réflexion sur les processus de création dans une optique plus large d'apport à la communauté d'écrivains et de chercheurs. Il s'agit alors d'une visée théorique. Enfin, le retour sur une création a pour ambition de développer la capacité de penser la littérature, dans une optique plus largement esthétique.

Quoi qu'il en soit, cette posture réflexive a des conséquences sur le mode d'énonciation de ces recherches dans le volet théorique. Il devient difficile de se conformer à la tradition universitaire française de mise à distance de l'énonciateur, à l'utilisation d'un *nous* qui représente la communauté des chercheurs. De fait qu'il s'agisse de Corine Robet qui a soutenu en 2019 sa thèse en « pratiques et théorie de la création littéraire » à l'Université d'Aix-Marseille ou de Jean-Marc Quaranta qui a présenté en 2020 une des toute premières Habilitations à diriger des recherches en « pratique et théorie de la création littéraire » à l'université de Toulouse-Jean Jaurès, tous les deux ont recours à la première personne. En revanche, Virginie Gautier a tenu à garder le *nous* pour le volet théorique, revendiquant le *je* pour le volet réflexif.

Mais cette implication du chercheur ne se manifeste pas uniquement par la présence de la première personne au lieu du *on* ou du *nous* (le *je* d'ailleurs commence à se répandre dans d'autres types de thèse). Elle concerne plus largement la manière d'écrire.

Ce que la « recherche-crédation » fait à l'écriture de la recherche en littérature

Cette subjectivité assumée rejoint celle qui est demandée à un chercheur en sciences sociales ou en anthropologie pour lequel le retour sur sa position de chercheur est une exigence fondamentale. C'est aussi celle de tout écrivain qui insère, à l'intérieur de son œuvre, une réflexion sur l'œuvre en train de se faire, par des procédés tels que la mise en abîme, la métafiction ou la métalypse.

On peut néanmoins mettre en garde contre les dangers de cette posture si la réflexivité devient trop envahissante, tourne au narcissisme ou bien bloque la création : Cole Swensen, poète et professeure de poésie à l'université de Brown, considère qu'il peut même être dangereux d'être trop conscient d'un processus en partie inconscient et qui gagne à le rester : « devenir trop sur-conscient fige les choses », nous confiait-elle dans un entretien en 2015¹³. L'autre danger serait de réduire le travail critique à un discours critique sur soi et de revenir aux fameuses « intentions de l'auteur », alors que l'auteur n'est peut-être pas le mieux placé pour parler de lui. De fait, il peut être judicieux de *Lire contre l'auteur* comme y invite Sophie Rabau : « Il ne reste plus peut-être qu'à dire clairement que pour être de grands créateurs, bien des auteurs sont de piètres lecteurs¹⁴ ».

La recherche comme récit

Une autre modalité d'écriture qui semble récurrente dans ces nouveaux écrits associant création et recherche est la forme narrative : la recherche est alors conçue comme une aventure dont on fait le récit.

C'est le cas de manière évidente dans l'habilitation à diriger des recherches (HDR) en « pratique et théorie de la création littéraire », de Jean-Marc Quaranta, déjà citée : son inédit, intitulé *Un amour de Proust*¹⁵ est une biographie du chauffeur et secrétaire de Marcel Proust, Alfred Agostinelli. À partir d'une recherche à la fois historique (archives de Nice, histoire de l'aviation, journaux de l'époque, etc.) et de critique génétique (analyse de la correspondance et des brouillons de Proust des années 1913 et 1914), le chercheur retrace la vie et éclaire le rôle de ce jeune homme auprès de l'écrivain et dans la genèse de son œuvre. Or cette biographie (qui est d'une certaine manière un plaidoyer contre une approche textocentrée, un « anti-*Contre sainte Beuve* ») est en même temps le récit de la recherche elle-même, conçue comme une enquête

chronologique à la première personne dans laquelle le biographe est lui-même impliqué et parfois confie ce qui le rapproche de son biographié.

De même, Virginie Gautier, qui a soutenu sa thèse de « pratique et théorie de la création littéraire » en 2018 à Cergy, présente un travail en trois volets. La partie intitulée « carnet des départs », partie intercalaire entre le texte créatif, *Vers les terres vagues*¹⁶ et le volet théorique, est une sorte de récit chronologique qui tente de « rendre visible la part de recherche contenue dans la création » mais aussi, ce qui est plus nouveau, « la part de création contenue dans la recherche ». Ce récit donne à voir les processus de création aussi bien dans la partie théorique que dans le texte poétique, puisqu'il s'agit d'un récit en prose poétique.

On peut rapprocher ce glissement du travail de thèse vers une écriture narrative de ce que l'anthropologue Daniel Fabre confiait à Thierry Wendling dans un entretien :

Certains styles sont purement analytiques, ils fonctionnent sur le modèle hypothético-déductif. D'autres styles sont beaucoup plus narratifs. Je dis toujours à mes étudiants qu'« une thèse, c'est un roman ». Vous devez intriguer votre lecteur, construire votre question, lancer une énigme, puis dérouler les moments, les étapes de votre enquête ; à la fin, il faut que votre lecteur soit éclairé. Il faut qu'une partie du monde que vous avez observée devienne plus claire, plus évidente, grâce à la puissance de la narration. Je pense que nos analyses ont tout intérêt à prendre la forme narrative¹⁷.

Il n'est pas anodin que ces travaux littéraires se rapprochent ainsi de démarches d'anthropologues qui sans doute ont échappé aux origines positivistes de la recherche en littérature et en histoire.

Ces formes narratives manifestent le souci de pénétrer dans l'atelier de la recherche elle-même, de dévoiler le cheminement de la recherche et d'éclairer ce faisant la méthode empruntée. Elles vont de pair avec l'intérêt qui se déplace, dans ces nouvelles démarches de recherche-crédation, vers les processus de création. Et ces processus ne concernent pas seulement le texte créatif mais la problématique littéraire elle-même.

Recherche et fiction théorique

Le récit de la recherche peut aller encore plus loin en introduisant des éléments de fiction ou même en faisant fusionner réflexion théorique et fiction littéraire.

C'est ainsi que Céline Huyghebaert, qui a soutenu en 2019 une thèse en « études et pratiques des arts » à l'Université du Québec à Montréal, regrettait que la structure discursive imposée à l'université « cadenas la pensée¹⁸ ». Elle a renoncé, par crainte

Ce que la « recherche-crédation » fait à l'écriture de la recherche en littérature

de la résistance qu'elle rencontrait dans son université, à « rendre une thèse qui soit aussi un roman¹⁹ » et qui aurait pu ressembler au roman de Chris Kraus, *I Love Dick*. Elle rêvait en effet du choix d'une narration en tant que forme libre, permettant d'intégrer d'autres voix que la sienne et d'exposer des doutes. Sur le modèle de Roland Barthes, Marie Depussé ou Chris Kraus, elle prône des « pensées incarnées, des pensées qui s'ancrent dans un *je*, dans un vécu, mais surtout dans des hésitations, des paradoxes, des émotions et même dans de l'ignorance et de la vulnérabilité²⁰... ».

À la suite de Joan Hawkins, elle propose de classer le roman de Chris Kraus dans le genre des « fictions théoriques », le véritable sujet de ce récit étant « de savoir qui détient l'autorité du langage intellectuel²¹ ». Derrière cette revendication de fiction théorique, il y a l'affirmation qu'une expérience personnelle peut produire une pensée collective et que l'art est lieu de connaissance. Emprunter à la littérature ses formes serait selon Céline Huyghebaert une manière de pouvoir « penser plus librement » et de laisser la place à « une autre forme de pensée », une pensée en train de s'élaborer. Le souhait de cette jeune écrivaine²² pour la recherche-crédation rejoint, nous le verrons, la conception que Barthes se fait de l'essai²³, mais aussi la propre expérience de Pierre Bayard, dans le domaine de la critique littéraire. La « fiction théorique » consiste pour lui à emprunter à la littérature le principe du narrateur distinct de l'auteur :

Les thèses défendues dans mes livres ne sont donc pas celles de l'auteur, mais celles d'un personnage à qui il cède la parole. La fiction se trouve ainsi massivement introduite à l'intérieur de la réflexion théorique afin d'en étudier tous les possibles, et ce avec une liberté beaucoup plus grande que si l'énonciation était univoque²⁴.

De façon symétrique par rapport à Céline Huyghebaert qui invite à « penser l'œuvre de création comme un espace théorique de réflexion », il prône une critique « interventionniste » qui, de la même manière, brise la séparation habituelle entre théorie et littérature.

Que penser de ces franchissements de frontière ? Éléonore Devevey met en garde dans son article « Vrai, faux et usage du faux » contre les écrits qui, comme ceux de l'historien Philippe Artières, se plaisent à faire « avec des éléments authentiques des constructions fictives » :

Ces écrits manifestent en somme l'air du temps plus qu'ils ne le subvertissent : les contre-conduites ne se soustraient pas aisément à l'ordre qu'elles contestent. On en perçoit à la fois la logique : creuser ses obsessions, et le risque : atteindre le point où les mesures pour se rendre insaisissables finissent par faire système²⁵.

Recherche-création et écriture de l'essai

Finalement, ces nouvelles manières d'appréhender la recherche en littérature et de l'écrire relèvent, d'une manière ou d'une autre, de l'écriture de l'essai, ce genre protéiforme qui a priori est à l'opposé des écrits universitaires comme le rappelle Irène Langlet dans *L'Abeille et la balance* : « Les écrits universitaires sont les formes académiques du traité, plus clairement posées comme anti-essais²⁶ ». Pourtant, bien des éléments constitutifs de ces nouvelles écritures de la recherche entrent en convergence avec une écriture essayiste et par là même sont en rupture avec l'écriture académique traditionnelle.

L'essai comme forme-sens et l'engagement dans l'écriture

L'essentiel sans doute de la définition de l'essai réside dans ce que Marielle Macé appelle « l'engagement *légitime* de la pensée dans la forme littéraire²⁷ » et l'attente d'une « restitution à la littérature de l'exercice de la pensée²⁸ ». Il me semble que c'est précisément cet engagement dans l'écriture, ce souci du travail de l'écriture comme étant indissociable de la recherche qui caractérise la plupart des travaux de recherche-création en littérature. Cet engagement se manifeste de multiples manières, en particulier par le goût de la métaphore. Ainsi, l'inédit de J.-M. Quaranta déjà cité, *Un amour de Proust*, se termine par cette évocation suggestive d'Agostinelli : « Le livre est achevé, le jeune homme d'azur, de mer et de soleil, l'être de vitesse et de fuite que j'ai tenté de tirer de l'oubli reste *crépusculaire*²⁹ ».

Le ton est souvent beaucoup plus personnel dans ces travaux récents. Ainsi en introduction de sa thèse, intitulée « *Scriptor in fabula*. Essai de conceptualisation d'une pratique d'écriture créative », Corine Robet présente le rôle fondateur pour elle de l'écriture et des ateliers d'écriture en une autobiographie littéraire au conditionnel, dans une forme répétitive, une stylistique de la redondance : « si je n'avais pas ».

On peut néanmoins souligner le danger de la métaphore quand elle est utilisée de manière abusive, remplaçant une véritable argumentation par des rapprochements approximatifs, comme c'est le cas pour des étudiants moins experts.

Plasticité constitutive de l'essai comme de la recherche-crédation

Si les thèses de recherche-crédation relèvent souvent de l'essai, c'est aussi précisément parce que celui-ci est un genre non défini, à la plasticité constitutive. Irène Langlet, dans *L'Abeille et la balance*, dégage trois modèles théoriques de l'essai : le mixte, l'entre-deux et l'en-deçà. Elle définit le mixte comme « combinaison de traits génériques divers (dialogue, traité, récit, description, poésie...), créant une identité propre ». L'entre-deux correspondrait à une tension entre l'affirmation de soi et le refus d'être catégorisé, entre la prose et la poésie, entre l'art et la science, voire entre l'inconscient et le conscient. Enfin l'en-deçà désigne tout essai relevant de l'anti-genre, du non-genre, ou du « genre d'avant les genres³⁰ ».

Or il me semble que ces trois modèles correspondent à bon nombre de ces travaux de recherche-crédation. D'une certaine manière, l'hybridité est fondatrice de cette approche de la littérature par la pratique, puisqu'il s'agit d'associer un écrit littéraire et sa théorisation. L'écrivaine Laure Limongi, qui achève une thèse à l'université d'Aix-Marseille, explique que cette association entre un texte littéraire et une réflexion théorique correspond à la démarche qu'elle a toujours eu dans ses diverses publications, qui sont souvent des « textes indécidables³¹ », marqués par l'hybridité et la réflexivité. De même, Céline Huyghebaert, dans son travail d'écrivaine, pratique une poétique de l'assemblage et prône, comme on l'a vu, une conception de la recherche comme montage :

En recherche, le montage serait alors une forme d'écriture qui refuserait la conception positiviste de l'histoire ou de la pensée. Fragmentation, délinéarisation du temps, rejet du progrès, mise en avant de la subjectivité, multiplicité des points de vue seraient autant de qualités qui construiraient une structure discontinue afin d'organiser la pensée sans la cadenciser³².

De son côté, Emmanuelle Pireyre « aime beaucoup l'idée que la thèse de recherche-crédation puisse elle aussi inventer sa propre forme, sa méthode, et être appréhendée comme un prototype³³ ». On retrouve ce modèle « mixte » de l'essai dans le travail de thèse, non plus en littérature mais en danse, de Pauline L. Boulba³⁴ qui associe dans un même ensemble des analyses d'œuvres chorégraphiques, des journaux de bord et des « fragments critiques », faisant état de ses émotions de spectatrice, générant une écriture poétique. Ainsi les formats d'écriture sont eux-mêmes multiples. Pour autant, conformément à la définition que donne Irène Langlet de l'essai, « Le parallèle avec

les écritures du moi fait donc essentiellement émerger le critère temporel en force discriminante : l'essai n'est pas chronologique³⁵. »

Un processus qui s'écrit

Dès 1949, Hugo Friedrich soulignait, dans son étude sur Montaigne, que l'essai ne figure pas un résultat enregistré mais « un processus qui s'écrit, exactement comme la pensée qui parvient à l'épanouissement spontané en s'écrivant³⁶ ». L'essai, dans cette mesure, procède à l'opposé de l'écriture scientifique qui, on l'a rappelé, est souvent conçue comme secondaire et ne peut advenir qu'une fois les observations et les résultats définitifs achevés. L'écriture a, comme on le voit bien dans les *Essais* de Montaigne, une dimension heuristique.

De la même manière, l'attention portée sur les processus de création dans la recherche-crédation contribue à concevoir l'écriture dans sa dimension heuristique. Qu'il s'agisse de la dimension réflexive attendue comme on l'a vu dans un certain nombre de formats de ces doctorats ou même d'un déplacement vers le récit de la recherche en train de se faire, comme on l'a vu à propos de l'inédit de Jean-Marc Quaranta, l'écriture de la recherche-crédation, comme celle de l'essai, est souvent « un processus qui s'écrit », ce qui explique la présence d'une écriture narrative, voire une écriture de l'enquête.

On peut déceler un double enjeu dans le fait de choisir cette écriture de l'essai en tant que pensée en train de se chercher et de s'élaborer. Il s'agit d'une part, comme le formule Pierre Pachet dans *L'Œuvre des jours* de conserver vivante « l'origine et comme la vitalité initiale de l'idée³⁷ ». Mais il y a un autre enjeu : celui de rendre accessible à tous un travail de recherche en faisant entrer les lecteurs dans l'atelier du chercheur, en montrant comment on recherche, en transformant le chercheur en détective, sans cacher les fausses pistes ou les échecs de la recherche.

Ainsi, comme l'essai au XX^e siècle, l'écriture de la recherche-crédation tend à réconcilier style et pensée. Comme l'a rappelé Marielle Macé, l'expulsion de la rhétorique à la fin du XIX^e siècle a bien eu pour effet cette représentation « agonistique » des rapports entre style et pensée qui est actuellement remise en question à l'université.

La recherche-crédation et la réconciliation entre style et pensée

La recherche-crédation relève donc du même désir que l'essai de « restitution à la littérature de l'exercice de la pensée³⁸ ». Elle est en rupture avec la conception scientifique de l'écriture de la recherche qui s'est mise en place au début du XX^e siècle, sur le modèle des sciences dures, et permet de repenser aujourd'hui l'écriture de la recherche. Il n'est pas anodin que les essais contemporains renouent avec de nouvelles formes de rhétorique, un « art rhétorique idiosyncrasique » comme le suggère Marielle Macé, et que les essayistes, souligne-t-elle, retrouvent « un modèle cognitif et discursif, la liaison indissociable d'une idée et d'une formule, d'un exemple et d'un langage, une question d'usage et de circulation³⁹ ». La recherche-crédation, elle aussi, renoue avec une nouvelle approche de la rhétorique, abandonnée au début du XX^e siècle au profit d'une écriture scientifique aux allures positivistes, mais une rhétorique idiosyncrasique, qui se réinvente perpétuellement.

Et l'on peut penser que ces modifications concernant cette nouvelle modalité de recherche pourraient contaminer la manière de concevoir les recherches en littérature dites académiques. Sans doute est-ce déjà le cas, et les travaux menés en particulier par des écrivains peuvent y contribuer. Rendant compte de sa lecture de l'inédit d'HDR d'AMarie Petitjean, lors de sa soutenance en septembre 2021, inédit intitulé « La littérature par l'expérience de la création. Théories et enjeux », Lionel Ruffel, membre du jury, suggérait que ce travail, bien qu'il ne s'inscrive pas dans une démarche de recherche-crédation, puisse néanmoins être considéré comme un travail de recherche-crédation, précisément du fait de son écriture essayiste. La recherche-crédation qui ne saurait devenir bien entendu la forme exclusive de recherche en littérature offre l'opportunité de repenser de manière plus générale l'écriture de la recherche, comme c'est le cas aussi dans d'autres domaines en sciences humaines et sociales.

¹ Voir Ivan Jablonka, *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Seuil, 2014.

² Charles Coustille, *Antithèses*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 2018. Cet ouvrage est issu de sa thèse.

³ Charles Coustille, *Ibid.* p. 119.

⁴ Les premières thèses soutenues en « pratiques et théorie de la création littéraire et artistique » (à Aix-Marseille et Cergy) ont été qualifiées en 2019 et 2020 par le CNU. À Cergy existe également un « doctorat par le projet ».

⁵ Pour plus de précisions, voir *La recherche-crédation littéraire* (V. Houdart-Merot & AM. Petitjean dir.), Bruxelles, Peter Lang, 2021 et V. Houdart-Merot, *La création littéraire à l'université*, Saint-Denis, PUV, 2018.

⁶ <https://frq.gouv.qc.ca>.

⁷ Roland Barthes, « Le retour du poéticien », *Le Bruissement de la langue*, Paris, Seuil, « Essais », 1984.

⁸ Marc Escola, *Lupus in fabula*, Saint Denis, PUV, 2003 ; Marc Escola (dir.), « Théorie des textes possibles », CRIN, n°57, 2012.

⁹ Pierre Bayard, *Comment améliorer les œuvres ratées ?* Minuit, 2000.

¹⁰ Atelier de travail n°2, « Mener une thèse en théorie et pratique de la création littéraire », 18 mars 2019, sous la direction d'Isabelle Serça, Université Toulouse-Jean Jaurès.

¹¹ *La recherche-crédation littéraire* (V. Houdart-Merot & AM. Petitjean dir.), *op. cit.*

¹² Voir V. Houdart-Merot, « Réflexivité », site episte : <http://episte.fr/spip.php?rubrique11>.

¹³ Cole Swensen, « Creative writing USA, mode d'emploi », entretien filmé, colloque en ligne « Recherche et création littéraire (Pratiques d'écriture dans les écoles d'art et à l'université) », dir. F. Bon et V. Houdart-Merot (UCP/ENSAPC, 16-18 nov. 2015).

¹⁴ Sophie Rabau, « Lire contre l'auteur (le lecteur) », in *Lire contre l'auteur* (dir. S. Rabau), Saint-Denis, P.U.V., 2012, p.132.

¹⁵ Cet inédit de J.M. Quaranta, *Un amour de Proust*, a été publié en novembre 2021 aux éditions Bouquins.

¹⁶ Ouvrage paru aux éditions Nous en 2022 .

¹⁷ Entretien avec Daniel Fabre, réalisé par Thierry Wendling en avril 2013 à Paris et publié sur internet par la revue ethnographiques.org. <http://ethnographiques.org/L-intelligence-du-conte-Entretien>.

¹⁸ Céline Huyghebaert, « Penser l'œuvre de création comme un espace théorique », in *La recherche-crédation littéraire*, *op. cit.*, p. 220.

¹⁹ *Ibid.*, p. 226.

²⁰ Céline Huyghebaert, *Ibid.*, p. 225.

²¹ *Ibid.*, p. 228.

²² qui a remporté en 2019 le Prix littéraire du Gouverneur général pour son roman *Le drap blanc* aux éditions Le Quartanier.

²³ Voir Marielle Macé, « Fictions théoriques », dans *Le Temps de l'essai. Histoire d'un genre en France au XX^e siècle*, Paris, Belin, p. 248 et sv.

²⁴ Pierre Bayard, « Pour une critique *interventionniste* - Entretien avec Pierre Bayard, propos recueillis par Françoise Rio », *NRP- Nouvelle Revue Pédagogique - lycée*, no 81, septembre 2018, p. 8-9. (n° 879-880)

²⁵ Éléonore Devevey, « Vrai, faux et usage de faux », revue *Critique* 2020/8 (n° 879-880), « Faire collecte, archives et création », Éditions de Minuit. <https://www.cairn.info/revue-critique-2020-8-page-670.htm>

²⁶ Irène Langlet, *L'Abeille et la Balance. Penser l'essai*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 52.

²⁷ Marielle Macé, *op. cit.*, p. 262.

²⁸ *Ibid.*, p. 322.

²⁹ J. M. Quaranta, *op. cit.*, p. 390.

³⁰ Irène Langlet, « Trois modèles théoriques », *op. cit.*, pp. 81-115.

³¹ Laure Limongi, « La théorie est indissociable de la forme », entretien avec V. Houdart-Merot, *La Recherche-crédation littéraire*, *op. cit.*, p. 246.

³² Céline Huyghebaert, « Penser l'œuvre de création comme un espace théorique », *La Recherche-crédation littéraire*, *op. cit.* p. 222.

³³ Emmanuelle Pireyre, « Un bonsaï de recherche-crédation : le workshop », *La recherche-crédation littéraire*, *op.cit.*, p. 238.

³⁴ Irène L. Boulba, « Les bords de l'œuvre. Réceptions performées et critiques affectées en danse ».

Cette thèse devrait être prochainement publiée aux Presses Universitaires de Vincennes dans la

nouvelle collection « Recherche-cr ation » sous le titre *Critiqueer la danse. R ceptions perform es et critiques affect es*.

³⁵ Ir ne Langlet, *op. cit.*, p. 61.

³⁶ Hugo Friedrich [1949], *Montaigne*, traduction 1968, Paris, Gallimard, p. 362 (cit  par I. Langlet, *op. cit.*, p. 171)

³⁷ Pierre Pachet, *L' uvre des jours*, Strasbourg, Circ , 1999, p. 100.

³⁸ Marielle Mac , *Le temps de l'essai*, *op. cit.*, p. 322.

³⁹ Marielle Mac , « Figures de savoir et tempo de l'essai », revue * tudes litt raires* Volume 37, Num ro 1, automne 2005, p. 33–48, <https://www.erudit.org/fr/revues/etudlitt/2005-v37-n1-etud-litt1127/012823ar/>.



Nouvelles formes de l'écriture scientifique

A cura di Elisa Bricco, Anna Giaufret, Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano Vicari

Neutralité axiologique ou engagement éthique : de la responsabilité de l'analyste de l'argumentation dans le discours

Roselyne Koren

Per citare l'articolo

Roselyne Koren, « Neutralité axiologique ou engagement éthique : de la responsabilité de l'analyste de l'argumentation dans le discours », *Publifarum*, 36, 2021, p. 78-93.

Documento accessibile online:

URL: <https://riviste.unige.it/index.php/publifarum/article/view/2060>

DOI: <https://doi.org/10.15167/1824-7482/pbfrm2021.2.2060>

ISSN: 1824-7482

Avant-propos

Cette contribution a pour fin de faire le point sur mon approche de l'engagement éthique de l'analyste de l'argumentation dans le discours. Il ne s'agit pas d'une initiative personnelle, mais de ma réponse à l'invitation des éditeurs du numéro. La plupart des chercheurs francophones en sciences du langage considèrent que la neutralité axiologique est l'un des fondements essentiels de la recherche épistémique. Elle seule garantirait la scientificité de leurs travaux et serait même la raison d'être fondamentale de tout savoir scientifique. Ces chercheurs diffèrent, sur ce point, des socio-linguistes français, des théoriciens de l'*Informal Logic*, de la *Pragma-dialectique* de l'École d'argumentation d'Amsterdam ou des théoriciens de la *Critical Discourse Analysis*. Ceux-ci passent en effet sans hésiter du rôle d'observateur à celui d'acteur et de juge, si nécessaire. Ils analysent, par exemple, normes préétablies en main, la transformation d'arguments valides en versions fallacieuses. Il n'y aurait donc, en principe, au départ, pour le chercheur francophone, que deux options fondamentales : soit s'en tenir à un positionnement analytique, résolument neutre. Le choix d'un corpus polémique ne pourra alors être retenu que s'il oppose un discours pour et son anti-discours. Les jugements de valeur stigmatisants et normatifs ne seront pas alors le fait du chercheur, mais de l'opposant ou du proposant (PLANTIN 2002, DOURY 2013) ; soit, dans un second cas, choisir le camp des chercheurs militants, prêts à soumettre leurs corpus à une grille critique interprétative préétablie, au nom d'une cause politique ou sociale particulière.

J'ai tenté néanmoins dans mes travaux antérieurs (KOREN 2002, 2003, 2006a, 2012, 2013, 2019) de proposer et de pratiquer une troisième option : celle d'un engagement éthique, à la fois distinct de l'engagement militant et de la neutralité descriptive. Les théoriciens de l'École d'Amsterdam prônent certes un engagement normatif, mais celui-ci est prescriptif et comprend *a priori* un ensemble de règles et de critères évaluatifs. La notion de norme joue également un rôle essentiel, à mes yeux, comme on le verra plus bas, mais il s'agit de normes de régulation inhérentes au déroulement progressif et contextualisé d'un discours particulier. Ce qui atteste de leur mise en œuvre, c'est la fonction essentielle de la justification du positionnement de l'argumentateur et du regard critique autonome de son auditoire (KOREN 2019 : 154-155).

Cet engagement me semble inéluctable lorsque je suis confrontée à des textes dont les mises en mots et les raisonnements risquent de justifier la condamnation mortifère de leur cible ou un appel inique à la détestation. S'il est vrai qu'il est impossible de distinguer la sémantique et la syntaxe du mensonge de celles de la vérité et que cela rend l'évaluation de la vérité référentielle particulièrement difficile et risquée pour le chercheur en sciences du langage, il n'en est pas de même lorsqu'il ne s'agit pas du vrai et du faux, mais, par exemple, du bien, du mal, du juste et de l'injuste. On entre alors dans le champ d'une éthique du discours et d'argumentaires dont les conséquences risquent parfois d'être mortifères et d'inciter à la haine de l'Autre. Les discours qui circulent dans les espaces publics ne sont pas tous des objets d'étude inoffensifs que l'on peut se contenter d'observer de l'extérieur. Il existe des cas où la neutralité axiologique mène à un savoir incomplet. C'est alors que se pose non seulement la question de la responsabilité énonciative et collective des actants du corpus, mais aussi celle de l'analyste de la rhétorique argumentative. Il devient alors nécessaire de tenter de répondre à des interrogations sur la validité des arguments, sur leur rectitude éthique et sur leurs conséquences éventuelles. L'analyste du discours ne peut certes rendre compte que de la force illocutoire du discours et des arguments, mais il peut tenter d'en imaginer les effets perlocutoires grâce, entre autres, aux prises de position et aux controverses militantes circulant ouvertement et librement dans l'interdiscours.

Les chercheurs qui se prononcent en faveur de la neutralité axiologique ou de l'objectivité de la recherche, la présentent comme une obligation et une qualité réalisables et accessibles : ils détiendraient le pouvoir de neutraliser toute forme de jugement personnel, si telle est *a priori* leur décision. Il existe pourtant une série d'arguments permettant de problématiser ce point de vue. Le système du langage constitue un premier obstacle : celui-ci n'est-il pas marqué au sceau de l'arbitraire du signe et des valeurs de la culture qui contribue à sa structuration ? Chaque acte de langage ne résulte-t-il pas d'un choix entre diverses options de classes paradigmatiques et de structures syntagmatiques ? Si la subjectivité de l'énonciation, définie dans le chapitre culte de Benveniste (1966 : 258-266) : « *De la subjectivité dans le langage* », est inhérente au système du langage, un individu peut-il y renoncer et la neutraliser ? Le choix d'un cadre théorique épistémique de préférence à un autre contribue, de plus, nécessairement aux futurs résultats de l'analyse ; au nom de quel privilège ce choix est-il dispensé du devoir de neutralité ? Le chercheur pour qui tout est fondamentalement ou même

uniquement une question de vérité référentielle, reléguera le bien, le mal, le juste et l'injuste dans les marges de ses travaux ou ne les problématisera pas. Il pourra alors les considérer comme subjectifs, secondaires, irrationnels et renoncer ainsi à en rendre compte.

Le commentaire de la « littéralisation » de la métaphore auquel se livre Kerbrat-Orecchioni (1981 : 61), au sujet de l'énoncé nazi : « Épouiller ne relève pas de l'idéologie, c'est une question d'hygiène. Nous serons bientôt débarrassés des poux » est, à mes yeux, un type de justification séminal de la question de l'engagement éthique. La linguiste conclut ainsi, après avoir rappelé que le référent de « poux » est « juifs », que l'auteur de l'énoncé n'a pas articulé sa conclusion avec le dénoté relégué dans l'implicite, comme le requiert le fonctionnement classique de la métaphore, mais avec le connoté, soit le comparant, occupant dans ce cas la place habituelle du dénoté : « Délire, ou monstrueuse mauvaise foi ? Plus de métaphore, partant, plus de crime : bel exemple de confiscation de la vérité par une opération proprement discursive... ». « Délire », « monstrueuse mauvaise foi », « crime » sont des qualifications subjectives axiologiques péjoratives ; « littéralisation » est, par contre, un terme épistémique descriptif désignant le processus sémantique de transformation du connoté en dénoté. Kerbrat-Orecchioni aurait certes pu s'en tenir à ce terme technique et renoncer aux jugements de valeur cités ci-dessus. Le savoir y aurait gagné en neutralité, mais n'aurait pas rendu compte de la « confiscation de la vérité par une opération proprement discursive ». Le savoir épistémique descriptif serait resté, dans ce cas, incomplet : il n'aurait pas pu rendre compte de la dangerosité d'un paralogisme négationniste. La déclaration suivante de Darquier de Pellepoix, aussitôt ajoutée par la linguiste : « À Auschwitz on a gazé que des poux » - confirme et la fonction cruciale de la responsabilité énonciative et le danger des effets perlocutoires.

Le cas de la mise en mots de l'attentat terroriste est également des plus significatifs. Tous les médias s'embrasent lorsqu'il a lieu ; les médiateurs n'ont pas de mots assez poignants et indignés pour dire leurs émotions ; mais on voit aussi surgir, simultanément, des commentaires victimisant ou héroïsant les terroristes dans un même et unique article (KOREN 2006) et même des raisonnements expliquant, à grand renfort d'arguments et sans la moindre réserve, pourquoi la définition internationale de la notion de terrorisme est impossible et inexistante à ce jour (KOREN 2019). C'est dans ce type de cas qu'une éthique conséquentialiste me semble se prêter tout

particulièrement à l'évaluation du dit par ses conséquences potentielles : pourquoi un terroriste renoncerait-il à commettre un attentat si l'interdiscours lui fournit l'arsenal argumentatif suivant : la victimisation et la déresponsabilisation de l'auteur de l'attentat, l'argument de l'ultime recours du laissé-pour-compte, l'exposé détaillé des tentatives politiques aporétiques internationales de définition du terroriste, du terrorisme et de l'attentat ? M'engager, dans ce cas, en tant que chercheur, c'est problématiser la question de la responsabilité énonciative et augmenter la visibilité d'arguments ambigus risquant, par exemple, de contribuer à la justification de la dissociation entre un « bon » et un « mauvais » terrorisme.

La diffusion de prises de position de cet ordre requiert, à mes yeux, un engagement éthique épistémique parce qu'il ne s'agit plus de liberté d'opinion, mais de questions de vie et de mort, d'équité ou d'iniquité et même, dans certains cas, d'incitation à la haine de l'Autre. Ce type d'engagement revêt les formes suivantes : se prononcer en faveur de l'intégration de la responsabilité énonciative dans le système du langage, confronter deux corpus médiatiques ou médiatisés dont l'un pratique la mise en doute de la définition du terrorisme et l'autre propose, au contraire, une définition certes partielle, mais permettant de passer à l'action et de donner la primauté à une condamnation inconditionnelle du droit de tuer pour des idées (KOREN 2019). Cet engagement peut enfin consister dans une déclaration épistémique explicite, antérieure à la mise en œuvre de jugements de valeur cognitifs : *et en disant cela, je suis consciente que je passe du rôle d'observateur axiologiquement neutre à celui d'acteur, je franchis délibérément la ligne rouge séparant la neutralité axiologique de l'engagement éthique.* Je tiens cependant à préciser, au terme de cet avant-propos, que j'adopte et pratique l'idéal de neutralité axiologique, avec soulagement, lorsqu'il m'est possible de m'en tenir au rôle d'observatrice et d'analyste d'un discours et de son contre-discours. La posture de belleâme moralisatrice n'a pour moi aucun attrait.

Préliminaires théoriques sélectifs

Je ne rendrai pas compte ici, faute de place, de l'état des lieux des débats autour de l'éthique du chercheur (voir KOREN 2013 et 2019 : 15-25), mais uniquement de la définition critique de quelques notions clés jouant un rôle central dans la justification de l'analyse effectuée ci-dessous dans l'étude de cas. Il s'agit de la notion de norme

argumentative, de la distinction entre jugement de valeur stigmatisant, moralisateur et jugement de valeur cognitif, de la définition argumentative du fait et de l'objectivité discursive (PERELMAN & OLBRECHTS-TYTECA 1983 : 78, 89-90) et d'un très bref rappel concernant les constituants interdisciplinaires fondamentaux de la notion d'éthique du discours indigné.

Cette étude a pour fondement la conviction que l'argumentation possède en fait quatre normes distinctes, mais complémentaires et compatibles : l'efficacité, la véridiction, la rectitude éthique et l'approche critique de l'auditoire qui sert de « juge » au proposant (PERELMAN 1989 : 268). Il ne s'agit pas de normes codifiées ni imposées *a priori*, mais d'enjeux et de qualités que l'argumentaire manifeste et régule, et dont il a à faire preuve, dans un contexte socio-historique particulier, en fonction de sa visée et de l'audience à laquelle il s'adresse. L'efficacité évalue la force de l'argument, dans le champ d'une raison instrumentale, à l'aune de ses résultats, par-delà les questions de bien ou de mal ; il s'agit de réussir à modifier l'opinion d'autrui et de lui imposer une vision de l'action à accomplir. L'argumentaire a alors pour fin de faire triompher une opinion et de ne se soucier que de ce triomphe. La véridiction concerne le rapport du proposant ou de l'opposant à la vérité référentielle et donc la fidélité de la représentation. La norme de rectitude éthique concerne l'intégrité et l'équité des raisonnements et joue un rôle essentiel dans les tentatives d'évaluer la mauvaise foi argumentative (KERBRAT 1981) et les discours manipulateurs. Elle permet d'évaluer les jugements de valeur ne concernant pas la vérité référentielle. La fonction critique de l'auditoire-juge, théorisée par Perelman, constitue la quatrième norme. Cette fonction est la condition ultime de la rationalisation de l'opinion du proposant par l'opposant ou un tiers qui sont libres d'adhérer à l'argumentaire ou de s'en désolidariser. Nous sommes donc ici dans le champ de la raison pratique, de l'opinion discutable et d'une rationalité axiologique en aucun cas relative ni sceptique. C'est le champ d'une éthique du discours où ce qui fait sens pour le sujet d'énonciation est au cœur d'une « logique du préférable » (PERELMAN 1989 : 77) dont il doit justifier les hiérarchisations face à son *alter ego* : l'Autre. On essaiera de démontrer dans l'étude de cas ci-dessous que seule la norme d'efficacité y est mise en œuvre. L'Autre du discours n'y est plus perçu comme un juge, mais comme un tiers à convertir et à rallier de gré ou de force à une cause idéologique prétendant détenir le monopole de la « vérité avec un grand V ».

Il faut souligner, par ailleurs, la nécessité de dissocier le jugement de valeur stigmatisant et moralisateur du jugement de valeur cognitif, inhérent et nécessaire à toute évaluation épistémique et antérieur à toute décision (KOREN 2019). Ce second type de jugement implique la réhabilitation de la notion de rationalité axiologique, rationalité validée par la justification raisonnée des analyses évaluatives et par un savoir rhétorique consensuel. Refuser d'activer ce type de rationalité conduit à renoncer à prendre les discours fallacieux, dogmatiques ou incitant à la haine, pour objet. Or, je considère, en tant qu'analyste du discours et de l'argumentation, que rien de ce qui est mis en mots, noir sur blanc, ou déductible de l'implicite inhérent au système du langage, ne m'est interdit et que rien ne m'oblige à prendre uniquement des discours pour et des discours contre pour objet.

Les motivations de mon rapport critique à l'objectivité discursive (KOREN 1996 : 21-134) sont à la fois linguistiques et argumentatives. La notion de choix joue ainsi un rôle fondamental dans le cas de la régulation des dimensions paradigmatiques et syntagmatiques du système du langage et de leur articulation. On ne peut juxtaposer, par exemple, deux prédéterminants appartenant au même paradigme ni deux conjonctions de coordination ou de subordination sans basculer dans l'agrammaticalité. La rhétorique argumentative souligne, par ailleurs, que la définition de la notion de fait dépend, dans son champ, de l'accord préalable des argumentateurs (PERELMAN & OLBRECHTS-TYTECA 1983 : 89). Elle nous invite également à critiquer la notion abstraite d'objectivité absolue, spécifique de la raison théorique, et à lui préférer celle d'« impartialité », spécifique de la raison pratique. Celle-ci implique que l'on partage les valeurs du proposant et de l'opposant et que l'on peut donc leur servir de juge équitable (*ibid.* : 78-83). Il me semble enfin impossible, à l'ère de la linguistique de l'énonciation, de prétendre pouvoir séparer un constat de son énonciateur et de continuer à prétendre qu'il existerait une parole du réel factuel en soi, un « ça parle ». Le plus intègre des arbitres (fonction choisie et affichée par les auteurs de la tribune analysée ci-dessous) ne peut donc, à mes yeux, remplir la fonction de tiers s'il ne partage pas les valeurs du proposant et de l'opposant et se refuse à tenter de comprendre impartialement, avant de prendre position, les raisons d'agir des uns et des autres. C'est au prisme de ces prises de position épistémiques que j'évaluerai le rapport des auteurs de la tribune ci-dessous au réel référentiel.

Dernière mise au point théorique, nécessaire à l'analyse de l'étude de cas : un bref rappel de ce qui constitue, à mes yeux, les conditions de possibilité d'une éthique interdisciplinaire du discours indigné : le devoir préliminaire de compréhension des motivations du « persécuteur » et du « persécuté » (BOLTANSKI 2007 :114) et donc la suspension momentanée de l'acte de dénonciation à des fins cognitives impartiales, puis un débat public sur la force ou la faiblesse de prises de position antithétiques et enfin une étape de délibération sur les répercussions problématiques des discours d'indignation et leur rapport à l'incitation à la haine (KOREN 2021).

Étude de cas

« Pour que 2021 soit l'année de la fin de l'apartheid en Israël » est le titre de la tribune de *Libération*¹ que j'ai choisie comme étude de cas. J'aurais pu garantir la neutralité de mes analyses en prenant comme corpus l'ensemble d'articles constitué par ce discours et ses contre-discours. Je n'ai pas retenu cette solution, nettement plus doxique, pour les quatre raisons suivantes :

- 1- mon objet de recherche n'est pas la polémique opposant les adversaires de l'État d'Israël et ceux qui le défendent,
- 2- je souhaite effectuer le recensement critique des traits distinctifs d'une rhétorique qui active essentiellement des jugements de valeur dénonciateurs et s'exonère de la mise en œuvre de jugements de valeur cognitifs. Ce recensement me semble d'autant plus nécessaire que les auteurs de cette tribune sont « des artistes, intellectuels et universitaires » dont l'ethos préalable garantit l'autorité et la rationalité,
- 3- je retrouve dans cette tribune des techniques argumentatives observées dans des études de cas antérieures, consacrées au conflit israélo-palestinien (KOREN 1996),
- 4- je souhaite être en mesure de contribuer ainsi à la définition d'un genre discursif mis en œuvre contre bien d'autres cibles : le discours d'incitation à la haine de l'Autre, qui affiche, contre toute attente, des apparences pseudo-objectives moralisatrices. Le conflit israélo-palestinien n'est assurément pas le seul à provoquer le recours à ce type de rhétorique idéologique cherchant d'emblée à rendre toute forme de réfutation impossible.

La tribune a pour fonction de permettre la défense et l'étayage d'une opinion. Aussi le ton dogmatique de l'article est-il en contradiction avec son énonciation. Les auteurs pratiquent, dans de nombreux passages de l'article, une rhétorique des effets d'objectivité donnant à leur point de vue les apparences d'une évidence irréfutable ; c'est alors la norme du droit de réfutation de l'auditoire qui est transgressée, norme ultime dont dépend l'aboutissement de la rationalisation des dires du proposant. Les premiers remparts contre d'éventuelles velléités de réfutation sont les énoncés du titre et du sous-titre : « 2021 » « l'année de la fin de l'apartheid en Israël » et « le « démantèlement du régime d'apartheid mis en place par Israël ». Ces énoncés placent l'ensemble de la tribune sous le signe de présupposés recourant à des « descriptions définies » (DUCROT 1972 : 96). L'auditoire se trouve confronté, dès le titre, à l'évidence de groupes nominaux qui ne sont pas produits par « une nécessité logique ou empirique », mais par une « une nécessité interne au discours » que le locuteur « crée par sa parole même, en instaurant à partir d'elle un discours dont le présupposé constitue la charte. » (ibid. : 94). La nominalisation du verbe « démanteler » augmente la force des assertions assimilant le régime d'apartheid et la politique de l'État. Il s'agit, linguistiquement parlant, de jugements de fait impersonnels et non pas d'opinions discutables. Un verbe conjugué à un temps de l'indicatif aurait permis d'exprimer un désaccord : soit *Israël a mis en place un régime d'apartheid qu'il faut démanteler – contre-discours éventuel : mais non, pas du tout, l'État y a pris des mesures pour veiller à la sécurité de ses habitants.*

Les stratégies du présupposé idéologique et du jugement de fait constituent le socle de l'argumentation de l'ensemble de la tribune. On peut les observer dans le recours omniprésent à une rhétorique du « ça parle » (KOREN 96 : 78-82) dont l'un des traits distinctifs est précisément qu'un locuteur lexicalement absent de ses propres dires peut difficilement être l'objet de la moindre interpellation. Ce locuteur est en fait ici « un collectif de 1000 personnalités internationalement reconnues ». Le « nous » des prises de parole collectives, lui-même, est absent de la tribune. Il fait une brève apparition partielle sous la forme de deux impératifs : « gageons » et « espérons ». Le terme de « charte » utilisé par Ducrot (*ibid.*) s'avère donc pleinement justifié. Le ton est à la fois solennel, impératif et impersonnel. Les actants Palestiniens et Israéliens, soit le « persécuté » et le « persécuteur », n'y ont à aucun moment droit à la parole ; leurs prises de position respectives sont gérées par l'instance paternaliste autoritaire des

auteurs de la « charte ». Le pathos de l'indignation est certes mis en œuvre, à plusieurs reprises, dans d'autres passages de la tribune, mais il ne se manifeste que dans des figures de répétition et des formules hyperboliques (voir la note 3).

Le « ça parle » pseudo-objectif est perceptible dans les énoncés types suivants : « Cela a commencé le 12 janvier par la publication du rapport de B'Tselem » ; « La reconnaissance du fait qu'Israël a bel et bien instauré un régime d'apartheid dans l'ensemble des territoires » « mène à exiger que ». Cette rhétorique personnifie des faits, soudain doués d'une existence et d'une parole autonomes. Des jugements de valeur impliquant des prises de position subjectives sont ainsi transformés en jugements de fait irréfutables. Ces formulations sont certes toutes rendues possibles par le système du langage ; ce qui est donc ici au service d'un positionnement idéologique, c'est une rhétorique qui systématise l'effacement énonciatif et la dissimulation de choix neutralisant *a priori* l'option de la réfutation.

La force des constats est en outre encore augmentée par un recours à l'argument de la quantité : « plus de 1000 artistes, intellectuels et universitaires de plus de 45 pays ». Cet argument est, entre outre, renforcé par un argument d'autorité : comment mettre en doute l'intégrité de 1000 personnalités aussi respectables et « mondialement » respectées ? Il existe d'ailleurs, dans la suite du texte, des lexèmes confirmant ce coup d'envoi péremptoire : « La coïncidence avec [...] les politiques de discrimination envers les Palestiniens est *manifeste* », « la reconnaissance du *fait* qu'Israël *a bel et bien instauré* un régime d'apartheid », et quelques lignes plus bas « Cette reconnaissance » « mène à exiger que la communauté internationale [...] engage les mesures concrètes qui découlent de *ce constat* » (je souligne).

Autre effet d'objectivité : le recours au verbe « gager » à l'impératif dans l'énoncé :

Gageons que, dans quelques années, quand les historiens voudront caractériser les événements marquants de l'année 2021 en ce qui concerne l'État d'Israël, ce qui l'emportera ne sera ni la vaccination éclair contre le covid ni le départ du Premier ministre [...], mais bel et bien la reconnaissance mondiale de l'état d'apartheid dans tout l'espace de la « Palestine historique ».

« Gager » est défini par le Larousse comme « donner comme sûre son opinion sur quelque chose » et de fait il n'y a pas de place ici pour le doute ou les nuances. L'opinion est grimée en vérité référentielle et ce savoir objectif permet de prédire sans la moindre réserve ce que d'autres scientifiques, les historiens, diront dans quelques années, et surtout la façon dont ils hiérarchiseront l'importance primordiale à accorder

à ce qui est présenté comme une vérité indiscutable : la supériorité de la « reconnaissance mondiale de l'état d'apartheid » sur l'évocation des modalités du traitement du coronavirus ou de la réussite des élections ayant mis fin au mandat de Netanyahu. Les auteurs de la tribune occupent une position en surplomb qui semble leur conférer une science infuse de l'avenir et de l'opinion publique mondiale.

La rhétorique des effets d'objectivité atteint enfin son paroxysme dans le recours à une « argumentation par le *definiens* » (PLANTIN 2016 : 192). La définition est un argument manifestant un haut degré de rationalité ; elle contribue à prouver que le *definiens* et le *définiendum* comprennent des traits distinctifs interchangeableables. Et de fait les auteurs de la tribune recourent au nom « coïncidence » pour justifier l'identification de la politique israélienne à celle de l'apartheid, soit selon le *TLF* et le *CNRTL* : au sens figuré, « identité, correspondance, accord ». Il y aurait donc « coïncidence » « manifeste » soit identité totale entre le régime sud-africain, « la législation israélienne » et « ses « politiques de discrimination envers les Palestiniens » ».

Le dictionnaire Larousse informatisé définit « apartheid » en ces termes :

Nom masculin (mot afrikaans signifiant *séparation*) 1. Discrimination, voire exclusion, d'une partie de la population, qui ne dispose pas des mêmes droits, lieux d'habitation ou emplois que le reste de la collectivité. Histoire 2. Régime de ségrégation systématique des populations de couleur appliqué en Afrique du Sud entre 1913 et 1991. (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/apartheid/4406#definitionApartheid>).

Les auteurs de la tribune en proposent, quant à eux, la définition suivante :

L'apartheid est un crime, internationalement reconnu comme tel, depuis que, le 30 novembre 1973, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid. Dans le statut de Rome de 2000 instituant la Cour pénale internationale, l'apartheid est caractérisé comme un crime contre l'humanité « commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime ».

Il y a certes ici une définition et donc un argument quasi-logique, mais sa mise en œuvre dément les apparences d'objectivité élaborées par les auteurs de la tribune ; ceux-ci ont effectué un choix dans le texte d'origine, qui dessert leur but : détruire l'ethos collectif de l'État d'Israël, susciter un sentiment de détestation à son égard. La triple répétition du nom axiologique péjoratif « crime » s'achève même par la qualification hyperbolique de « crime contre l'humanité ». Cette qualification ancrée dans la mémoire collective, depuis la seconde guerre mondiale et le nazisme, risque d'activer des

topoi circulant d'ores et déjà dans l'interdiscours : l'inversion des rôles de la victime et du bourreau, la nazification de l'État d'Israël (KOREN 1996 : 183-191). Le fait que la cible du jugement de valeur est l'État d'Israël ne fait pas de doute : l'énoncé « coïncidence » « manifeste » en était le signe avant-coureur.

La définition du Larousse comprend également des substantifs subjectifs axiologiques stigmatisant l'apartheid : « discrimination », « exclusion », « régime de ségrégation » « des populations de couleur » soit « racisme », mais il est clair que ce régime y est appliqué dans un seul et même État, au sein d'une seule et unique « collectivité ». Or, les Palestiniens ne sont pas des « groupes raciaux » vivant en Israël et on peut douter raisonnablement qu'ils considèrent, comme les Israéliens d'ailleurs, former actuellement ensemble une seule et unique « collectivité ». La « Palestine historique » d'aujourd'hui comprend deux entités politiques distinctes : l'Etat d'Israël et l'Autorité palestinienne, définie en ces termes dans *Wikipédia*² :

Entité gouvernementale qui administre les habitants arabes de Cisjordanie et de la bande de Gaza dans les zones A et B de Palestine définies par les accords d'Oslo II. Elle a un président et une assemblée élue au suffrage universel, une police (mais pas d'armée) et des représentants dans plusieurs pays.

Ces deux entités politiques gèrent chacune leur politique intérieure et leurs combats comme elles l'entendent. La décontextualisation et l'omission de ces données constituent un déni de réalité surprenant pour des locuteurs dont l'argumentation se veut à la fois factuelle, irréfutable et morale. L'argument de la coïncidence omet en outre une différence considérable. Ce qui oppose les Palestiniens aux Israéliens, depuis la création de l'État, c'est un conflit armé, une guerre entre ennemis politiques et non pas une politique raciste appliquée à l'intérieur d'un seul et même État contre une partie de ses citoyens.

L'argument d'un « crime » accompli de l'intérieur contre une communauté racialisée se profile derrière l'acte de nomination qui évoque l'appel « au démantèlement du régime d'apartheid dans la *Palestine historique* » (je souligne). Cette qualification figure quatre fois dans la tribune et le nom Palestine –le « régime d'apartheid mis en place par Israël sur le territoire de la Palestine », « le peuple palestinien résidant en Israël-Palestine »–deux fois. « Palestine historique » est définie dans un site universitaire canadien en ces termes :

La Palestine est d'abord une région historique dont les frontières ont fortement varié depuis l'Antiquité. À l'origine, la Palestine était située près de la côte orientale de la Méditerranée, en Asie Mineure. Elle englobait l'actuel État d'Israël, la bande de Gaza et la Cisjordanie (<https://www.axl.cefano.ulaval.ca/asie/palestine>).

Les six occurrences du nom « Palestine » situent l'argumentation dans un passé antérieur à la création de l'État israélien, où les différentes collectivités se trouvaient toutes dans un même et unique espace. Cet espace commun – qui bénéficie des connotations épistémiques apolitiques de l'épithète « historique » – permet de confirmer ici ce trait de la définition de l'apartheid : ségrégation à l'intérieur d'une seule et unique entité géopolitique. L'acte de nomination semble donc référer à la représentation d'un réel référentiel « historique » qui n'est pas le réel géopolitique actuel. On peut en inférer que les auteurs de la tribune en nient la légitimité : il n'est pas rare en effet – de nombreux linguistes et rhétoriciens l'ont d'ores et déjà démontré – que le nom véhicule dans l'implicite de l'acte de nomination une procédure argumentative condensée. L'un des « quatre grands principes d'action » énoncés dans l'article comprend, en outre, l'énoncé suivant : « nécessité du démantèlement de ce régime » « qui garantirait l'égalité des droits et des devoirs pour les habitants de cette terre » (je souligne). Ce nom générique participe à la stratégie d'effacement du réel politique actuel en faveur d'un passé permettant d'effectuer un nouveau partage de la « Palestine historique », enfin conforme à la vision politique des auteurs de la tribune. C'est donc la norme de vérité qui est transgressée dans le cas des définitions et de l'acte de nomination.

La tribune ne se limite pas à la mise en mots d'une rhétorique des effets d'objectivité, elle recourt également comme l'indique la qualification d'apartheid à une argumentation par analogie que l'on peut formuler en ces termes : *Israël (A) est aux Palestiniens (B) ce que l'Afrique du Sud (C) fut pour ses habitants noirs (D)*. Si le raisonnement en était resté à ce stade, il se serait contenté de souligner une similitude ponctuelle permettant de critiquer une politique de séparatisme jugée discriminatoire. L'analogie aurait alors été mise au service d'une opinion et d'un jugement de valeur péjoratifs réfutables. Mais les auteurs de la tribune effectuent un glissement fallacieux de la similitude partielle ponctuelle à une identification totale remplissant la fonction de preuve. Il y a transgression de la fonction heuristique cognitive de l'analogie. Si A est à B ce que C est à D, cela signifie que $AB = CD$ soit la révélation d'une évidence irréfutable (KOREN 2012). Mon engagement éthique consiste ici, comme dans l'ensemble de cette étude, à répondre à la question de Plantin (2002 :238) : « Est-il possible de montrer qu'un

discours manipulateur est manipulateur ? » par l'affirmative. L'assimilation des deux États relègue dans le non-dit des différences d'importance considérable : il n'est en aucun cas question, dans le conflit israélo-palestinien, de racisme ni de politiques de discrimination raciale, mais d'un conflit armé, de rapports de force mis en œuvre dans et par deux camps politiques ennemis. Le comportement de l'État d'Israël y apparaît donc en creux comme inique, irrationnel et injustifiable. L'éthique de l'indignation qui requiert une étape impartiale de compréhension cognitive du comportement de tous les actants, « persécuteur » compris (KOREN 2021), est ici transgressée³ comme l'est aussi, simultanément, la norme de rectitude éthique.

Conclusions

L'engagement éthique que j'ai mis ici en œuvre n'a pas pour but de contester la liberté d'expression et d'opinion des auteurs de la tribune de « plus de mille artistes, intellectuels et universitaire de plus de 45 pays ». Il ne s'agit pas davantage d'un acte militant de dénonciation⁴, mais d'un acte de décryptage consistant à effectuer l'analyse critique explicite des stratégies rhétoriques majeures employées dans la tribune. C'est une forme de résistance épistémique raisonnée, ancrée dans un savoir de linguiste et d'analyste du discours et de l'argumentation. L'enjeu de cette étude était de transmettre un savoir permettant d'évaluer la rectitude éthique et l'équité d'une prise de position politique publique, en connaissance de cause. Ces valeurs me semblent plus essentielles que jamais à l'heure où, grâce aux multiples modes de médiatisation de l'opinion, nombreux sont les locuteurs qui activent, sans se soucier de leurs responsabilités individuelles et collectives ni des conséquences éventuelles de leurs injonctions, des incitations à la détestation ou à la haine.

Bibliographie sélective

BENVENISTE É., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, t.1, 1966.

BOLTANSKI L., *La Souffrance à distance*, Paris, Gallimard, 2007 [1993].

DOURY M., « L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l'accusation d'amalgame », *Langage et société*, n. 105, 2003, pp. 9-37.

- DOURY M., « Positionnement descriptif, positionnement normatif, positionnement militant », *Argumentation et Analyse du discours* [En ligne], 11 | 2013, Online since 15 October 2013, URL: <http://journals.openedition.org/aad/1540>; DOI: <https://doi.org/10.4000/aad.1540>.
- DUCROT O., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Minuit, 1984.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., « Argumentation et mauvaise foi », in *L'Argumentation* (collectif), Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981, pp. 41-63.
- KOREN R., *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du Terrorisme*, L'Harmattan, Paris, 1996.
- KOREN R., « La Nouvelle Rhétorique, "technique" et/ou "éthique du discours" : le cas de l'engagement du chercheur », in R. KOREN et R. AMOSSY (éds.), *Après Perelman : Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage*, Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 197-228.
- KOREN R., « L'engagement de l'Un dans le regard de l'Autre. Le point de vue d'une linguiste », in *Questions de communication*, n. 4, 2003, pp. 271-277.
- KOREN R., « La responsabilité des Uns dans le regard des Autres : l'effacement énonciatif au prisme de la prise de position argumentative », *Semen*, n. 22, 2006, pp. 93-108.
- KOREN R., « Quels risques pour quelles prises de position normatives ? », *Questions de communication*, n. 9, 2006a, pp. 195-205.
- KOREN R., « "Éthique de conviction" et/ou "Éthique de responsabilité" : Tenants et aboutissants du concept de responsabilité collective dans le discours de trois quotidiens nationaux français », *Questions de communication*, n. 13, 2008, pp. 25-45.
- KOREN R., « Langage et justification implicite de la violence : le cas de l'"amalgame", in L. Aubry et B. Turpin (éds.), *Victor Klemperer Repenser le langage totalitaire*, Paris, Presses du CNRS, 2012, pp. 93-105.
- KOREN R., « Ni normatif ni militant : le cas de l'engagement éthique du chercheur », *Argumentation et analyse du discours*, [En Ligne], 11 | 2013, mis en ligne le 20 octobre 2013, URL : <http://aad.revues.org/1572> et <http://journals.openedition.org/aad/1571> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.1571>
- KOREN R., *Rhétorique et Éthique Du jugement de valeur*, Paris, Classiques Garnier, 2019.
- KOREN R., « Existe-t-il une éthique du discours indigné ? Ou quand un "compagnon de combat" juge son semblable », in Anne Régent-Susini et Yana Grinshpun (éds.), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2021, pp. 147-167.
- PERELMAN Ch., et L. OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 1983 (IV^e édition).
- PERELMAN Ch., *Rhétoriques*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 1989.

PLANTIN Ch., « Analyse et critique du discours argumentatif », in R. KOREN et R. AMOSSY (éds.), *Après Perelman : Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage*, Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 229-263.

PLANTIN Ch., *Dictionnaire de l'argumentation Une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, ENS Éditions, 2016.

¹ Article disponible en ligne, https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/pour-que-2021-soit-lanee-de-la-fin-de-lapartheid-en-israel-20210727_DRP24UOQRFB7TBR3KZFYEEG6A/?redirected=1

²[https://fr.wikipedia.org/wiki/Autorit%C3%A9_palestinienne#:~:text=L'Autorit%C3%A9%20natioale%20palestinienne%20\(en,les%20accords%20d'Oslo%20II](https://fr.wikipedia.org/wiki/Autorit%C3%A9_palestinienne#:~:text=L'Autorit%C3%A9%20natioale%20palestinienne%20(en,les%20accords%20d'Oslo%20II)

³ Si la tribune accorde une place de choix à une rhétorique pseudo-objective, elle n'en néglige pas pour autant l'articulation de la passion et de la raison. Il aurait été pertinent d'en analyser l'articulation. J'y ai renoncé pour ne pas dépasser le nombre de signes qui m'est imparti. L'indignation se manifeste sous la forme de mises en mots hyperboliques et de figures de répétition anaphoriques qui contribuent à présenter l'État d'Israël comme le parangon contemporain du Mal. Il n'y a pas de délibération sur les risques que cette tribune pourrait entraîner, quant à la sécurité et à la détestation des Israéliens, comme le suggèrent quelques théoriciens spécialistes d'une éthique de l'indignation, mais une demande d'« enquête » à visée punitive.

⁴ Rectitude éthique oblige, l'auteure de ces lignes réside en Israël... Je n'ai cependant pas choisi cette étude de cas uniquement pour cette raison, mais parce qu'elle constitue l'illustration emblématique d'une catégorie de discours dénonciateurs, animés par une telle volonté punitive qu'elle place l'efficacité argumentative au-dessus de l'équité, de la compréhension/intellection et des risques mortifères que ses déclarations font courir à sa cible. Le parangon du mal mérite-t-il d'exister socialement, politiquement et matériellement ?



Nouvelles formes de l'écriture scientifique

A cura di Elisa Bricco, Anna Giaufret, Nancy Murzilli, Micaela Rossi, Stefano Vicari

La science à l'épreuve de la fiction (et retour)

Benoît Vincent

Per citare l'articolo

Benoît Vincent, « La science à l'épreuve de la fiction (et retour) », *Publifarum*, 36, 2021, p. 96-105.

Documento accessibile online:

URL: <https://riviste.unige.it/index.php/publifarum/article/view/2062>

DOI: <https://doi.org/10.15167/1824-7482/pbfrm2021.2.2062>

ISSN: 1824-7482

Résumé

Quelques notes sur le rapport qu'entretiennent les sciences à la notion de vérité.

Abstract

Some notes on the relationship between science and the notion of truth.

Lorsque paraît la *Flore de la Drôme*, atlas écologique et botanique assemblé par Luc Garraud, celui-ci glisse dans la liste des taxons, organisés par familles, une fiche complète (données taxonomiques, écologiques, chorologiques, phénologiques, historiques et phytosociologiques) correspondant à une plante de la famille des Psychodrômiaceae, *Psychodrômia violacea* ou Atche.

Psychodrômiaceae

Psychodrômia violacea Grisgolin – Psychodrôme violacée, Atche (nom delphino-provençal)

Nanogéophyte rampante – Endémique de l'atlas drômois – RRR : du planitiaire à l'alpin de 46m à 2453m

- La psychodrôme est une espèce sternutatoire. Elle a été trouvée en 1802, sur les crêtes du synclinal de Mervouille par le botaniste BILBECARDON, qui après avoir éternué est mort. Par précaution, les échantillons types ont été détruits. Taxon centrifuge, ayant une attirance certaine pour les départements voisins. Mentionné à nouveau en 1803 [...] par GRISGOLIN qui réhabilite le taxon, et propose une description typique de l'espèce : « Feuilles souvent en opposition quatre par quatre, un peu rougissantes, élégantes, dentées assez régulièrement dans le sens de la hauteur, qui est égale au tiers supérieur de la largeur, villosité marquée ; racines vigoureuses, fruits violacés apparaissant avant les fleurs ; graines étroites mais piquantes ». Redécouvert en plusieurs points aux limites du département (L.G. 1998) non revu depuis. Le *Psychodrômia* est un genre très éloigné des *Bunium* (*Apiaceae*) [...]
- Sa grande régression est liée à la fermeture des décharges sauvages. Elle est instable, mais fréquente, dans le thym des garrigues à Buis ; en revanche très rare dans le buis des garrigues à Tain ; colonise des pelouses dégradées de type xéro-plastiques (BromoPlasticion), occasionnellement se maintient dans les pelouses abandonnées et tristes.
- Héliophile, anglophone, urticante, mercantile, mélomane, très méritante¹.



Fig 1 Philippe Danton, *Psychodromia violacea*, tératophyte ou tératotaxon ? in Luc Garraud, *Flore de la Drôme*.

Comme on le voit **fig. 1** (de Philippe Danton, illustrateur de quelques plantes emblématiques de la flore), cette plante, qui produit ses fruits avant ses fleurs, et qui est « endémique de l’atlas drômois », est une pure invention. Elle se tient, avec son illustration, au cœur du livre, d’un ouvrage sérieux, à but scientifique. Ce « parasitage » a été d’ailleurs pu être reproché par quelques membres de la « communauté scientifique » à son auteur.

Dans toute son œuvre, l’écrivain Antoine Volodine exalte le combat des plantes simples, des simples inutiles, des mauvaises herbes, simples sans usage, sinon littéraire ou paysager, qu’il appelle lui-même *ivraies*. Dans *Herbe et Golem*, Manuela Draeger diffuse d’ailleurs un *Communiqué du comité de soutien aux ivraies*², des plantes communes, graminées non comestibles que l’on sépare, selon le dicton, du bon grain (*grano*).

Dans *Terminus radieux*, on peut lire l’un de ces paysages botaniques, décrit par l’un des membres du post-exotisme, Kronauer, qui a suivi des cours de botanique.

Ciel. Silence. Herbes qui ondulent. Bruit des herbes. Bruit de froissement des herbes. Murmure de la mauvegarde, de la chouгда, de la marche-sept-lieux, de l’épernielle, de la vieille-captive, de la saquebrille, de la lucemingotte, de la vite-saignée, de la sainte-valiyane, de la valiyane-bec-de-lièvre, de la sottefraise, de l’iglitsa. Crissements de

La science à l'épreuve de la fiction (et retour)

l'odilie-des-foins, de la grande-odilie, de la chauvegrille ou calvegrillette. Sifflement monotone de la caracolaire-des-ruines. Les herbes avaient des couleurs diverses et même chacune avait sa manière à elle de se balancer sous le vent ou de se tordre. Certaines résistaient. D'autres s'avachissaient souplement et attendaient un bon moment, après le souffle, avant de retrouver leur position initiale. Bruit des herbes, de leurs mouvements passifs, de leur résistance.

Le temps s'écoulait.

Le temps mettait du temps à s'écouler, mais il s'écoulait³.

Science et hommes

S'interroger sur ces phénomènes de porosité entre un texte littéraire et/ou imaginaire et un texte scientifique et/ou observatoire semble autoriser l'idée – qui n'est certes pas nouvelle – que si le passage est possible, un point commun existe entre les deux manières⁴.

La pratique est immémoriale, et sans même recourir aux bestiaires fantastiques ou merveilleux qui peuplent abondamment tous les récits mythologiques, on n'a qu'à songer aux deux plantes mythiques de *l'Odyssée*, le *lotos* des Lotophages et le *moly* qui est comme son antithèse, que les botanistes ont bien du mal à retrouver dans la taxonomie actuelle⁵.

C'est bien évidemment le langage, commun à tout type et tout genre de texte, qui est le point commun. C'est parce qu'ils sont *d'abord* des mots que la atche ou la grande odalie peuvent se dissimuler dans les primevères ou les armoises. Certes, ces plantes pourraient *d'abord* être des images, ou éventuellement des sons (comme on en voit par exemple dans les films de science-fiction), mais c'est par le logos que le brouillage s'insinue. On peut également songer au pantagruelion, la fameuse plante décrite et louée pour ses propriétés à la fin du *Tiers Livre*⁶ qui n'est pas s'en rappeler, avec malice, l'atche : on en fait l'éloge justement parce qu'elle a des vertus symboliques inhérentes au texte ambivalent rabelaisien (est-ce le lin ou le chanvre ?), en un mot, subversif.

La science moderne, disons celle que l'on peut qualifier d'expérimentale, positiviste, s'appuie essentiellement sur la raison cartésienne, dont on connaît les répercussions énormes sur toute la pensée occidentale, notamment à travers sa conception du dualisme de l'âme et du corps jusqu'à aujourd'hui – et dont le positivisme d'Auguste Comte n'est qu'une sévère aggravation. En particulier, dans l'exposé de sa méthode

expérimentale, celui-ci érige ce principe qui a la vie dure que « l'imagination ne doit jouer qu'un rôle absolument subalterne, toujours aux ordres de l'observation ».

On sait pourtant bien, avec Einstein ou Bachelard et tant d'autres exemples que cela n'est pas *vrai*, et qu'au contraire l'imaginaire (ou la poésie, même si elle est celle des équations et des formules) est nécessaire à la méthode même (ne serait-ce que pour formuler une hypothèse : « et si... ? »)

Or l'existence d'un monde imaginaire parallèle (à peu près aussi réel que le métavers) n'empêche nullement l'établissement de faits avérés, constatés, et mis en chiffres et formules (« numérisés »). Cela n'empêche nullement, que même ces faits avérés, constatés et numérisés ne soient jamais que *relatifs*, c'est-à-dire dans une certaine mesure, partagés au sein d'une communauté.

C'est que Descartes, tout comme (et avec) l'espace contemporain de Newton, homogène, isotrope et infini, et tous les positivistes et scientifiques qui leur ont succédé ont justement perdu le lien, en quelque sorte, avec la part humaine de la représentation du monde, pleine justement de langage (autre que mathématique), de métaphores et de poésie, de symboles et de mondes imaginaires, de quiproquos et de mensonges !

Il n'est pas idiot de penser, même si cela paraît fou, que la Terre était plate durant des siècles. C'était notre planète d'alors, ou plutôt notre représentation de la planète à ce moment-là la terre était *effectivement* plate ! On peut même se dire qu'il n'est pas impensable qu'elle le redevienne !

Toute extension du monde au prisme de la pensée (et donc du langage) humain et de sa faculté symbolique n'est jamais qu'une convention. L'eau gèle à 0° degré et bout à 100°. Mais 0° et 100° n'existent tout simplement pas. C'est un débat vieux comme le monde et il n'est pas nécessaire de rappeler les mille lexèmes inuits pour notre unique « neige » pour s'en persuader. Tout le monde le sait. C'est une vérité *partagée*, aussi simple que « la terre est bleue comme une orange ».

Il n'y a qu'un pas pour considérer que la science n'est pas un discours simplement objectif. Comme toute invention humaine, il paraît naturel de considérer la part humaine qui la constitue. C'est l'un des points basiques de l'épistémologie, comme le souligne Canguillhem et il est loin d'être le seul⁷.

C'est d'ailleurs le grand mérite d'Augustin Berque de nous avoir montré et démontré l'incomplétude du monde occidental, qui a par trop séparé son corps animal (celui qui est mathématiquement mesurable) de son corps médial (celui qui interagit

La science à l'épreuve de la fiction (et retour)

incessamment avec le monde). Si déjà Platon, avec la *chôra* avait eu l'intuition d'une coparticipation et donc de va-et-vient permanent entre le « je » et le monde, il a fallu attendre Berque sa lecture éclairée de – entre autres – Bergson, puis Uexküll et Heidegger (des penseurs à manier délicatement), enfin Watsuji et Nishida, ou Merleau-Ponty et sa réélaboration de *l'écoumène* et de la *trajection* comme geste fondateur de la médiologie⁸.

Science et machines

Mais malgré toutes ces avancées qui nous éloignent chaque jour un peu plus d'Aristote-Descartes-Comte, force est de constater que la science est encore et toujours considérée comme le gage d'une objectivité impartiale et *impartielle*, qu'elle conserve intacte toute prétention de vérité et de totalité.

Comme nous l'avons largement exposé avec Emanuel Catteau dans un article commun, la tendance actuelle, dans la science contemporaine (quelque domaine qu'elle concerne – nous parlions, nous, des sciences naturelles) est nettement à une radicalisation de l'objectivation comtienne⁹.

Et pour ce faire, l'un des truchements commodes reste bien sûr la machine, qui combine à la fois deux fantasmes ou illusions : ceux de la technique et ceux des mathématiques.

Il n'est ainsi pas rare de lire des articles scientifiques, toujours plus nombreux, qui ont, par exemple recours à des modèles statistiques pour démontrer mathématiquement des causes ou des effets aisément repérables à l'œil nu. Quitte, le cas échéant, à déduire arbitrairement des relations ontologiques sur la base de relations numériques.

Dans le premier cas, on comprend bien l'enjeu : l'observation passe par le sujet observant ; on est donc en mesure de douter de sa perception ; et pire encore, de son interprétation. Le recueil de données statistiques permet au contraire un brassage des hypothèses (des millions de probabilités sont testées informatiquement) permettant de dégager la solution la plus viable. On oublie simplement 1. que le recueil de données est fait *de toute manière*, le plus souvent, manuellement (c'est-à-dire par des humains, trop humains pour ne pas faillir). 2. que, une fois les tests effectués, une nouvelle étape d'interprétation (humaine, trop humaine) est donc nécessaire, ou du moins que les fourches caudines qui permettent de rejeter ou de valider une hypothèse sont

généralement arbitraires. C'est un cas classique de cette méthode, qui peut ainsi produire des monstres tels que les faux-positifs ou faux-négatifs, ou les erreurs de première et deuxième espèce.

« Généralement arbitraire » signifie que, malgré l'existence numérique de la valeur- p cette valeur, je cite Wikipédia, « est la probabilité pour un modèle statistique donné sous l'hypothèse nulle d'obtenir la même valeur ou une valeur encore plus extrême que celle (*sic*) observée¹⁰ », le fait qu'on la retienne significative à hauteur de 0,05, ou hautement significative à 0,01, ne change en rien le fait, concret et établi, qu'« on » (*quelqu'un*) la « retienne » (*quelqu'un fait un choix*). Si vous ne comprenez rien à ces dernières phrases, moi non plus, je ne suis pas statisticien. Mais je vois en revanche qu'en utilisant la méthode statistique on réinvente souvent l'eau tiède tout en cédant à l'illusion, presque magique, d'une totale objectivité mathématique.

Une autre dérive de cette prétention à la vérité et à la totalité se présente comme une espèce d'aggravation de la première. N'étant pas statisticien, je le répète, j'aurais bien du mal à la démontrer mathématiquement, mais je suis certain que chacun a en tête les nombreuses manchettes de journaux qu'on lit quotidiennement : je ne prends que les trois premières que je trouve dans les actualités : « Selon une étude, avoir un but dans la vie diminue le risque de démence » ; « Selon une étude, le Covid-19 accroît le risque de caillots sanguins jusqu'à 6 mois après l'infection » ; « Boire du café réduirait les symptômes d'une maladie orpheline très rare, selon une étude ». Nous en sommes submergés, jusqu'aux plus loufoques : « Selon une étude les ours ont plutôt tendance à sortir en fin de semaine par temps sec » ou « Selon une étude, 20 % des personnes possédant un four à micro-onde n'ont jamais ouvert un livre de Balzac ».

Entendons-nous bien. Il est possible ou probable que cela soit la réalité... simplement non seulement personne ne peut vérifier la véracité de l'énoncé, même s'il ou elle accède à l'étude pleine de graphes et de tableaux, mais en plus la véritable réalité (si j'ose dire) de l'énoncé n'est pas du tout certaine : il ne suffit pas de tester un point de correspondance entre deux groupes épars pour en saisir l'essence. De ce point de vue, l'énoncé perd de sa *pertinence* et ce malgré sa *validité*. Non seulement tout est multifactoriel (et cela la machine peut le corriger par sa puissance, encore faut-il connaître les facteurs à co-tester), mais tout est également dynamique, avec un passé *et* un futur, lesquels sont perpétuellement en communication (dans l'idée bien établie dans la

La science à l'épreuve de la fiction (et retour)

littérature par exemple, que le passé est perpétuellement modifié par le présent¹¹), sans compter le perpétuel va-et-bien entre le sujet et l'objet.

Enfin qu'on entende bien mon propos : je ne nie pas l'intérêt et l'utilité des statistiques, je regrette simplement qu'elles aient pris une telle place dans la recherche, au point d'être proprement essentialisées¹². Je le regrette par exemple dans l'évolution des sciences naturelles : une espèce est connue depuis le XVIII^e comme hygrophile et inféodée aux milieux humides ; une étude statistique sur l'écologie de l'espèce brasse statistiquement une multitude de facteurs et arrive à la conclusion que le plus important est... l'humidité.

Science et outils

Dans les conditions évoquées jusqu'ici, on peut *raisonnablement* se poser des questions sur les différentes expressions actuelles de la science, d'autant plus qu'est maintenant érigée au niveau légal la lutte contre les *infox*.

La science, mais plus généralement, toute forme de discours institutionnalisé, auraient-ils perdu de leur autorité ? Il est tout à fait étonnant de noter combien les règles de la rhétorique n'ont guère évolué – ni même d'ailleurs celles de la logique – depuis les temps où le monde était peuplé de dieux, de mystères et de miracles.

Dans le temps même où la science s'est démocratisée (et son « idéologie » avec elle), avec un toujours plus grand accès aux études supérieures par exemple, ou encore plus prosaïquement grâce à internet, la très grande majorité des chercheurs en sciences est soumise au joug des nouveaux censeurs que sont les éditeurs scientifiques (parce qu'on leur demande des publications dans des journaux à caractère scientifique, détenus par deux ou trois groupes mondiaux, et soumis à une double lecture à l'aveugle des pairs, voire, de plus en plus souvent, à une contribution financière !), tandis que la très grande majorité des lecteurs – c'est-à-dire des chercheurs – doivent de leur côté déboursier des sommes aberrantes pour ces mêmes publications.

Cette démocratisation va si loin qu'elle propose, bien souvent, que des volontaires procèdent eux-mêmes à la récolte des données (avec autant de biais possibles), puisque c'est la donnée, la *data*, qui est aujourd'hui au cœur de la recherche. C'est là encore un risque des sciences participatives, puisque précisément le participant n'a pas tellement la main sur la donnée qu'il récolte. On le voit très bien avec la

centralisation des données naturalistes (par exemple) au sein de bases de plus en plus puissantes et nombreuses¹³ – et dont l'autorité, pour l'instant contrôlée, est fonction du pouvoir qui l'alimente. Et j'insiste : je ne juge, ici, ni ledit pouvoir ni le participant, je pose simplement qu'il est nécessaire de questionner ces outils avant qu'ils ne deviennent les seuls existants (comme les passes de transport ou l'ordinateur de bord des voitures, par exemple).

Bien entendu, il n'est pas question de critiquer a priori tous les vecteurs, les canaux et les pratiques qui émergent dans le champ de la recherche, notamment pour ce qui concerne les nouvelles approches de recherche-action et recherche-création, mais il ne faut jamais oublier que la recherche est également une pratique sociale qui implique une certaine communauté apte à concevoir et recevoir les « découvertes » ou les « résultats », voire les « propositions » : la place de la recherche s'inscrit donc également dans un champ politique, dont chaque dimension devrait être définie et acceptée par tous. Cela implique ainsi une certaine maturité, une certaine responsabilité et une certaine confiance réciproque des différentes composantes sociales – ainsi bien sûr qu'une totale liberté, c'est-à-dire avant toute chose, une indépendance aussi bien de quelque pouvoir politique que du monde de la concurrence. Je ne crois pas exagérer en disant que ces conditions ne sont pas aujourd'hui réunies.

Il est donc du ressort du chercheur de questionner aussi les pratiques ou supports nouveaux, comme il le fait dans le travail de son objet d'étude aussi bien que de sa méthode. La tâche est réellement ardue, mais le jeu en vaut la chandelle, si l'on ne veut pas tomber dans les deux pièges d'un cartésianisme trop rigide, comme le dit Berque : le mysticisme d'un côté ; le positivisme de l'autre¹⁴.

Car enfin, il nous faut bien reconnaître – même dans ce qui relève de l'inventaire (du dehors) – l'importance de l'invention (la part du sujet plein de son histoire, de son inconscient, et de tout ce qu'il va projeter sur l'objet). C'est dans ce va-et-vient entre inventaire et invention que tient ce que j'ai nommé ailleurs *inquiétude*¹⁵, à savoir l'expression même de notre humanité. Il ne s'agit pas de préconiser des formes inédites ou originales¹⁶, mais, déjà dans un premier temps, de s'autoriser la lucidité que les sciences du nombre ne sont pas a priori et absolument objectives (comme si un dieu mathématicien faisait tourner le monde) et que la réhabilitation de l'imaginaire, non seulement du récit mais peut-être même de la fiction, à l'épreuve de la sensibilité qui

La science à l'épreuve de la fiction (et retour)

est peu séparable de subjectivité, pourrait enrichir mutuellement le dialogue entre les différents savoirs humains.

¹ Luc Garraud, « *Psychôdromia violacea* », *Flore de la Drôme*, Conservatoire Botanique National Alpin, 1994.

² Manuela Draeger, *Herbes et Golems*, Paris, L'Olivier, 2012.

³ Antoine Volodine, *Terminus radieux*, Paris, Le Seuil, 2015.

⁴ C'est d'ailleurs ce que nous avons tâché d'explorer dans les rencontres que j'ai proposées au sortir de la résidence d'écriture que j'ai réalisée au château de Fontainebleau en 2021-2022. Le 15 janvier 2022, dans la galerie des Cerfs, j'invitai Luc Garraud et Antoine Volodine, mais aussi Hélène Frédérick et Francis Hallé à débattre de cette porosité.

⁵ M. Dorie, « Les plantes magiques de l'*Odyssee*. Lotos et moly », in *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°195, 1967, p.573-584 ; André Foucaud, Henri-Pierre Reveillère & Maryvonne Mahé. « Quelques réflexions sur le 'moly' d'Homère », in *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°199, 1968, p.181-183.

⁶ François Rabelais, *Tiers livre*, 1546.

⁷ Georges Canguilhem, *La connaissance de la vie*, Vrin, 1952.

⁸ Augustin Berque, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000.

⁹ Benoît Vincent & Emmanuel Catteau, « Sciences naturelles = sciences humaines ? Rééquilibrer les sciences naturelles », in *Carnets botaniques* n° 71, 2021, p.1-13.

¹⁰ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Valeur_p>

¹¹ L'œuvre de Pierre Bayard est en ce sens exemplaire. Sans doute Spinoza, Borges, Bergson, Proust ou la physique quantique l'avaient-ils déjà lue.

¹² Un autre biais actuel en biologie est le recours permanent à la génétique, insinuant que se tiendrait dans les gènes la vérité d'un programme. Disons ici rapidement qu'aussi bien pour ce qui concerne l'espace newtonien, la place prépondérante de la génétique et le recours incessant aux statistiques sont largement discutés voire remis en question, pensons à la physique quantique dans le premier cas, aux sciences cognitives dans le deuxième, ou à l'épigénétique voire à l'écologie dans le troisième ; mais paradoxalement ces critiques ne traversent pas l'écran médiatique.

¹³ Sans vouloir minorer son utilité, naturellement évidente, voir par exemple le portail d'observation national de l'INPN, dépendant du Muséum d'Histoire Naturelle
<<https://openobs.mnhn.fr/openobs-hub/>>

¹⁴ Berque, *op.cit.*, p.64-66.

¹⁵ *La littérature inquiète. Lire écrire*. Publie.net, 2020. Dans cet ouvrage le concept d'inquiétude en littérature désigne le phénomène de passage permanent entre lecture et écriture, créant une espèce de mouvance du texte et un jeu pratiquement poétique sur l'indécidabilité.

¹⁶ Un texte de *La littérature inquiète* expose précisément cette distinction entre originalité et singularité dans le champ de l'art, en misant justement sur une possible approche objective de l'œuvre d'art : « Les ressorts objectifs de la création », avec Gilles Amiel de Ménard, *op.cit.*, p.31-35.